

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES ET LES DOMMAGES PAR LES PAIRS EN MILIEU FESTIF ÉLECTRO

ÉVALUATION MENÉE DANS LE CADRE DE LA COMMISSION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES



Carine Mutatayi

Mai 2019

Prévenir et réduire les risques et les dommages par les pairs en milieu festif électro.

Évaluation menée dans le cadre de la
Commission interministérielle de prévention des conduites addictives

Table des matières

1.	INTRODUCTION : CONTEXTE ET FINALITES DE L’EVALUATION	6
1.1.	Drogues en milieu festif « électro » : des contextes particulièrement à risque	6
1.2.	Matériel et méthode : apprécier les résultats au regard du processus	12
2.	CONTOURS DU PROGRAMME EVALUE	18
2.1.	Portage, naissance et enjeux.....	18
2.2.	Ses principes et cadre d’action.....	20
2.3.	Ressources et coordination	28
2.4.	Formation et pratiques réflexives sur l’action	30
2.5.	Autres protagonistes	34
3.	ACTIVITES ET MOYENS EN 2017 CONFORMES AU CAHIER DES CHARGES.....	38
3.1.	Les 20 événements couverts, de types variés, dans trois départements .	38
3.2.	Le stand, pour des informations à l’occasion de 2 880 passages.....	39
3.3.	Le stand, pour délivrer près de 5 000 matériels de RDR.....	40
3.4.	Les entretiens individuels, via le chill out et l’Infocar	42
4.	APPORTS SELON LE PUBLIC-CIBLE.....	44
4.1.	Les recours à la prévention et la RdRD.....	44
4.2.	Des perceptions plutôt positives sur la PRdRD chez les usagers	46
4.3.	L’orientation vers l’aide et le soin	47
4.4.	Les situations à risques rapportées par les « teufeurs ».....	48
5.	UTILITE PERÇUE DU PROGRAMME.....	51
5.1.	La diffusion progressive du principe de RDR.....	51
5.2.	Une plutôt bonne adhésion à la RDR en milieu festif électro	52
5.3.	Pour les pouvoirs publics locaux, prévenir en soirées illégales est un besoin face à des espaces non contrôlés	53
5.4.	Relai ou jalon vers un transfert de compétences ?.....	55
5.5.	La « prév » : un « label teuf » ?	56
6.	LIMITES IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS	58
6.1.	Des conditions d’exercice ardues	58
6.2.	Le besoin d’une meilleure appréhension de la signification de la RDR dans les milieux festifs	59
6.3.	La méconnaissance du programme par les services préfectoraux et répressifs	60

6.4.	Une coordination perfectible entre acteurs publics	61
6.5.	Ce à quoi ne répond pas l'équipe du SEA-festif	62
7.	CONCLUSION : PERSPECTIVES, EXTENSIONS ET TRANSFERABILITE	65
7.1.	Réponses aux questions d'évaluation : forces et faiblesses	65
7.2.	En résumé	73
7.3.	Recommandations.....	75
8.	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	79
9.	ANNEXES	81
9.1.	Glossaire	81
9.2.	<i>Flyers</i> d'information utilisés dans le cadre du programme.....	82

PREAMBULE : PROMOTION DE LA DEMARCHE EVALUATIVE COMME MOTEUR DE LA QUALITE EN PREVENTION

Depuis 2005, les États membres de l'Union européenne sont vivement encouragés par le Conseil de l'Europe à intégrer une démarche qualité dans les réponses de prévention des conduites addictives notamment par référence aux données probantes issues de la recherche appliquée, de la recherche interventionnelle ou de l'évaluation (Conseil de l'Union européenne, 2012). En France, les premières recommandations dans ce sens ont émergé dans la stratégie gouvernementale de 2009-2013. De cette impulsion et sur la base de rapports d'experts (INSERM, 2014), le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 s'est donné pour objectif de valoriser les stratégies de prévention fondées sur les données probantes. À cette fin, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) instaure en février 2014 la Commission interministérielle pour la prévention des conduites addictives (CIPCA) et, par son entremise, un chantier d'évaluation d'expériences prometteuses pour l'examen de leur efficacité et de leur transférabilité.

Dans le cadre d'un appel à candidatures, la CIPCA a sélectionné cinq programmes de prévention des conduites addictives en septembre 2014 afin de les faire évaluer : quatre programmes de prévention universelle en milieu scolaire ou mixte (milieu de l'apprentissage à la charnière du scolaire et professionnel) et un cinquième de prévention et de réduction des risques et des dommages (PRdRD) en milieu festif qui est l'objet du présent rapport. Les évaluations sont supervisées par la Direction de la prévention et de la promotion de la santé (DPPS) de Santé Publique France (SpF) pour les quatre premières et par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) s'agissant du programme en milieu festif.

En octobre 2015, SpF et l'OFDT ont initié la démarche évaluative, en réalisant un diagnostic sur leurs chantiers respectifs, à partir des dossiers de candidature, documents internes (rapports d'activité, études, etc.), revues de littérature ciblées ainsi que les éléments recueillis lors d'entretiens avec les représentants officiels des programmes. Les évaluations ont visé à apprécier au mieux les résultats et les processus afin d'éclairer utilement la réflexion sur les bonnes pratiques de prévention des conduites addictives et sur les perspectives de développement. Les protocoles jugés les plus pertinents ont été développés au regard des contextes et contraintes de terrain respectifs, avec un rapport coût-bénéfice optimal.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de Santé publique France.

L'OFDT remercie les membres du comité de pilotage national pour leurs conseils – Patricia Coursault de la MILDECA, Pierre Arwidson, Enguerrand du Roscoat, Ingrid Gillaizeau et Jean-Michel Lecrique de la Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France – et les participants au comité de suivi auprès de l'OFDT et du CSAPA Les Wads/CMSEA : Patricia Régin (délégation territoriale de Moselle de l'Agence régionale de Santé du Grand Est), Julien Cayla, adjoint du Directeur de Cabinet de la Préfecture de région Grand Est, le Major Chassard et le Gendarme Nadia Postorino du GGD57.

Ce travail a été réalisé avec la collaboration de trois membres du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S) : Hervé Levilain, Maître de conférences à l'UFR Sciences humaines et Sociales de l'Université de Lorraine (Metz), d'Aurélien Zieleskiewicz, Docteur en sociologie et de Lise Boitelle, en Master 2 Ingénierie et Expertise des Politiques Sociales (IEPS), pour la réalisation d'entretiens qualitatifs auprès de professionnels œuvrant en milieu festif et d'observations ethnographiques. Quelques entretiens auprès d'usagers ont été menés par Manon Bernardi étudiante de Master 1 IEPS.

Enfin, l'OFDT tient à remercier : Lionel Dieny, directeur-adjoint du Centre Les Wads/CMSEA pour son soutien dans la réalisation pratique de l'évaluation, Aurélien de Marne, coordinateur et référent du programme évalué, pour ses témoignages précieux et sa grande disponibilité au fil des entretiens accordés aux divers chercheurs associés à l'évaluation et son aide pour la publicité de l'enquête en ligne.

L'OFDT est également reconnaissant envers tous ceux et celles qui se sont rendus disponibles pour apporter leurs témoignages et renseigner cette évaluation : les chefs de projets et leur collaborateurs des préfectures de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Moselle ; les représentantes de l'Agence régionale de santé (ARS) ; les professionnels des CSAPA La Croisée/AVSEA et ANPAA-Lorraine ; les cinq représentants des Groupements de Gendarmerie Départementaux de la Meuse et de la Moselle, les professionnels de premiers secours (pompier, SDIS), les organisateurs de soirées/concerts et *sound systems*, les bénévoles du programme évalué et les teufeurs. Tous sauront se reconnaître au travers les citations anonymisées.

I. INTRODUCTION : CONTEXTE ET FINALITES DE L'ÉVALUATION

Le « programme de prévention et de réduction des risques et des dommages (PRdRD) en milieu festif en Lorraine » a été présenté à la CIPCA par le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) Les Wads, situé à Metz et rattaché au Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (CMSEA). Il vise à développer la réduction des risques et des dommages ainsi que l'accès aux soins chez des usagers de substances psychoactives (SPA) fréquentant le milieu festif, notamment le milieu festif électro alternatif. Il est coordonné par un professionnel du Service en amont (SEA), le service de prévention du CSAPA et s'appuie sur un groupe de bénévoles familiers du milieu festif qui se relayent d'un événement à l'autre auprès du coordinateur et référent. Ces intervenants bénévoles sont les émissaires d'une approche de prévention par les pairs déployée auprès de « fêtards » ou, en milieu électro ou électro-alternatif, auprès de « *teufeurs* »¹. Le SEA intervient en direction des différents publics comme des jeunes en milieu scolaire, des jeunes venus en Consultation Jeunes Consommateurs (CJC), des familles ou encore des personnes en milieu festif. Par simplification de langage, dans ce rapport, l'équipe mettant en œuvre le programme évalué, composée d'un salarié du SEA et de bénévoles, sera désignée comme le « SEA-festif ». Pour le CSAPA, l'évaluation indépendante du programme permet de réinterroger les pratiques, d'objectiver et de réaffirmer la pertinence de cette démarche originale, impulsée en 2008.

Après une synthèse des principes et modalités opérationnelles du programme de PRdD en milieu festif, le rapport présente les réalisations accomplies pour la saison 2017, calée sur l'année universitaire 2016-2017. Les résultats issus des volets d'études qualitatives et quantitatives renseignant la pertinence et l'utilité du dispositif sont ensuite présentés : le regard de fêtards lorrains, tous teufeurs, sur le programme évalué et la RdRD de façon générale est présenté dans un quatrième point avant que ne soit évoquée l'utilité perçue du programme par les acteurs de l'environnement professionnel ou institutionnel. Enfin, une synthèse des forces et faiblesses internes et externe du programme est proposée en conclusion, ainsi qu'un noyau de recommandations dans la perspective de consolidation et de transférabilité du dispositif.

I.1. Drogues en milieu festif « électro » : des contextes particulièrement à risque

Les fêtes et leur convivialité sont des cadres privilégiés des consommations d'alcool ou d'autres drogues. La désinhibition et la sociabilité facilitée par la consommation de ces substances ont un attrait certain pour les jeunes. La fête se présente comme l'opportunité de sortir du cadre, de s'essayer à modifier son état de conscience, par l'ivresse ou la combinaison d'alcool et de produits psychotropes. Cependant, la diversité des produits

¹ Bien que d'un registre familial, les termes de fêtards et teufeurs sont les seuls substantifs qualifiant de façon générique les personnes participant à une fête qui ne relève pas de la noce. Le mot teufeur renvoie davantage aux participants d'un événement de musique électronique. Fort employés dans la suite du rapport, ils apparaîtront sans guillemet.

disponibles et les opportunités de rencontre avec ces substances varient selon les univers festifs.

Les espaces festifs et le cadre particulier du milieu électro-alternatif

Selon les différents niveaux de contrôle sont applicables aux organisateurs par les pouvoirs publics, on peut distinguer schématiquement trois grands groupes d'espaces festifs rassemblant du public : l'urbain commercial, les manifestations publiques ponctuelles soumises à une déclaration administrative, les manifestations publiques musicales légalement ou illégalement non déclarées. L'espace festif urbain commercial est constitué par les établissements professionnels de convivialité, de nuit, de musique (salle de concerts), assujettis à des règles et des contrôles en termes de sécurisation, de contrôle d'accès des mineurs mais aussi de vente et de distribution de l'alcool. Ici le terme « commercial » renvoie au statut de ces établissements professionnels mais ne présume pas du caractère généraliste de la musique éventuellement diffusée. Les manifestations publiques ponctuelles, sportives, récréatives, culturelles ou musicales (festivals, foires, concerts, etc.), doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en préfecture. Les modalités déclaratoires varient selon si la musique est une composante majoritaire ou non de l'événement et en fonction de l'effectif prévisible de participants. Ces manifestations sont également assujetties à des règles de sécurisation avec la mise en place de Dispositifs prévisionnels de secours (DPS). Les soirées étudiantes, à caractère privé, prévoyant un débit de boissons, doivent être déclarées auprès des autorités municipales sur le territoire desquelles a lieu l'événement.

En ce qui concerne l'espace festif électro, les rassemblements dont le nombre prévisible de participants est supérieur à 250 (dont les tecknivals) font partie des manifestations publiques soumises à une déclaration obligatoire. Cependant des événements musicaux, notamment du genre électro-alternatif, sont parfois organisés dans de vastes espaces hors des villes, sans être déclarés à la préfecture qu'il s'agisse de petits rassemblements (en deçà du seuil de 250 participants) ou d'événements clandestins.

Le programme de PRdRD évalué porte à la fois sur les manifestations musicales déclarées ou non déclarées avec originellement une plus grande disposition à intervenir lors des événements de musique électro-alternative, influence originelle de l'espace festif électro par opposition à l'« electro-commercial » diffusée dans des établissements conventionnels.

Le milieu festif électro est multi-catégoriel. Il se partage, pour les espaces les plus urbains, entre clubs-discothèques, petites et grandes salles de concerts, bars, soirées privées ou étudiantes, festivals. S'ajoutent les événements de la scène électro : les *free parties* (accès gratuit ou participation financière volontaire) et les *rave parties* (payantes à caractère plus commercial), souvent en extérieur en zones rurales ou péri-urbaines, de tailles variées, souvent non déclarées en préfecture, ainsi que les zones dites « off » des festivals de musique ou encore les tecknivals, rassemblements de grandes ampleurs (d'une dizaine de milliers de participants) impliquant plusieurs *sound systems*, sur plusieurs jours. Cependant, aujourd'hui, l'espace festif électro ne dispose plus de frontière claire et son influence a diffusé, de manière plus ou moins marquée, dans les autres espaces festifs, notamment en ce qui concerne les consommations de produits psycho-actifs.

Des années 1990 à aujourd'hui, les consommations de drogues lors d'événements festifs de musique « électro » ou « techno » ont suscité une forte préoccupation chez les acteurs de la santé publique et de la sécurité publique, divers débordements, accidents voire des décès, étant survenus. L'ambiance festive et la recherche d'endurance durant ces soirées galvanisent le recours à des stimulants puis à d'autres substances afin d'en gérer les effets secondaires. Les dangers immédiats liés à l'ingestion des produits, à leur interaction, les risques routiers, de rapports sexuels non protégés ou les risques d'agressions ne sont pas propres au milieu festif « électro » *underground*. Mais ils peuvent y être exacerbés et prendre des formes singulières du fait de la précarité et de l'isolement des lieux qui requièrent une attention particulière et des mesures adaptées.

En 2002, le Conseil d'État a décrété l'obligation pour tout organisateur privé de déclarer un mois à l'avance les projets de rassemblements festifs donnant lieu à une diffusion musicale amplifiée et qui rassemblerait un effectif de plus de 250 personnes dans des espaces originellement non aménagés à cette fin (amendement « Mariani/Vaillant ») (Jospin *et al.*, 2002). La déclaration auprès de la préfecture du territoire concerné doit s'accompagner d'une autorisation d'occuper de la part du propriétaire. Les contrevenants encourent la confiscation du matériel de sonorisation. Les élus locaux se trouvent impliqués pour des questions d'autorisation de l'occupation de terrain, de nuisances sonores ou d'abandon de déchets. À la suite de ces nouvelles dispositions, une restructuration de l'espace festif alternatif s'est opérée, par son éclatement en de multiples petites scènes « *free* » discrètes.

Du côté des organisateurs de soirées, le non-respect de l'obligation de déclaration administrative sera d'abord influencé par les valeurs d'autonomie et de non-conformisme propres au mouvement électro-alternatif. Au fil du temps et de la raréfaction des autorisations préfectorales dans certaines régions, il a été davantage à la capacité technique des organisateurs à répondre aux contraintes de la procédure. Ainsi, au cours des dernières années, le SEA-festif a observé en Lorraine le retour et la montée d'organisations non déclarées. La difficulté d'organiser en extérieur, ou dans des lieux non aménagés pour cela, des scènes qui répondent aux exigences musicales, logistiques et de sécurité a incité les *sound systems* (organisateur de soirées) à se tourner aussi, au cours de la décennie 2010, vers des enceintes plus classiques, salles, bars ou clubs urbains, favorisant par là même le rapprochement avec des groupes qui étaient culturellement éloignés des usages de stupéfiants (Lancial *et al.*, 2016).

Les publics du festif « électro »

Les publics de l'espace festif électro apparaissent relativement diverses (Suderie *et al.*, 2010). Les « teufeurs » amateurs de musique électro-alternative revendiquent une image décalée et une « contre-culture » (Reynaud-Maurupt *et al.*, 2007b). Outre les codes vestimentaires (tenues amples, sombres, asexuées et adaptées aux conditions extérieures) et artistiques, cet univers s'est fondé sur des revendications non-conformistes, libertaires (Hoareau, 2007 ; Mollet, 2003 ; Verchère, 2004). Le *traveller*, nomade vivant et cheminant en camion d'une manifestation festive à l'autre représente le mode de vie idéal et les usages de drogues une expression directe. « *Raves* », *free parties* ou zones off des grands festivals, attirent également une population jeune avide de nouvelles sensations et multipliant les expérimentations de produits psychoactifs (Hoareau, 2005). Cette tendance s'est amplifiée

au cours des années 2010. Enfin, se multiplient également les « consommateurs » d'espaces festifs qui fréquentent indifféremment divers univers musicaux sans sentiment d'appartenance. Enfin, depuis un peu plus de cinq ans, le mouvement techno alternatif connaît un second souffle avec l'émergence d'une nouvelle génération de meneurs, adhérant aux valeurs originelles de liberté, d'autonomie, de solidarité. Cela a conduit à une multiplication de petits événements. Cette relève renoue avec le militantisme fondateur, s'engage dans des manifestations de soutien à l'autorisation de fêtes et s'applique à la recherche de compromis avec les autorités publiques (Lancial *et al.*, 2016 ; Pfau et Péquart, 2016).

Depuis les années 2000, le milieu festif électro a constitué un catalyseur de la diffusion des produits psychoactifs, notamment des drogues de synthèses, vers de nouveaux publics tels que ceux des espaces festifs commerciaux (discothèques, clubs, bars...). Un premier cycle de consommation de l'ecstasy s'est développé chez ces derniers par l'entremise d'adeptes du mouvement techno (Racine, 2002) qui se sont pour beaucoup retournés vers les clubs et les discothèques après l'adoption de la circulaire dite « Vaillant-Mariani » en 2002 qui, en réglementant l'organisation des fêtes alternatives, a réduit le nombre des rassemblement de grandes ampleurs. La publicité de ces événements reposant pour beaucoup sur les réseaux sociaux (RS), ils voient évoluer une mixité croissante de publics, en terme d'âge ou « d'appartenance » culturelle, la répartition entre jeunes majeurs et mineurs dépendant notamment de l'accessibilité des lieux et du mode et de délais de diffusion l'information via les RS. De même, l'organisation de *free parties* en zones rurales aurait contribué au développement des usages de drogues parmi les publics jeunes de ces territoires. Un flux inverse s'est installé vers le milieu alternatif, qui se veut originellement plus *underground* mais attire des publics diversifiés dès lors que les événements sont annoncés sur les réseaux sociaux (Cadet-Taïrou *et al.*, 2016). Cette porosité des espaces, accélérée sur la décennie 2010, renforce l'assimilation du courant électro à l'ensemble de la scène festive et ce faisant opportunités de rencontre d'une population éclectique avec les produits et notamment ceux « emblématiques » de la scène électro-alternative : stimulants et hallucinogènes de la culture techno (Bailly *et al.*, 2016 ; Lazès-Charmetant et Delile, 2016 ; Pavic, 2016 ; Zurbach et Hoareau, 2016).

Les usages et sur-risque du festif « électro »

Les données épidémiologiques récentes sur les consommations de drogues dans ces scènes musicales en France sont rares et reposent pour l'essentiel sur le dispositif TREND-SINTES². En 2005, une étude multicentrique menée par les sites « TREND-SINTES » de Nice, Toulouse, Bordeaux et Metz, révélait que, parmi 1 496 amateurs de musique électronique, le public de l'univers « alternatif » était le plus jeune, de 24 ans en moyenne (Reynaud-Maurupt et Cadet-Taïrou, 2007a ; Reynaud-Maurupt *et al.*, 2007b). Aux deux tiers masculin, il était

² Le dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues), coordonné par l'OFDT vise à décrire les tendances et phénomènes émergents liés aux produits psychotropes illicites ou détournés de leur usage en s'appuyant notamment sur un réseau de sept coordinations locales (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse). Il participe au Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui documente la composition des produits circulants (dosage, nouvelles molécules, logos), saisis par les services répressifs ou collectés directement auprès des usagers.

majoritairement composé de célibataires sans enfant. Il rassemblait également les plus grandes proportions de personnes en situation précaire sur les plans de l'emploi ou de l'hébergement : 49 % des inactifs de l'échantillon, 39 % de ceux ayant une activité rémunérée intermittente, 50 % déclarent des conditions d'hébergement précaires (chez des amis, en camion, en squat, en institution, dans la rue). En son sein, tous témoignaient de niveaux d'expérimentation élevés le cannabis étant consommé par quasiment la totalité, l'ecstasy par sept personnes sur dix et la cocaïne par six sur dix. Sans que cela ait pu être confirmé par des travaux épidémiologiques, divers témoignages plus récents d'observateurs et acteurs de terrains indiquent que la perméabilité croissante entre la scène électro-alternative et les autres espaces festifs au cours de la décennie 2010 s'accompagne d'un rajeunissement de la population qui la fréquente. Selon les informations recueillies par le dispositif TREND-SINTES, les espaces festifs « électro-alternatifs » ou *underground* voient circuler la plus grande variété de produits : alcool, cannabis, MDMA/ecstasy, cocaïne – comme dans d'autres espaces festifs – mais aussi des produits plus emblématiques tels que des amphétamines (speed), des hallucinogènes (LSD, champignons, kétamine) ou des NPS s'y assimilant (Cadet-Taïrou, 2016). L'alcool, le cannabis et le tabac y demeurent les psychoactifs les plus largement consommés. Si les usages de stimulants (MDMA/ecstasy, cocaïne) sont symboliques de la scène électro, la scène alternative est également particulièrement marquée par la présence des substances hallucinogènes naturelles ou synthétiques. De nouveaux produits se fabriquent à peu de frais à partir de précurseurs en vente libre dans les pharmacies et les supermarchés et aisément élaborés grâce aux indications accessibles sur internet ou par le bouche-à-oreille. Loin d'effrayer les « teufeurs », au contraire, des « recettes » se colportent de bouche à oreille soit pour amplifier les effets de la « montée » (phase d'euphorie) ou pour gérer la « descente » (phase plus dépressive). Le mélange des produits est alors de mise et la poly consommation, sans être une règle, reste très répandue dans cet espace.

Ces NPS – peut-être plus connus sous les termes de « *research chemicals* » (RC) ou « *legal highs* » – dépassent souvent les effets stimulants, euphorisants ou relaxants, des stupéfiants qu'ils imitent (ecstasy, amphétamines, cocaïne, cannabis, etc.). Si la situation semble actuellement se stabiliser autour de la circulation de quelques molécules adoptées par les usagers, l'étendue des conséquences sanitaires demeurent mal cernées, du fait du peu de recul disponible. Alors qu'une partie de ce marché a un caractère confidentiel – dirigé vers un public d'initiés ou via le *dark web* – une commercialisation plus généraliste coexiste – avec des conditionnements et designs attractifs, notamment pour des publics jeunes – et facilite l'accès aux NPS. Outre cette disponibilité, la commercialisation numérique des NPS permet des prix très compétitifs par rapport à ceux des substances illicites qu'ils imitent. La revente « de rue » est rentable puisqu'elle s'effectue en moyenne au triple des tarifs sur Internet (Martinez et Lahaie, 2013). Ces reventes ont été observées parmi les usagers de l'espace festif alternatif où elles étaient davantage le fait de revendeurs isolés ou d'usagers redistribuant dans la communauté festive des produits qu'ils se sont procurés par Internet, que de réseaux de trafic organisés (Cadet-Taïrou *et al.*, 2013). Mais, au terme d'une phase de curiosité, l'intérêt pour ces substances s'est relativement stabilisé et les NPS occupent finalement une place assez marginale par rapport aux produits « traditionnels » (Cadet-Taïrou *et al.*, 2017).

Depuis 2010, on observe une hausse généralisée des teneurs en principe actif particulièrement visible sur le marché des stimulants (MDMA/ecstasy en poudre ou comprimés, cocaïne, amphétamines) et de la résine de cannabis. Ces produits ont alors vu leurs prix augmenter, à l'exception des amphétamines dont les prix sont stables et de la MDMA en poudre, meilleur marché en 2015 qu'en 2010 (Cadet-Taïrou *et al.*, 2016). Les trafiquants ont appliqué des stratégies de prix sur la quantité empruntées au marketing traditionnel.

La « manufacture » non contrôlée jette un doute substantiel sur la composition réelle et les dosages des produits (part du ou des principes actifs dans une poudre ou un comprimé) et de fait accroît le risque toxique et de surdose. Ces risques sont amplifiés par l'inexpérience (lorsque les effets de la première prise tardent, des usagers novices peuvent réitérer trop rapidement jusqu'à un éventuel accident) et par les contextes d'usage en milieu festif : les consommations opportunistes (aléatoires), les combinaisons en particulier lorsqu'elles ne sont pas raisonnées, le manque de repos, les prises intentionnellement rapprochées à des fins de « défonce » (où l'alcool joue largement sa part) (Cadet-Taïrou, 2016). À la recherche d'effets stimulants et dans un contexte de sollicitations accrues, parmi les participants de ces fêtes méconnaissent souvent la composition des substances qui leur sont proposées et les moins aguerris peuvent sous-estimer les risques auxquels ils s'exposent en les utilisant. Ces risques sont accrus lorsque les usagers méconnaissent les principes de la Réduction des risques et des dommages.

L'action de santé en milieu festif

La prévention et la réduction des risques et des dommages en milieu festif a été davantage étudiée lorsqu'elle concernait les espaces urbains et les établissements de convivialité commerciaux avec une focale sur les abus d'alcool (Bolier *et al.*, 2011 ; Duch *et al.*, 2012 ; Jones *et al.*, 2011). En France, plusieurs métropoles ont mis en place des dispositifs de prévention de l'abus d'alcool et de drogues dirigés vers les sites ou établissements récréatifs urbains mais ces expériences ne font que rarement l'objet d'évaluation publiée.

En milieu festif électro, les premières démarches de réduction des risques sont communautaires, mises en œuvre des participants et organisateurs de manifestations clandestines, au début des années 1990. Rapidement, des associations ou ONG humanitaires de lutte contre le Sida ou d'addictologie leur emboîteront le pas, compte tenu des dommages immédiatement encourus par les populations évoluant dans ces manifestations, des risques chroniques et facteurs de risques accrus physiques, inhérents aux contextes, et sociaux.

En France, les principes d'interventions généraux en matière de réduction des risques en direction des usagers de drogues ont été intégrés par décret au code de santé publique (CSP) en 2005 (Raffarin *et al.*, 2005) et consolidés ultérieurement (art. L3411-8 du CSP) par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 (Premier ministre, 2016). Le *testing*, reconnaissance rapide et présomptive de produits par réaction colorimétrique, est prohibé, mettant fin à des années de polémique sur la pertinence du procédé. Ces principes sont réaffirmés dans un référentiel national des acteurs associatifs, constitué à la demande de la Direction générale de la santé, pour une mutualisation des savoirs et des pratiques, face à une plus grande porosité des espaces festifs et des transferts accrus des publics/communautés et des usages ayant

entraîné dans leur sillage une diversification du paysage des intervenants (AFR, 2012). Ce référentiel de RDR en milieu festif préconise un accueil sans jugement, ni moralisation, la présentation objective des risques, en laissant à l'utilisateur son libre arbitre (dans le respect du libre choix de chacun) et de sa décision finale, en tant que citoyen capable d'assumer ses choix, en connaissance de cause. Il rappelle les principes d'anonymat et de confidentialité à garantir aux usagers faisant appel aux interventions de RDR et souligne que « *Les acteurs, professionnels de santé ou du travail social ou membres d'associations, comme les personnes auxquelles s'adressent ces activités doivent être protégés des incriminations d'usage ou d'incitation à l'usage au cours de ces interventions.* ».

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé étend le principe de réduction des risques à la réduction des dommages et précise les divers objectifs que peut recouvrir la RdRD (réduction des risques et des dommages). En résumé, les objectifs énoncés consistent à délivrer des informations sur les risques et les dommages liés aux SPA ; orienter les usagers de drogue vers les services de soins et sociaux ; promouvoir et distribuer des matériels et produits de RDR ; participer à l'analyse, à la veille et à l'information, sur les usages (transformation et consommation) et sur la dangerosité des substances consommées. Surtout la loi dispose qu'un intervenant agissant conformément à sa mission de RdRD, autorisée législativement, est protégé au titre de l'article 122-4 du Code pénal et n'est donc pas pénalement responsable.

En milieu festif, l'intervention préventive face aux consommations de substances psychoactives est tournée prioritairement vers les risques intrinsèques aux comportements d'usage. Elle porte aussi sur les risques environnementaux et contextuels inhérents à l'occupation de lieux souvent non aménagés voire accidentogènes et isolés (y compris quant au réseau GSM), induisant un risque routier additionnel. Les professionnels de RDR doivent s'adapter à l'hétérogénéité du public, à la fois en termes d'âge, de « familiarité » à l'égard des produits et de comportements d'usages (usage occasionnel, abus, dépendance). Leurs réponses doivent prendre en compte le produit en soi, la quantité consommée et la fréquence, le mode et le contexte de consommation, ainsi que la vulnérabilité estimée du consommateur.

I.2. Matériel et méthode : apprécier les résultats au regard du processus

L'évaluation vise à apprécier l'utilité sociale perçue du programme au regard de son processus et son environnement. Pour cela, différents volets d'études ont été conduits, appréhendant les ressorts du programme, ses réalisations, les besoins satisfaits et les attentes qui demeurent. Ils ont permis de croiser les regards des porteurs du programme, des utilisateurs – organisateurs de soirées et fêtards usagers ciblés – ainsi que des acteurs institutionnels et professionnels locaux. La méthode évaluative a été guidée par un ensemble d'axes de recherche illustrant les interrogations et les attentes des opérateurs et des décideurs (questions d'évaluation). Cependant, les particularités du cadre évalué ont conditionné de façon réaliste la méthode et donc la portée de l'évaluation en ce qui concerne la mesure de l'impact.

Questions d'évaluation

Douze questions d'évaluation ont émergé de la réflexion préliminaire associant les parties prenantes et les pilotages national et local de l'évaluation. Elles interrogent les différents niveaux d'analyse évoqués. Ce sont les suivantes :

Pertinence

- 1) Le concept du programme répond-il à un besoin ?
- 2) S'intègre-t-il dans l'environnement socio-institutionnel et professionnel local de la lutte contre les addictions ?

Effectivité/fidélité

- 3) Les objectifs quantitatifs et qualitatifs (diversité des événements et des publics-cibles) du cahier des charges sont-ils remplis en cohérence avec le budget alloué ?
- 4) Des mesures de contrôle-qualité du service sont-elles mises en œuvre ?

Utilité

- 5) Le public-cible recourt-il au service ?
- 6) Le public-cible met-il en œuvre les mesures de préventives conseillées ? Utilise-t-il le matériel de RDR ?
- 7) Le programme produit-il des effets iatrogènes/contre-productifs auprès du public-cible et de son environnement ?

Effizienz, cohérence et viabilité

- 8) Les moyens définis sont-ils à la mesure des réalisations escomptées ? Le programme est-il viable ?
- 9) Le programme est-il coût-bénéfique ?

Extension et transférabilité

- 10) Quelles sont les marges d'amélioration pour consolider le programme ?
- 11) Le programme, au prisme des améliorations recommandées, est-il extensible ?
- 12) Le programme est-il transférable, au prisme des améliorations recommandées, et sous quelles conditions ?

Les résultats d'évaluation sont présentés dans ce rapport par thème puis résumés selon ces questions évaluatives, indépendamment du volet d'étude dont ils sont issus.

Méthode : approches, modes de recueil et échantillonnage

L'évaluation doit mettre au jour les éventuels besoins, les moyens d'affiner la stratégie d'action et les conditions de transférabilité. Activités, moyens déployés, partenariats et facteurs environnementaux, qu'ils agissent comme moteurs ou obstacles du programme, figurent dans le champ de l'évaluation afin de renseigner son utilité et les besoins à satisfaire.

L'évaluation de processus interroge et confronte différentes composantes du programme afin de jauger la justesse des objectifs et des moyens, à travers l'analyse de :

- la pertinence du programme, soit sa capacité à poursuivre des objectifs en résonance avec les besoins du public visé ;
- la cohérence entre les objectifs opérationnels du programme et les moyens prévus ;
- son effectivité, son déroulement fidèle au cadre de réalisation prédéfini ;

- ainsi que son efficacité, autrement dit les réalisations à l'aune des moyens déployés.

Afin de renseigner les questions d'évaluation, un dispositif mixte d'études complémentaires, qualitatives ou quantitatives, a été organisé, incluant : ① le recueil d'indicateurs de réalisation, ② l'étude de l'environnement/écosystème professionnel et institutionnel, ③ l'étude du microcosme du programme auprès des utilisateurs et opérateurs du programme et ④ une enquête auprès de fêtards lorrains sur leur recours à la RdRD et leurs perceptions.

Évaluation du processus		Évaluation des effets	
Fidélité, cohérence, efficacité ?	Pertinence, utilité ?	Pertinence, utilité ?	
① Indicateurs de réalisation [Activités/ cahier des charges]	② Étude de l'environnement professionnel et institutionnel [Acceptabilité du programme, utilité perçue, attentes et perspective]	③ Étude du microcosme auprès des utilisateurs et opérateurs du programme [Principes d'intervention, pratiques, utilité perçue et perspectives]	④ Enquête auprès de fêtards lorrains [Acceptabilité, recours, utilité perçue]

① Indicateurs d'activités [Fidélité, cohérence, efficacité]

Un noyau de 11 indicateurs de réalisation recensés dans le cadre du suivi interne des opérateurs ont été recueillis pour la période de septembre 2016 à septembre 2017, représentant une saison complète du programme avec une équipe donnée de bénévoles.

② Étude de l'environnement professionnel et institutionnel [Acceptabilité de la RdRD, perceptions sur utilité, besoins]

L'écosystème du programme a été étudié à travers un ensemble d'entretiens semi-directifs, individuels ou collectifs, auprès de 25 acteurs institutionnels ou professionnels, recrutés de façon raisonnée, dans le cadre d'une collaboration entre l'OFDT et l'Université de Lorraine (UL). Il s'agissait d'appréhender chez ces protagonistes l'acceptabilité du programme, leur perception sur son utilité et sur les besoins existants. Les entretiens ont été anonymisés.

Ainsi, 11 représentants institutionnels, de l'ARS, des préfectures de la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle (aucune réponse n'ayant été obtenue de la préfecture des Vosges), ont été interviewés par l'OFDT. Outre ces décideurs locaux, 14 professionnels ont été entendus par une équipe du Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S), issus des premiers secours (dont le SDIS), de deux BDPJ, des deux autres CSAPA intervenant en festif en région ainsi que du milieu de l'événementiel commercial. Les professionnels de sécurité et du festif commercial ont été démarchés aléatoirement et recrutés sur la base du volontariat.

③ Étude du microcosme auprès des utilisateurs et opérateurs du programme [Principes d'intervention, réalités pratiques, utilité perçue et perspectives]

Des entretiens semi-directifs ont menés auprès d'acteurs de la scène festive, organisateurs de soirée (*sound systems*), teufeurs mais aussi référent et bénévoles du SEA-festif, afin de

capter les ressorts du programme, les réalités du terrain, l'utilité perçue au prisme des besoins satisfaits et des attentes portées vers un tel dispositif.

Ainsi, 14 personnes ont été entendues individuellement, en face-à-face ou par téléphone, de février à août 2017. Les sujets ont été recrutés de façon raisonnée. En plus du référent du SEA-festif et du directeur-adjoint du CSAPA, ont été inclus : trois *sound systems* sollicitant régulièrement le SEA, un groupe varié de bénévoles (de sexes, âges et anciennetés distincts) ainsi que des teufeurs volontaires identifiés par l'entremise de bénévoles. Des observations ethnographiques ont été menées lors de deux événements festifs, reportées au premier trimestre 2018, du fait de la difficulté à recruter un observateur formé et à la suite de plusieurs annulations de soirées.

④ Enquête en ligne sur les recours et attentes des usagers [Acceptabilité du programme, retours d'expérience, utilité perçue]

L'enquête en ligne auprès de teufeurs est ponctuelle (transversale), anonyme et sur la base du volontariat, dans la mesure où il s'agit d'un public non captif et non contrôlé. Le lien du questionnaire a été publié sur le compte Facebook® du SEA-festif, mode de communication privilégié du service, afin de recruter des personnes ayant connaissance du programme évalué. Il a été relayé sur la page d'un organisateur de soirée volontaire. L'enquête a exploré le point de vue de teufeurs de la scène électro lorraine sur la RDR, leur recours à ce type de service en général et au programme évalué en particulier. Elle a permis d'aborder aussi les risques et conséquences auxquels sont confrontés les usagers de drogues.

D'avril à novembre 2017, 92 personnes fréquentant le milieu festif lorrain ont répondu sur la base du volontariat à une enquête en ligne, transversale et anonyme. Ces répondants âgés de 16 ans à 40 ans, de 25,4 ans en moyenne [20,7-30,1], comptent 57 hommes (62 %) et 35 femmes (38 %). En 2014, l'enquête menée par le SEA-festif sur un an, qui avait recueilli sur site 945 réponses, révélait un public de 24 ans en moyenne, composé de 36 % de femmes. Parmi ces répondants, **87 sont « sortis » en Lorraine entre septembre 2016 et novembre 2017**, presque tous sauf un (93 %) sont allés au moins une fois en *rave party* ou *free party*, 57 (62 %) ont participé à un festival de musique, 45 (49 %) se sont rendus en soirée étudiante, club ou boîte de nuit et une seule personne ne mentionne aucune sortie de ce type sur les 14 derniers mois. Parmi les 87 fêtards récents, 41 (de 24,7 ans en moyenne) se souviennent avoir déjà été en contact au moins une fois avec un intervenant de RDR en soirée, pour eux-mêmes ou pour un ami. Les trois quarts (30) ont pu confirmer que l'intervenant rencontré faisait partie du programme évalué, six se sont aussi adressées à une autre équipe de RDR, quatre se sont adressées exclusivement à une autre équipe de RDR alors que 11 n'ont pas été en mesure de préciser quel était le rattachement de l'intervenant rencontré.

Les données recueillies ont fait l'objet de tris à plats et tris croisés simples pour une analyse descriptive exploratoire, sans redressement faute d'effectif original théorique.

Limites méthodologiques

En théorie, mesurer l'efficacité du programme aurait requis la mise en œuvre d'un essai contrôlé randomisé qui, en comparant un groupe du public-cible à un groupe de contrôle (en

tout point comparable mais n'ayant pas bénéficié du dispositif), aurait permis de vérifier si les évolutions constatées chez les premiers étaient imputables ou non au dispositif. Un tel protocole s'est avéré infaisable, faute de pouvoir maîtriser la constitution du groupe de bénéficiaires du programme face à un public non captif, a priori peu conciliant, comprenant de nombreux individus sous l'emprise de substances lors des événements festifs et qui ne sont guère accessibles en dehors. La constitution d'un groupe de comparaison s'avérait tout aussi problématique, en l'absence de recensement des lieux et dates des événements festifs lorrains interdisant toute base comparative³. Pour la même raison, il n'a pas été possible non plus de mesurer l'impact du programme à travers l'activité des services d'urgence ou des forces de l'ordre. Ainsi l'appréciation de l'utilité du programme a reposé sur les résultats observables à court terme au regard des comportements escomptés –recours au service, matériel délivrés et utilisés, entretiens et orientations réalisées – et sur des indicateurs indirects (satisfaction quant au service, utilité perçue).

L'une des sources utilisées pour illustrer l'utilité du dispositif a été une enquête en ligne auprès des personnes consultant du compte Facebook® du SEA-festif (*followers*) explorant le recours, les perceptions et attentes du public-cible du programme en matière de prévention et de RdRD. L'enquête a été ouverte sur huit mois (d'avril à novembre) en 2017 en couvrant les saisons de plus forte activité en ce qui concerne la scène festive. Le questionnement sur ces sujets et par ce format étant inédit, il était difficile d'estimer un nombre théorique de réponses et une durée adéquate de collecte. Ainsi, en l'absence de point de référence, il est difficile de jauger le succès de la campagne à l'aune des 92 réponses recueillies. Parmi ces 92 répondants, 87 personnes ont déclaré être « sortis » en Lorraine au moins une fois de septembre 2016 à novembre 2017. Compte-tenu de la difficulté d'approcher ce public – présumé peu conciliant globalement à l'égard d'une enquête assimilable à une démarche institutionnelle – on peut considérer avec une certaine satisfaction ces effectifs. Néanmoins, cet échantillon demeure modeste au plan statistique et au regard du large public de fêtards (9 000 ont participé aux seuls événements couverts par le programme). Il appelle donc à des précautions dans l'interprétation des résultats. Le lecteur est invité à considérer les ordres de grandeurs et les tendances prédominantes traduits par les données chiffrées.

Pilotage et éthique

Outre un pilotage national réunissant la MILDECA, Santé publique France et l'OFDT, pour le suivi méthodologique de l'évaluation, un comité de suivi local a été constitué pour soutenir le déploiement de l'évaluation. Ce comité de suivi animé par l'évaluatrice de l'OFDT a rassemblé des représentants de l'Agence régionale de santé (ARS), du cabinet du chef de projets régional MILDECA (ceux des départements lorrains n'ayant pas pu répondre à l'invitation) et de la gendarmerie (BPDJ 57) et le directeur-adjoint du CSAPA.

³ L'ANPAA-Lorraine a lancé en avril 2018 une enquête pour un état lieux des manifestations festives et des besoins en prévention qui fait écho à ce manque de visibilité sur le volume des divers événements festifs de la région.

Le rapport a fait l'objet d'une lecture critique au sein de l'OFDT, comme garantie de la qualité méthodologique et d'exécution et du respect des règles éthiques professionnelles.

2. CONTOURS DU PROGRAMME EVALUE

Le « programme de prévention et de réduction des risques et des dommages (PRdRD) en milieu festif en Lorraine » est porté par le CSAPA Les Wads. Il est mis en œuvre par le référent du milieu festif au sein de service de prévention (le « Service en amont » ou SEA), avec l'appui d'une douzaine de volontaires bénévoles qui se relaient à raison de six environ par intervention. La contribution de bénévoles est caractéristique de ce programme et le pilier d'une approche de prévention par les pairs. Les protagonistes, ressorts et attentes liés au programme sont développés ici.

2.1. Portage, naissance et enjeux

Le centre Les Wads est implanté en Lorraine depuis 1990, à Metz et Freyming-Merlebach. Il fournit un service en matière de prévention, d'accueil, de réduction des risques, d'hébergement thérapeutique, de recherche et d'observation sur les addictions. Il est une antenne du Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (CMSEA) dont la mission est « de sauvegarder et promouvoir les possibilités d'accès à l'autonomie, à la dignité et à la solidarité pour les personnes en difficulté » (extrait des statuts du CMSEA). Les premières interventions du CSAPA Les Wads en matière de prévention des conduites à risque et de RDR en milieu festif remontent à 2004, lors du mémorable Teknival de Chambley, en Meurthe-et-Moselle, l'un des plus grands rassemblements organisés en France, avec de très nombreux *sound systems* et 90 000 participants en quatre jours. Le CSAPA Les Wads s'est ensuite engagé envers les usagers de drogues en milieu festif face à l'urgence d'intervenir auprès de ce public particulièrement à risques.

À la fin de l'année 2007, la Lorraine a effectivement répertorié en l'espace de quelques mois une douzaine de décès liés à la consommation de drogues, chez des jeunes gens identifiés par les services médico-légaux comme des primo-consommateurs, supposés non avertis, qui avaient combiné plusieurs produits (poly consommation). Ces événements ont ravivé le besoin d'une assistance professionnalisée in situ pour parer le plus en amont possible aux risques liés aux consommations de SPA. Un groupe de travail spécialement constitué par la DDASS de la Moselle, auquel le CSAPA a participé, a acté les risques liés à la banalisation des drogues, la difficulté d'accéder aux usagers, leur manque d'information et le besoin de leur transmettre des recommandations de réduction des risques. Dès lors, avec le soutien des autorités locales (préfecture et ARS, notamment), le CSAPA Les Wads a affiné son projet d'interventions en milieu festif, favorisant des réponses individualisées de prévention des conduites à risque. Il a misé sur la communication d'informations claires en libre accès et par la mise à disposition d'un espace de *réassurance (chill out)* et de matériels destinés à gérer et réduire certaines prises de risques, de façon immédiate, in situ. Depuis 2010, le SEA-festif a choisi d'être secondé pour cette mission par des pairs bénévoles, sensibilisés, formés et relais d'opinions potentiels.

En Lorraine, 555 recours aux urgences pour usage de SPA ont été enregistrés en 2015, pour des patients de 36,3 ans en moyenne, des hommes pour les trois quarts (74 %) comme au

plan national (72 %) (Base de données OSCOUR)⁴. Ces patients sont plus âgés en moyenne qu’au plan national et l’écart d’âge entre hommes et femmes est davantage marqué qu’en France entière, soit respectivement 34,7 ans pour les hommes et 40,8 ans pour les femmes en Lorraine contre respectivement 33 ans et 36 ans en France. En Lorraine comme au plan national, les principales substances impliquées identifiées sont le cannabis puis les opiacés (tableau 1). Les substances psychoactives ne sont pas identifiées (par exemple lorsque plusieurs ont été combinées) pour une part importante des cas qui s’avère supérieure à la moyenne nationale (31 %) pour les départements de la Meuse (54 %), des Vosges (49 %) et de la Moselle (38 %), alors qu’elle n’est que de 24 % en Meurthe-et-Moselle. Chez les personnes de 15 à 29 ans accueillies aux urgences pour un usage de drogues, la proportion de cas associés à de multiples substances est bien supérieure (+6 points) à la proportion nationale dans cette tranche d’âge.

Tableau 1. Recours aux urgences pour usages de drogues selon les substances impliquées, en Lorraine comparée à la France, en 2015 (en %)

	France ⁽¹⁾ (3667 cas)	Lorraine (213 cas)	Meurthe-et- Moselle (74 cas)	Meuse (13 cas)	Moselle (77 cas)	Vosges (49 cas)
Substances psychoactives multiples ou non précisés	31	37	24	54	38	49
Cannabis	36	39	43	15	45	29
Opiacés	15	16	22	23	13	10
Cocaïne	8	4	4	8	3	4
Autres stimulants (dont caféine)	4	3	7	0	0	4
Hallucinogènes	5	1	0	0	1	2
Non spécifié	XX	0	0	0	0	2
Tous cas	100	100	100	100	100	100

(1) Métropole, DOM et Mayotte

Source : Réseau OSCOUR®, Santé publique France. Exploitation OFDT

Les opérateurs du programme évalué ont un vaste théâtre d’intervention puisqu’ils sont amenés à se déplacer sur les quatre départements lorrains (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges). Le milieu festif régional, notamment celui de musique alternative, se caractérise par de regroupements, déclarés ou clandestins, de 200 à 500 personnes, que l’on peut qualifier de « petits » événements par comparaison aux scènes de 1 500-2 000 participants auxquelles on peut assister en Bretagne ou en Île-de-France. Les soirées

⁴ Créé en 2004, le réseau OSCOUR® pour la surveillance de l’activité des structures d’urgences hospitalières est géré par Santé Publique France. Il recense entre autres les recours aux urgences en lien avec l’usage de drogues. Il s’est ensuite développé progressivement. En 2015 (dernières données publiées), parmi les 770 services d’accueil d’urgence (700 unités d’urgence) répartis sur le territoire français (métropole, DOM, Mayotte compris), 632 participent au réseau OSCOUR®. La couverture est variable selon les régions mais elle est proche de 100 % en ce qui concerne la Lorraine (contre 86 % au plan. Pour plus d’informations : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Veille-et-alerte/Surveillance-syndromique-SurSaUD-R/Reseau-OSCOUR-R>

clandestines sont organisées en extérieur ou dans des enceintes qui, souvent, ne sont pas adaptées à l'accueil de public.

Le SEA-festif est en contact avec des organisateurs de soirées œuvrant dans des cadres variés et selon des logiques propres quant à la dimension festive ou l'appréhension de la question des drogues et de la prévention. Si, initialement, l'action était davantage centrée sur l'espace alternatif, identifié comme prioritaire, le service a diversifié son terrain afin de répondre aux préoccupations du financeur, l'ARS, mais aussi pour ne dénoncer la stigmatisation de l'espace alternatif. Alors qu'en 2015 les interventions étaient équilibrées entre l'espace alternatif et l'espace commercial, en 2017, les trois quarts ont concerné le milieu électro-alternatif. Les admissions aux urgences pour usage de SPA en Lorraine.

2.2. Ses principes et cadre d'action

Du point de vue de la direction du CSAPA, la prévention applicable au milieu festif s'inscrit dans un continuum : éviter les primo-usages, gérer les usages et les abus, réduire les risques encourus, gérer les dommages associés. Référent et bénévoles se doivent de respecter les valeurs de la réduction des risques, définies par le référentiel national des interventions de réduction des risques (AFR, 2012) : (...) il ne s'agit pas ici de transmettre une information standard sur des produits et pratiques, à destination d'un « public » postulé comme uniforme mais bien d'une intervention qui travaille le rapport singulier d'une personne à un produit et ses pratiques, sans faire peser de normes et valeurs.» (Levilain, 2018). Le coordinateur du SEA-festif fournit aussi une vision pragmatique co-construite avec d'autres intervenants professionnels de la région : prévenir c'est « *faire en sorte que les gens puissent faire leurs propres choix de façon éclairée, sans choisir à leur place* » et réduire les risques visant à aider les usagers à éviter les dommages autant que possible sans nécessairement viser l'abstinence.

Son ancrage autour d'un stand et d'un *chill out*

Sur un principe de responsabilisation du public, la posture de l'équipe d'intervenants est à mi-chemin entre « aller-vers » et « faire venir ». Ici, l'aller vers signifie principalement un démarchage proactif auprès d'organisateur de soirées pour accéder à des événements festifs. L'autre facette, la principale, réside dans la mise à disposition de services et d'espaces d'accueil non mobiles, à travers un stand d'information, un *chill out* ou espace de réassurance (voir glossaire) (tente aménagée avec coussins, tapis et couvertures) et un minibus vers lesquels « faire venir » les usagers sur les sites festifs. Les intervenants ont préféré privilégier cette posture d'accueil où les personnes doivent faire la démarche de quérir, plutôt que des maraudes qu'ils perçoivent comme une modalité à la fois plus intrusive et appelant à moins de responsabilisation.

Je prône une consommation responsabilisée (...) Je ne suis pas là pour faire du prosélytisme sur la drogue, non plus. Je ne suis pas là pour dire aux gens : « Allez-y, mettez-vous en plein dans le cornet. » Ce n'est pas du tout mon idée. Je suis là pour dire que de toute façon de la drogue, il y en a, et que de la consommation, il y en a. Il faut que les gens puissent avoir un maximum d'informations sur ça et avoir les bons réflexes et les bons positionnements en cas de trop grosse crise. (Bénévole B du SEA, depuis 5 ans, homme, 30 ans)

Cette logique d'intervention en milieu festif peut être qualifiée par l'observateur ethnographique de discrète et ténue, compte tenu du caractère souvent illégal des consommations voire des événements couverts. Le discours doit s'abstenir de juger pour autoriser le dialogue. Il s'agit de trouver le juste équilibre pour instiller une réflexion sur les usages sans psychologisation ni excès de moralisation. Le propos est adapté à la situation de l'interlocuteur, sa personne, le(s) produit(s) et l'environnement. Une attention particulière est portée aux usagers les plus jeunes avec une visée préventive plus marquée. L'approche adoptée se veut peu intrusive, à bas seuil d'exigence, pour être acceptée par le public-cible, renforcée par l'implication de pairs. Elle est basée sur une mise à disposition d'informations et de matériels de réduction des risques qui peuvent servir de prétexte à un dialogue et s'établit comme une passerelle potentielle vers le soin. En toile de fond, l'équipe aspire à inciter la communauté festive à davantage d'autonomie (*empowerment*) dans la mise en œuvre de mesures de RdRD.

(...) c'est comment on va réussir à faire parler la personne sans lui faire passer un interrogatoire ou sans juger ses consommations. Et quand on a réussi à faire ça, le problème c'est comment l'arrêter, parce que généralement les gens ont beaucoup de choses à dire, peuvent déverser, peuvent parler de leur vie. Parce que, souvent, quand on parle de consommations de drogues plus ou moins problématiques, ça soulève plein d'autres choses. Ça peut soulever des problèmes personnels, des difficultés etc. Donc, des fois (souffle) eh ben faut réussir à arrêter la conversation au bout d'une demi-heure, trois-quarts d'heure ou 1 heure. (Référénts du SEA-festif)

On va lui donner toutes les informations sur le produit : ce qu'il va y trouver de positif mais aussi ce qu'il va y trouver de négatif. Dans l'idée, on va quand même avoir un discours qui amène la personne à réfléchir sur pourquoi elle a envie de prendre ça. Pourquoi à cette soirée-là, elle ressent le besoin de consommer alors qu'elle passe peut-être une bonne soirée et qu'elle n'a peut-être pas besoin de plus. On ne va pas essayer de faire pencher la balance absolument. Ce n'est pas du tout ça. Par contre, on va essayer de faire en sorte qu'elle ait toutes les clés en mains pour prendre la meilleure décision pour elle-même. (...) Mais dans l'idée, on n'incite pas du tout les gens à prendre de la drogue. Pas du tout. Par contre, on est très honnête sur le fait qu'il y a des aspects positifs à prendre de la drogue. Il ne faut pas dénier ça. Ça fait partie de la réalité. C'est aux gens de trouver l'équilibre, de peser le pour et le contre et de prendre leur décision. (Bénévole E du SEA, depuis 2 ans et demi, femme, 24 ans)

Le programme mise sur la capacité des personnes à se responsabiliser à l'égard de leur santé afin de contrer les risques sanitaires sur le plan physique, mental et social, incluant notamment les risques d'ordre judiciaire, financiers, l'isolement, la dépendance voire les incidences sur le relationnel familial, amical, de couple. C'est pourquoi les échanges engagés ne se limitent pas au seul sujet des drogues. Ce mode d'intervention implique que l'utilisateur soit actif et performant alors que les personnes ne sont pas toujours dans ces dispositions, ont parfois un usage instrumental du dispositif ou sont trop fatiguées ou sous l'emprise de SPA. Dans tous les cas, l'intervention suppose une compétence réelle pour discerner dans ces situations entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas (...) de trouver la prise permettant d'entrer dans une logique de prévention, de gérer des interactions parfois difficiles, d'éviter qu'elles ne débordent ou ne dépassent certaines limites » (Levilain, 2018).

En général, nous ce qu'on voit le plus (comme problème) c'est des gens complètement

arrachés qui sont pas forcément en état de nous répondre vu leur état. Leur(s) pote(s) qui nous le laisse(nt) comme ça en mode « démerdez-vous » et après c'est à nous de deviner la consommation du gars et ce qui l'a poussé à être dans un état comme ça. Si on n'a aucune idée de ce qui est arrivé au gugus, ça va être un peu difficile d'intervenir. (Bénévole A du SEA, depuis 6 mois, homme, 20 ans)

Selon la soirée, selon le moment, si on est débordé ou pas, cet entretien-là ne se fait pas forcément et les personnes en face doivent avoir envie de faire ces entretiens. C'est le libre arbitre, le libre choix des personnes en face de nous. (...)S'ils n'ont pas envie d'entendre le discours : 'Bonne soirée messieurs-dames. Pensez juste demain à vos potes'. Machin et tout. Deux-trois informations lâchées à la va-vite et 'si tu as besoin de quelque chose plus tard, repasse'. (Bénévole B du SEA, depuis 5 ans, homme, 28 ans)

Sur le stand et dans le *chill out*, tous les intervenants du SEA-festif veillent à maintenir ces espaces libres de consommation et « recadrent » si besoin les usagers qui tentent de contrevenir à la règle tout en tâchant de maintenir une posture neutre.

Quand je vais sur le stand et que y en a un qui se roule un pét, 'écoute mec évite de faire ça là' -ouais tu vas me faire la morale ?' - non je m'en fous, je suis pas là pour ça je suis là pour te dire fais pas ça ici c'est tout. Genre tu prends tes petites jambes, tu vas 3 mètres plus loin on va pas t'emmerder. (Bénévole-usager A du SEA)

Et puis euh on a aussi (dans le chill out) des panneaux pour leur dire : 'Ici on consomme pas de stupéfiant : tu fumes ta clope, tu bois ta canette, ok, mais le reste 'nan''. Mais euh, ces derniers temps, on voit de moins en moins de gens qui respectent ça et bien souvent on est obligé de montrer les dents pour essayer de les faire remballer tout ça et d'aller voir ailleurs. (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans)

Le recours à des pairs est apparu comme le vecteur de communication le plus pertinent pour asseoir la crédibilité des messages préventifs, légitimer la parole et ainsi favoriser son acceptation par les jeunes usagers. Leur investissement et les liens qu'ils ont établis tendent à renforcer l'intérêt et l'adhésion du public et des organisateurs (*sound systems*) pour la démarche de santé du SEA. La dimension discrète et ténue de l'intervention « engage un savoir-faire et savoir-être largement incorporés et acquis par l'expérience, quant aux manières d'accrocher les personnes et d'avoir prise sur elles, d'introduire au bon moment et de la bonne manière dans l'interaction des éléments d'information ou des éléments de prévention en parlant et interrogeant sur les produits et les prises, ici et maintenant pour en arriver à parler de manière plus générale » (Levilain, 2018). Du fait du profil des bénévoles, issus pour beaucoup de la communauté des teufeurs, le coordinateur a conscience que la notion de « prévention par les pairs » s'applique davantage à l'action en milieu alternatif, le terme impliquant le partage d'un même code entre pairs-intervenants et public destinataire du programme. Cette condition n'est plus pleinement remplie lorsque le SEA-festif s'adresse d'autres publics comme celui de l'espace commercial.

L'équipe conçoit une limite à cet accompagnement qui ne doit pas se substituer à une prise en charge sanitaire ni à un service d'ordre face aux débordements. L'équipe borne de fait son action dans la temporalité de l'événement festif, en couvrant le début et le milieu de soirée davantage propices aux échanges plutôt que la fin de soirée, où la « fête est consommée » et les conséquences des abus se font sentir. Cette posture est confortée par la limitation légale de la durée de travail à 10 heures cumulées.

(...) on n'est pas SAMU, on n'est pas médecin et là, effectivement, ce qu'il peut se passer (en fin de fête, après 8h du matin) c'est que des gens qui sont mal ou qui sont des overdoses - ça n'arrive quasiment jamais. Mais voilà donc à part gérer l'urgence ou juste des gens complètement soûls ou sous abus, il n'y a plus grand intérêt. Notre travail, c'est pas ça, voilà, c'est faire de la réduction des risques mais c'est pas aller gérer euh les débordements. (...)après bien entendu il y a des signes marqués de risques d'overdose et compagnie là, ça s'arrête tout de suite, on appelle les pompiers (...) même s'il y a des infirmiers et médecins dans l'équipe, c'est pas notre champs d'intervention donc on joue pas à l'apprenti toubib, s'il y a un souci de cet ordre-là. Heureusement c'est rare, mais ça m'est déjà arrivé quelques fois d'appeler les pompiers si une personne était pas, était vraiment mal et ça pouvait dégénérer. (Référent du SEA-festif)

Eh ben le jour-là moi j'avais mélangé de l'alcool avec du speed. J'avais pas mangé non plus le jour-là en plus. Donc ils m'ont donné un peu de sucre. J'avais pris un petit peu d'héro en plus, alors ils m'ont donné de l'eau ils m'ont dit 'vas t'asseoir', ils m'ont donné du sucre, ils m'ont dit euh, ils m'ont dit d'éviter, c'est sûr, ils m'ont pas dit non plus que c'était bien ce que je faisais, mais ils m'ont pas dit non plus tu ne dois pas faire ça ou ça et c'est ce que j'ai bien apprécié chez eux justement. Ils m'ont donné des conseils pour éviter de mélanger tel et tel, et surtout ils m'ont dit de plus venir sans manger ou prévoir un petit truc en teuf quoi ... Ils sont très prévenants c'est des gens qui sont là pour ça et ça rassure quand on est vraiment mal ... (Usagère de SPA, 23 ans)

Son public

Le programme s'adresse à une population assez hétérogène ne serait-ce que par les divers espaces festifs fréquentés : électro-alternatif (rave et *free parties* (non payantes), électro-commercial (urbain) et généraliste (soirées étudiants, concerts, festivals). Il existe une porosité entre l'électro-alternatif et l'électro commercial, comme il en existe entre l'électro commercial et l'univers musical généraliste. Ces espaces recoupent des publics insérés à moins insérés, des usagers novices ou aguerris, réguliers ou occasionnels mais également des non-consommateurs.

Tout le monde, ça peut être à des non consommateurs qui s'intéressent au sujet avant d'essayer ou même pour essayer de venir en aide à leurs proches, on est là aussi pour les consommateurs, pour les conseiller. (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans)

Sur la base des 945 questionnaires recueillis lors des événements couverts en 2014, le SEA-festif a pu dresser les principaux traits du public faisant appel à ses services lors des soirées. Si on ne dispose pas d'indication sur la représentativité de ces données au regard de la population totale présente, ces chiffres fournissent néanmoins un éclairage précieux sur les jeunes en recherche d'information ou de soutien lors des événements. Ces derniers, pour la plupart amateurs des scènes électro-alternatives – sont un public essentiellement masculin (à 64 %), de moins de 25 ans en moyenne et majoritairement originaire de Lorraine. En structure, en 2014, les femmes (36 %) venues au stand d'information sont plus nombreuses que les hommes parmi les moins de 20 ans (30 % contre 23 %) et l'inverse est observé chez les trentenaires et plus (13 % contre 17 %) (Centre Les Wads/CMSEA, 2014). Le SEA-festif a constaté un rajeunissement du public, la part des moins de 20 ans ayant progressé de 4 points (21 % à 25 %) de 2012 à 2014 (Centre Les Wads/CMSEA, 2014). Cette tendance semble se confirmer en 2017, selon les données collectées par l'équipe du SEA-festif.

Ouais en 4 ans que je bouge je vois un rajeunissement énorme du public et euh, l'apport de clubbers qui veulent leur dose de sensations fortes ou j'en sais rien. On voit de plus en plus de mineurs et de gens qui ne sont pas du tout dans le mouvement free, en fait, et qui viennent juste pour s'éclater la gueule et c'est tout quoi. (Organisateur D de rave/free parties, homme, 21 ans)

Tableau 2. Usages de substances psychoactives lors des 30 derniers jours chez les utilisateurs du SEA-festif du Centre les Wads /CMSEA (%)

	2016			2017		
	Électro-alternatif (n=641)	Électro-commercial (n=231)	Ensemble	Électro-alternatif (n=392)	Électro-commercial (n=31)	Ensemble
Alcool	85	79	84	83	84	83
Tabac	86	75	82	81	94	80
Cannabis	75	71	74	77	84	78
MDMA	40	48	40	41	29	40
Ecstasy	42	45	41	42	32	42
Amphétamines	30	23	27	31	16	30
Cocaïne	37	33	35	43	29	42
LSD	34	19	29	36	19	34
Kétamine	35	17	29	38	13	36
Champignons hallucinogènes	15	13	14	16	10	15
NPS	22	16	20	17	23	18
Médicaments psychotropes	7	6	8	5	0	5
Héroïne	7	2	6	5	0	4
Aucun	4	4	10		/	

Sources : Evaluation interne des activités en milieu festif, 2016, 2017, CSAPA Les Wads/CMSEA

Les niveaux de consommations de drogues illicites relevés parmi les utilisateurs du stand ou du *chill out* sont très élevés comparativement à la population générale lorraine au sein de laquelle les usages dans l'année sont nuls ou rarissimes pour les produits les plus emblématiques de la scène festive que sont la cocaïne, MDMA/ecstasy, les amphétamines, les champignons hallucinogènes ou le LSD (tableau 2). Quels que soient les événements, l'alcool et le cannabis sont consommés par les trois-quarts ou plus de ces utilisateurs, davantage encore chez les adeptes de l'électro-commercial pour ce qui est de l'alcool. Les amateurs de l'électro-alternatif se caractérisent par de plus fortes proportions d'usagers d'amphétamines, de LSD, de Kétamine. Ils sont aussi un peu plus nombreux en proportion à consommer de la cocaïne et des champignons hallucinogènes. L'usage de MDMA/ecstasy ou de NPS ne distingue pas clairement les deux groupes.

Pour les opérateurs du programme évalué, l'exploration des parcours des personnes rencontrées en milieu festif révèle souvent des facteurs de vulnérabilité sociaux ou psychologiques (isolement et solitude, défaut de soutien éducatif, tendances dépressives...) exacerbés par des consommations abusives ou répétées.

Ses objectifs et son modèle logique

Conformément au référentiel national de RDR en milieu festif, l'équipe vise à la fois la réduction des risques somatiques « immédiats » et une approche préventive, au-delà de la seule information sur les risques encourus, physiologiques, psychologiques et sociaux. Si possible et opportun, les intervenants amorcent le dialogue avec les usagers sur leurs attentes et motivations, voire tentent une orientation, notamment avec les plus jeunes ou les injecteurs.

Discuter, discuter ils aiment bien et des fois ça fait toujours plaisir de discuter avec quelqu'un, discuter, chercher du matériel, prendre des informations par rapport à certains produits des fois, genre 'whoua j'ai trop envie d'essayer ça' euh ouais euh viens on en parle un petit peu, tu connais le produit? Et vu qu'il ne connaît pas trop personnellement je vais plus mettre l'accent sur les côtés « négatifs » (à fait les guillemets avec ses doigts) du produit plutôt que positif, parce que je ne suis pas là pour lui dire 'viens test ça c'est la patate meeec' rires, ça va pas à la tête. (Bénévole A du SEA, depuis 6 mois, homme, 20 ans)

Faire de la prévention déjà c'est si quelqu'un n'est pas tout à fait sûr de vouloir consommer, le dissuader. Essayer de les orienter vers les pratiques les moins dangereuses, par exemple : quelqu'un qui veut à tout prix se faire un shoot euh on va plutôt lui recommander de fumer ou de sniffer le produit, ou des choses comme ça. Euh distribuer du matériel stérile et propre à la consommation, ben rien que partager une paille tu peux transmettre des IST comme l'hépatite B, C, donc si on peut limiter ça. ... (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans)

A chaque soirée, bien entendu, y a des orientations proposées. On a des petites cartes 'CJC', consultations jeunes consommateurs, qu'on va distribuer, soit parce qu'on estime que la personne pourrait avoir un intérêt à rencontrer quelqu'un, soit pour pouvoir des fois continuer la discussion de manière plus calme, plus posée. Parce que dans les soirées-là, c'est pas forcément simple avec le contexte musical, avec l'état de la personne. C'est pas toujours idéal pour avoir une discussion posée. Bien entendu, y a énormément d'orientations que ce soit sur les CJC ou CAARUD ou CSAPA. On a aussi ce rôle-là d'expliquer les structures d'accueil et de soins qui existent et qui sont sur le secteur. Donc oui, bien sûr, à chaque soirée. (Réfèrent du SEA-festif)

Les objectifs comportementaux visés par le programme c'est-à-dire les changements de pratiques ou d'attitudes qu'il doit à susciter chez son public-cible, se déclinent à court, moyen et long termes (tableau infra). Il s'agit en premier lieu d'améliorer les connaissances, réflexes et techniques des usagers pour parer à la dangerosité immédiate des prises de drogues, dans un contexte particulièrement critique et accidentogène. L'évaluation, compte-tenu des contraintes méthodologiques déjà évoquées, s'est concentrée sur les objectifs de court voire de moyen terme. Le modèle logique du programme (Figure 1) montre la théorie d'action construite autour des objectifs projetés vers le public-cible. Il illustre l'articulation entre les aspects conceptuels du programme (principes, objectifs) et les composantes factuelles pour les satisfaire.

Tableau 3. Objectifs du programme de PRdRD en milieu festif lorrain du CSAPA Les Wads (formulation à la l'issue de la phase diagnostique)

Que le public-cible... (...)	
	... acquière des connaissances sur les dangers représentés par les produits et les modes et contextes de consommations
À court terme	... acquière des connaissances et des moyens pour limiter les risques liés à l'usage de produits, (y compris ceux relatifs aux infections sexuellement transmissibles (IST), aux accidents routiers) et au milieu festif (dommages auditifs liés aux expositions prolongées à de forts volumes sonores) ... ait recours à l'espace espace sécurisé et aménagé en présence de professionnels
À moyen terme	... sache évaluer ses consommations et en reconnaisse les dangers. Qu'il envisage de réduire ses consommations ou adopter des modes de consommation à moindre risque ... parvienne à évaluer les risques représentés ses consommations ... identifie les l'équipe d'intervention (réfèrent du SEA-festif, salarié du centre Les Wads et bénévoles) comme des interlocuteurs à qui demander de l'aide
À long terme	... limite ou abandonne les modes d'usage à risques de produits et comportements à risques en marge de la consommation de spa (IST, conduite d'un véhicule sous l'empire d'un produit) ainsi que ceux liés à exposition prolongée à de forts volumes sonores ... connaisse les types de services d'aide existants et leur localisation

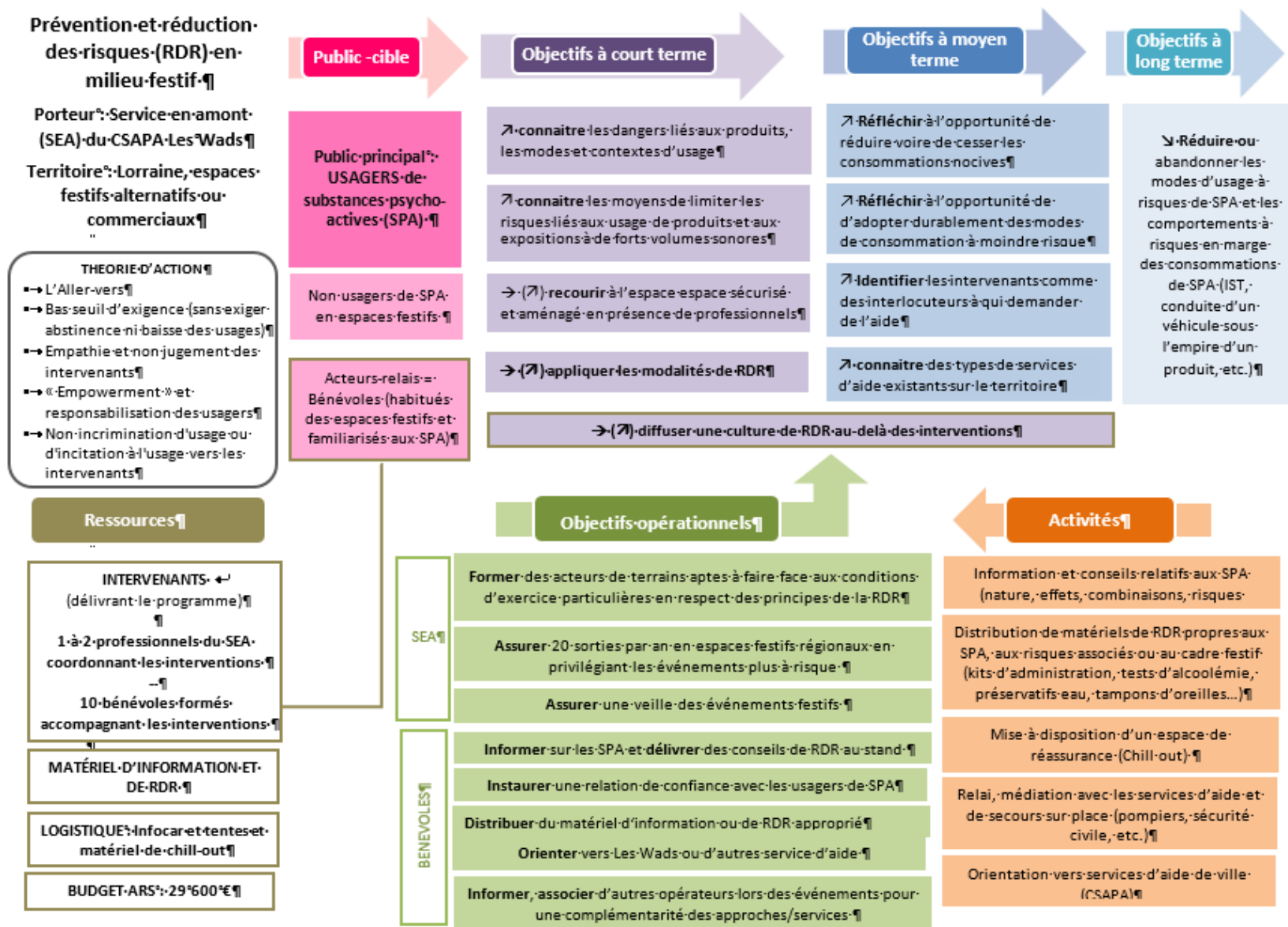
Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif lorrain du CSAPA Les Wads, 2016-18

S'agissant des bénévoles, l'évolution de leurs consommations à la suite de leur recrutement demeure d'ordre privé et n'est pas un sujet pour le CSAPA, en dehors du fait que l'abstinence ou la modération s'agissant de l'alcool sont exigées durant la présence au stand, quelle que soit l'actualité de leurs consommations. Néanmoins, à la création du programme, le cahier des charges décrivait que la « démarche n'est pas juste fonctionnelle » avisant que le service puisse avoir des effets secondaires sur les pratiques des bénévoles-mêmes. Concrètement, cela ne repose guère sur une démarche préventive volontaire à leur égard mais sur l'expectative qu'ils intègrent et appliquent les conseils préventifs qu'ils dispensent. La sensibilisation durable des bénévoles et sa diffusion semblent une perspective réaliste acculturation. Certains témoignages suggèrent leur appropriation de la démarche préventive et leur volonté de transférer cette approche ou leurs savoirs, au-delà du cadre du programme, en concordance avec le principe de prévention par les pairs.

Pour moi dans un sens, ça m'a permis de faire le point sur ma propre consommation et après dans l'optique me servir de mon expérience pour tenter d'expliquer aux gens pourquoi c'est mal, quels sont les dangers etc. C'est toujours plus parlant de la part de quelqu'un qui a un minimum d'expérience, que de quelqu'un qui ne connaît que la théorie. (...) y a quelques produits que j'ai rayés de ma liste, les XTA par exemple. (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans).

Quand le stand s'arrête, nous après on continue (Bénévole-usager B du SEA)

Figure 1. Modèle logique du programme



2.3. Ressources et coordination

Éléments budgétaires

Le programme est financé annuellement par des crédits Prévention du Fonds d'intervention régional de l'ARS et, dans une moindre mesure, certaines années, par une subvention « MILDECA » territoriale. En 2017, l'Agence régionale de santé (ARS) de Lorraine a accordé une subvention de 29 350 euros pour que le SEA-festif assure 20 sorties annuelles et le CSAPA a obtenu un co-financement de la part du chef de projet de Moselle de 3 000 euros. Les fonds levés s'élevaient donc à 33 190 euros pour le programme dont le coût total est estimé à 48 573 euros, le solde de 15 383 euros (32 %) étant à la charge du CSAPA. Les coûts comprennent 76 % (36 920 euros) de charges de personnels incluant les cotisations URSSAF d'assurance de responsabilité civile relatives aux bénévoles. S'ajoutent 9 % relatifs au coût des matériels d'information (flyers) et de RDR (4 316 euros), 7 % (3 449 euros) de frais de fonctionnement (gestion, déplacements, formation des bénévoles, etc.), 7 % de frais d'infrastructure de service (3500 euros), l'achat de petits équipements représentant moins de 1 %. Les matériels d'information et de RdRD sont prélevés sur les stocks du CAARUD administré par le CMSEA. Ces dépenses avoisinaient les 2 000 euros lors des exercices antérieurs. Les coûts de personnels correspondent à un total de 0,75 ETP, heures supplémentaires comprises réparti entre le référent du programme, pour l'essentiel, et un emploi en intérim mis en place au cours de l'année 2017 afin de suppléer le coordinateur sur quelques événements.

Tableau 4. Coût du programme évalué pour l'exercice 2017

Types de coûts	Sommes en euro
Coût de personnel	36920
Frais de déplacements, d'organisation (réunions et sorties), formation bénévoles	3449
Achat d'équipement	388
Coût de matériels distribués	4316
Frais d'infrastructure du service (frais de gestion (7%))	3500
Coût total	48573

Sources : Evaluation interne des activités en milieu festif, 2016, 2017, CSAPA Les Wads/CMSEA

Techniquement, pour chaque intervention, le stand doit être opérationnel aux alentours de 22 h et animé jusqu'à 5 h de matin. La plupart des événements couverts se situant en zone isolée, souvent hors du département, le départ de Metz se fait vers 19h00, ce qui représente 10 heures de travail consécutives, sans compter le temps de retour. Quatre à cinq bénévoles se joignant au référent par soirée, l'équipe doit recourir à des véhicules personnels, en plus du minibus qui transporte le matériel. Sur le seul aspect pratique, les interventions s'avèrent relativement exigeantes au plan personnel.

Un salarié, référent professionnel de RDR en milieu festif

Parmi les cinq salariés du « Service en amont », deux sont normalement assignés aux interventions en milieu festif, mais un seul, éducateur spécialisé, assume la coordination du programme évalué depuis plus d'un an au moment de l'évaluation, la seconde personne étant arrêtée maladie de long terme. Formé à la technique de l'entretien motivationnel, non directif, le référent professionnel est en poste au Service en amont depuis 2012. Coordinateur des bénévoles en soirée, il est le garant de la qualité et

du respect de l'éthique du programme. C'est à lui qu'il revient de recadrer tout bénévole qui contreviendrait à ces principes et, si nécessaire, de le remercier. Il a une bonne connaissance des produits psychoactifs en circulation (effets, risques associés). Il s'avère aussi impliqué dans le dispositif TREND-SINTES en milieu festif pour la région de Metz, ses fonctions le plaçant dans un contexte idéal pour l'observation des tendances en matière d'offre et demande de drogues dans ce contexte, fermé, particulier. Il connaît bien aussi les caractéristiques et valeurs des communautés auprès desquelles il évolue, notamment de l'univers codé de la musique alternative. La proximité du référent et des bénévoles vis-à-vis de cette culture musicale assez radicale est un atout pour asseoir la crédibilité et la légitimité de leur parole auprès des usagers et pour faciliter les relationnels.

Ce référent dispose d'une certaine autonomie dans la mise en œuvre des interventions en festif, dans le cadre posé par le CSAPA et le cahier des charges entendu avec l'ARS, ainsi que dans la gestion des bénévoles qui l'accompagnent en intervention et finalement aux divers stades du cycle de mise en œuvre.

Je pense que j'ai quand même une bonne latitude sur le festif, ça j'en suis conscient. (...) Je suis le responsable de l'équipe, du fait que je sois le seul professionnel dans l'équipe. Avant on était deux ou trois. Les collègues ont passé le flambeau donc je suis tout seul en tant que professionnel, avec une bonne équipe de bénévoles qui m'accompagnent dans l'organisation, dans la réflexion, dans l'intervention, voilà. Dans tout le processus des interventions. (Référent du SEA-festif)

Des bénévoles sous la houlette du référent coordinateur

Le SEA-festif a fait le choix de s'appuyer sur des pairs pour s'adresser à un public qui peut s'avérer quelque peu distant et méfiant à l'égard d'interlocuteurs étrangers à leur communauté culturelle. C'est particulièrement le cas si ces personnes sont assimilées à des acteurs institutionnels. Dans ces espaces festifs, le respect des codes, us et coutumes, par les pairs bénévoles permet un abord plus aisé des usagers. Une douzaine de volontaires majeurs (la plupart dans la vingtaine d'années) et pour moitié familiers du milieu festif électro-alternatif sont impliqués dans le programme. Sensibilisés aux champs de la santé et du social, souvent du fait de leurs parcours universitaires ou professionnels, ils interviennent par intermittence à raison de six à huit par événement couvert. Ces bénévoles viennent des différents départements lorrains, avec néanmoins une prédominance de Mosellans. Ce sont majoritairement de jeunes hommes.

Les bénévoles sont jugés sur leur capacité à trouver une distance par rapport aux situations sur lesquelles ils interviennent. En résumé, les critères de recrutement retenus par le CSAPA sont, outre la majorité légale :

- être sociable, à l'aise en groupe ;
- être dans une logique de non-jugement ;
- savoir contrôler ses émotions ;
- être un habitué du milieu festif ;
- être personnellement familier des produits psycho actifs (usager ou ancien usager) ;
- être motivé par le projet, la prévention ;
- pouvoir s'engager de façon régulière.

La connaissance personnelle préalable des SPA n'est pas une condition de recrutement *sine qua non* dans la mesure où elle peut s'acquérir lors de la formation dispensée à tout nouveau bénévole et avec l'exercice. Mais elle peut inciter les bénévoles-mêmes à s'engager. Les motivations varient, la principale

étant l'existence dans leur entourage de personnes ayant affronté des situations difficiles du fait de leurs usages en soirées.

La grosse inquiétude (des bénévoles à la première intervention) c'est souvent la même. C'est : 'je ne sais pas ce que je vais répondre aux questions'. Et le truc c'est que la qualité principale d'un intervenant c'est pas d'être incollable, d'être un Larousse. C'est d'être à l'aise dans la relation, d'être dans une écoute active, de pouvoir échanger avec la personne. Et du coup c'est cette qualité-là que je vais mettre en avant. Et comme, de toute façon, on est une équipe et personne n'est incollable, si à un moment quelqu'un est en difficulté, il peut relier sur un autre. (Réfèrent du SEA-festif)

Quand je suis arrivée, j'ai dit concrètement que je n'y connaissais rien aux drogues, en fait. Je l'ai dit et je pensais que ce serait un frein, le fait que je ne connaisse pas les drogues. En fait, ça n'a pas du tout été un frein. Du coup, j'étais vachement rassurée parce que la formation m'a permis d'avoir des bases par rapport aux drogues parce que c'est vrai que je n'étais pas trop renseignée. On m'a expliqué que ce n'était pas le plus important et que le plus important c'était dans la relation. (...) C'est la manière dont on va approcher la personne, comment on va l'écouter. J'ai très peu d'interventions mais je vois très bien que les personnes souhaitent d'abord un échange. Après, si elles veulent des informations peut-être plus techniques sur certaines drogues ou quoi, je redirige quand je ne m'en sens pas capable. En revanche, si la personne veut échanger sur sa consommation, sur ce qu'elle vit, sur sa perception des choses, là je me sens plus à l'aise. Et là, je rentre dans la relation. Comment elle vit les choses. Pourquoi elle prend une drogue ou une autre. (Bénévole D du SEA, depuis 1 an, femme, 24 ans)

Plusieurs voies « classiques » ont été explorées pour enrôler des bénévoles, comme les annonces via l'Institut régional de travailleurs sociaux (IRTS), mais qui n'ont pas eu de grands résultats. Finalement, la cooptation et le recrutement sur le terrain se sont révélés les canaux les plus effectifs. Le recrutement est une préoccupation récurrente dans la mesure où la moitié des candidats doit être renouvelée d'une année à l'autre. Malgré l'enthousiasme initial, pour certains, la motivation s'érode au fil des mois, face aux conditions d'exercice exigeantes, d'où des désistements. Un noyau de bénévoles demeure engagé sur le plus long terme (trois à quatre ans, le vétéran étant engagé en réduction des risques depuis une quinzaine d'années). Ces-derniers assument de fait le parrainage des nouveaux venus et assurent le fil rouge aux côtés du coordinateur professionnel.

Quand je sais vraiment pas je l'envoie vers quelqu'un d'autre parce que je vais pas lui filer de fausses informations mais en général je me fie plus à ce que la prév m'a appris que ce que j'ai fait moi, j'ai pas envie trop de... Qu'ils fassent les mêmes conneries (Bénévole usagère A du SEA, femme, 23 ans)

Les bénévoles témoignent d'un fort attachement à la personne du référent qui figure comme l'un des piliers du dispositif déployé. Celui-ci revêt une dimension communautaire et s'avère relativement dépendant des personnalités qui le composent.

2.4. Formation et pratiques réflexives sur l'action

Formation

Le CSAPA organise annuellement une formation sur la démarche de RDR en faveur des nouvelles recrues bénévoles, pour la justesse et la cohérence du propos et de la posture sur le terrain. Elle a lieu au mois de septembre ou d'octobre, marquant le début de la nouvelle saison. Encadrée par des salariés du SEA, la formation se déroule le temps d'un week-end, avec la contribution du référent/coordonateur du programme et de bénévoles déjà investis. Elle permet de clarifier les attentes portées vers les bénévoles,

d'aborder leurs propres attentes envers le dispositif et de discuter du cadre imparti : le cadre réglementaire dans lequel ils doivent évoluer, les missions et l'éthique auxquelles se conformer. Cette formation est conduite en deux temps : une journée sur la théorie, l'autre consacrée à des mises en situation (mini-saynètes) et aux questions pratiques comme l'installation d'un stand, avec la participation de bénévoles aguerris. Outre son caractère intégratif, la rencontre entre anciens et nouveaux, prolongée sur un temps convivial, facilite le transfert d'expériences.

Nous, les anciens, on est convié à venir. Ça se passe les samedis et dimanches. On est donc convié à venir le samedi soir. Après le dimanche, on participe un peu aussi à tout ce qui va être le bilan de situation. On va à la rencontre des nouveaux pour se présenter et pour commencer à créer du lien entre nous. C'est aussi une des choses intéressantes : c'est beaucoup le lien entre les bénévoles. (Bénévole B du SEA, depuis 5 ans, homme, 30 ans)

Lors des jeux de rôles, plusieurs situations sont simulées comme les suivantes :

- une personne vient au stand, visiblement sous l'emprise d'une substance, parle beaucoup et sans trop écouter l'intervenant, alors que plusieurs autres personnes se présentent au stand et attendent de pouvoir aborder à leur tour l'intervenant ;
- six personnes qui viennent en groupe au stand pour profiter de la lumière, manger, boire et « se poser » sans trop prêter attention aux intervenants. Ils se mettent à consommer des SPA devant le stand ;
- un usager de drogues demande un grand nombre de matériels tels que des kits d'administration par inhalation (« *Roule-ta-paille* ») ;
- une personne pose des questions sur le produit qu'il vient d'acheter sur le site, alors qu'il n'en a jamais consommé ;
- Une personne se présente au stand mais ne se sent manifestement pas bien : elle respire avec difficulté, a du mal à se tenir debout, ses mains sont bleutées. Elle finit par perdre connaissance.

Les bénévoles reçoivent un livret de formation réalisé par le CSAPA qui couvre l'ensemble des points abordés. En complément, ils disposent d'une fiche technique d'intervention sur le stand, élaborée avec et pour les bénévoles, particulièrement utile pour les « nouveaux » venus. Elle fournit quelques clés sur la façon d'entrer en contact, de permettre à la personne de s'auto-évaluer, d'aborder les consommations. Sur le terrain, le savoir expérientiel est mis à profit. Mais davantage que la connaissance fine des produits, une des premières difficultés à surpasser pour les bénévoles est de discuter de drogues avec les usagers sans moralisation, ni manichéisme. Cela se travaille en formation puis en équipe, lors des temps réflexifs organisés au long cours, avant ou après les soirées d'intervention.

Quand on vient me demander surtout des informations sur des research chemicals ou des NPS, en français, nouveaux produits de synthèse. Ben j'en ai essayé une bonne floppée mais c'est des produits qui sont pas hyper renseignés et heureusement que j'ai mon expérience là-dessus pour les guider. C'est le genre de produit à un milligramme près tu fais une overdose donc euh. (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans).

J'ai eu la question quand même « T'es là, t'es bénévole dans le milieu et tu ne connais pas trop ? » Je leur dis que je suis au tout début, que j'apprends et voilà. J'apprends des autres, j'apprends des bénévoles, j'apprends dans des bouquins et les personnes le prennent très bien. Justement, elles se posent des questions. (Bénévole D du SEA, depuis 1 an, femme, 24 ans)

Communication et veille pour la sélection des événements

Le cadre d'intervention est souvent celui d'événements clandestins. Il implique de la part du SEA-festif un certain savoir-faire dans la gestion des réseaux sociaux pour travailler à la visibilité du service comme pour se tenir informé des événements prévus et de leur localisation, via Facebook®, par SMS ou par téléphone. La communication via Facebook® permet d'avoir un lien continu avec les participants des scènes festives, les bénévoles et les organisateurs. Elle favorise une audience importante des informations transmises par le SEA-festif et permet ainsi de toucher une population importante. Les sujets sont variés : les lieux d'interventions, les SPA, leur impact sur la santé, la formation des bénévoles, les échanges individuels par message et *chat* sur des situations personnelles ou la diffusion d'alertes sanitaires. Pour l'équipe de PRdRD, les relations étroites entretenues avec les différents *sound systems* permettent aussi de suivre les évolutions du terrain.

S'est instaurée une stratégie d'échange et de communication avec les organisateurs, afin de rappeler et faire valoir l'intérêt d'une équipe de prévention lors des événements, où les échanges font l'objet de nombreuses précautions (messagerie cryptée), du fait d'une certaine méfiance quant aux écoutes téléphoniques (Levilain *et al.*, 2017). Il est donc essentiel de se faire connaître pour promouvoir auprès des acteurs de la scène électronique, la nécessité de mettre en place de la RDR dans ces manifestations particulières, où les teufeurs déclarent globalement des prévalences de consommations très élevées, par rapport à la population générale. Il est tout aussi important d'expliquer les raisons et les modalités de l'action notamment avec de nouveaux partenaires car la méfiance liée à la crainte d'une interdiction par les forces de l'ordre nécessite de clarifier la démarche. En 2013, le SEA-festif a organisé une réunion d'information et de sensibilisation à destination des *sound systems* volontaires, afin de les accompagner vers l'intégration plus systématique de la prévention et la RDR dans les fêtes et plus d'autonomie. Cette démarche de sensibilisation quant aux risques multiples liés au milieu festif semble faire écho puisque quelques *organisations* viennent à solliciter spontanément le SEA.

Suivant les départements où on va organiser, on se met en contact avec les RDR de la région, du département. Et voilà, c'est par Facebook® quoi, par les réseaux sociaux qu'on les a connus et qu'on contacte aussi les RDR (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans).

Eh bien nous les avons côtoyés dans d'autres soirées et puis après c'est eux qui nous ont contactés. Ils ont vu qu'on faisait des soirées, ils ont demandé s'ils pouvaient venir et on leur a dit qu'il n'y avait pas de problème. Et du coup maintenant, à chaque fois qu'on fait une soirée on fait appel à eux et ils viennent sans problème. (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

La demande spontanée des organisateurs progresse lentement mais les demandes d'intervention se révèlent encore minoritaires. Ainsi la réalisation des 20 sorties fixées par le cahier des charges se fait encore au prix d'un travail au long cours de veille et de démarchage de la part du référent du programme. Le peu de demandes spontanées est imputé certes au caractère précipité du montage des événements « clandestins » mais aussi à une préoccupation moindre pour les questions de santé et de RDR en faveur des participants engagés dans la fête.

*C'est très rare que ce soit eux qui nous fassent des demandes spontanées. Ça commence un petit peu : quelques *sound systems* qui en brassent bien qui disent 'Tiens, on fait une soirée là'. Mais globalement c'est moi qui contact via Facebook®, réseau social qu'on utilise pour contacter les organisateurs en leur disant 'N'oubliez pas, si vous voulez bénéficier d'un stand de RDR et de prévention des risques, on existe mais donnez-nous vos dates quand vous les avez' (...) quelques-uns vont faire des demandes spontanées.*

(...) D'autres fois je tombe sur un événement sur Facebook® et puis j'leur dis "ben euh vous ne voulez

pas de stand ?", "-ah si si on aimerait bien, on aimerait bien !". J'ai envie de leur dire mais si vous nous prévenez pas, nous on peut pas l'inventer donc euh y a encore un petit peu de boulot à faire mais ça avance quand même. (Réfèrent du SEA-festif)

L'équipe s'attache autant que possible à honorer les demandes expresses d'intervention. Pour le reste, au regard de l'objectif imparti de 20 soirées annuelles, l'équipe opère un choix sur les manifestations couvertes en fonction :

- du nombre attendu de participants à la manifestation festive, diversifiant grands (plus de 500 participants) et petits événements ;
- du type de musique proposé, allant avec l'évaluation des risques de diffusion de stupéfiants ;
- de la connaissance des organisateurs, de l'existence d'un partenariat antérieur ;
- de l'intervention éventuelle d'autres équipes de prévention, lorsque l'information est disponible.

Lorsqu'il lui est impossible de couvrir l'événement, le SEA-festif peut fournir des conseils voire du matériel (documentations ou en matériels de prévention) pour que les organisateurs puissent déployer un service minimum.

Coordination : l'amont et l'aval

En amont de chaque soirée, le coordinateur mène un important travail de mise au point auprès des organisateurs, afin de prévenir les difficultés d'installation, de prévoir les éclairages et une position stratégique. Il négocie préalablement un emplacement visible par tous, du moins depuis les zones/» scènes » d'activité, tout en étant un peu plus au calme, pour offrir un accueil à la fois à proximité des festivités mais dans un cadre où la communication verbale est possible. Ces rencontres préliminaires à la fête sont également l'occasion de développer le lien avec les *sound systems*, organisateurs d'événements électro, qui peuvent être difficiles à approcher, si l'on n'est guère introduit dans le milieu. Avant la sortie, le groupe de bénévoles prévu et le coordinateur (salarié du SEA) se réunissent pour régler les aspects organisationnels, le type et le nombre de matériels à apporter. Une réunion avec les bénévoles est organisée par le SEA-festif tous les deux mois, en soirée, soit six réunions au total sur l'année. Ces réunions, organisées autour d'un temps convivial (encas pique-nique partagé) permettent d'entretenir la dynamique du groupe et le lien avec les bénévoles. Lors de ces réunions, le prévisionnel des soirées festives est présenté, un retour sur le déroulement et les situations rencontrées est fait, les disponibilités de chacun sont notées. L'ensemble des bénévoles est invité à ces réunions, soit quinze personnes, la moitié au moins y participe.

En fin d'intervention, avant la levée du dispositif, le coordinateur fait un bilan immédiat de la soirée avec les organisateurs de la fête. Dans les jours qui suivent, il réalise un *debriefing* de l'intervention avec son équipe. Ces séances sont l'occasion d'aborder les difficultés rencontrées, pour conseiller, être conseillé et éventuellement mieux armé pour l'intervention suivante. Elles permettent d'harmoniser les pratiques dans une démarche formative interne.

Ben ouais au point qu'on organise des réunions extérieures pour développer nos idées et une certaine indépendance de notre équipe d'intervention ... Chacun a son mot à dire et c'est pour ça qu'on fait régulièrement des réunions en extérieur pour que chacun puisse développer ses idées tout ça. C'est notre équipe d'intervention on a quand même NOTRE mot à dire aussi quoi. (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans)

2.5. Autres protagonistes

Différentes catégories d'acteurs externes viennent influencer sur les activités du SEA-festif, qu'il s'agisse des organisateurs de soirées, délivrant les laissez-passer, ou de professionnels intervenant à différents niveaux : au titre de la prévention, des premiers secours, de la sécurité et de l'application de la loi.

Acteurs du festif et de la santé

Du milieu festif. L'intervention en milieu festif alternatif (*free parties, rave parties*) est la spécialisation du SEA, si ce n'est sa priorité. De 20 à 25 *Sound systems* sont en activité en Lorraine, huit collectifs affiliés au milieu alternatif et une douzaine au milieu « commercial ». L'assise du programme repose pour partie sur la relation de confiance et la communication entretenue avec ces opérateurs. En 2013, le SEA-festif a reçu huit *sound systems* volontaires lors d'une réunion d'échange et d'information, afin de les sensibiliser à la prévention et la réduction des risques et de soutenir leur autonomisation en la matière pour une meilleure intégration de ces réponses lors des événements festifs. Cette rencontre a permis aux organisateurs de soirées de faire entendre également leurs points de vue et attentes.

De la prévention et la RDR. Sur la Lorraine, deux autres structures d'addictologie sont engagées dans la RDR en milieu festif. Le CSAPA-CAARUD La croisée, adossée à l'Association vosgienne pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des Adultes (AVSEA), situé à Epinal, intervient comme le SEA-festif sur des manifestations musicales en extérieur. Les deux associations se rencontrent parfois sur les mêmes événements. La croisée procède différemment. Elle ne mobilise pas de bénévoles et ne tient pas de stand mais dépêche sur site, environ 6 fois par an, un binôme de professionnels pour réaliser des maraudes, par exemple parmi les voitures, et proposer du matériel de RDR aux usagers. Ces maraudes sont menées sur un créneau d'intervention de 23h à 3h, plus resserré que celui du SEA. Les Wads et La croisée se sont rapprochées afin de partager leurs visions respectives sur l'approche de RDR, réfléchir à une coordination et une répartition réfléchie des actions, une possible complémentarité territoriale ou en relais (par exemple pour les événements étalés sur plusieurs jours). Mais aujourd'hui, les deux associations ne se concertent guère sur les événements à couvrir.

L'ANPAA-Lorraine (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) est le troisième acteur local de RDR en festif. Elle est davantage présente sur des événements commerciaux avec des conseillers et un mode de communication plus « policés » par rapport au cadre d'intervention en soirées électro-alternatives. Le format, adapté aux événements généralistes, figure en décalage avec les codes du milieu alternatif et fait probablement faire écho dans la communauté des *teufeurs*.

Des premiers secours. Les premiers secours (Protection civile ou Croix-Rouge) sont mobilisés sur les manifestations publiques officielles, mais se positionnent davantage dans le curatif que le préventif et la RDR. Sur les événements clandestins, ce sont les pompiers qui interviennent davantage, appelés en cas de blessures (qui ne sont pas nécessairement liées aux consommations) ou de malaises graves. À ce jour, on ne peut guère parler de collaboration entre ces acteurs et les intervenants de RDR.

En intervention, le SEA-festif fait office de recours de première ligne. L'équipe est amenée à gérer des malaises « légers » et à « dispatcher », orienter, les cas plus graves vers les premiers secours en appelant les pompiers mais les contacts avec ces derniers sont anecdotiques (une ou deux fois par an) et factuels.

Une articulation à géométrie variable avec les forces de l'ordre

Les forces de l'ordre amenées à intervenir sur les lieux ou aux abords des manifestations électro-alternatives sont les brigades de gendarmerie, compte tenu de leur mission de sécurité routière et du fait que la majorité des événements se déroulent en zone rurale. Les modalités d'intervention des gendarmes varient d'un territoire à l'autre, selon les décisions ad hoc de la préfecture, les injonctions du parquet ou, à défaut, selon les consignes internes de la brigade ou même en l'absence de telles orientations.

Les événements festifs non déclarés sont souvent constatés au moment-même de leur installation et le dialogue entre forces de l'ordre et organisateurs s'improvise sur le terrain selon des impératifs, des approches et des issues variables. En l'absence d'injonction préfectorale ou du parquet à faire cesser la manifestation, la rencontre peut se dérouler à l'amiable, autorisant le dialogue et la clarification des périmètres respectifs, lorsqu'il s'agit d'une manifestation relativement restreinte (moins de 500 personnes). Dans ce cas de figure, la fête peut se poursuivre, les organisateurs étant informés de la présence des forces de l'ordre aux alentours, à charge pour eux de faire circuler l'information et de gérer au mieux les départs des participants, avec l'appui ou non des intervenants de RdRD éventuellement présents.

On essaie de leur [organisateur de soirées] faire comprendre qu'on n'est pas contre le fait que les gens s'amuse, que les jeunes puissent s'amuser, mais qu'on n'est pas dupe sur la circulation de certains produits, qu'on les invite à travailler en partenariat avec des associations là-dessus. Mais on est là aussi pour leur faire comprendre qu'on est là aussi pour deux choses : éviter les troubles à l'ordre public, éviter qu'il y ait un drame. (Gendarme)

Oui, parfois on les (gendarmes) prévient quand même (qu'il y a une équipe de RdRD). Après généralement ils sont un peu plus cléments. Et puis après, tout dépend du nombre de personnes qu'il y a. (...) mais en dessous de cinq cents ils nous laissent un peu tranquilles tant qu'on laisse le terrain propre après. Soit ils nous disent qu'ils seront à la sortie du terrain... Donc après c'est aux gens de se tenir quoi, de faire attention à eux. (Organisateur B de rave/free parties, homme, 24 ans)

Disons qu'il ne faut pas faire de trop gros événements qui ramènent beaucoup de monde sans qu'ils soient prévenus. Si l'on fait de petits événements à 150 personnes et que l'on ne dérange pas les riverains aux alentours, ils nous laissent continuer la soirée : « Faites doucement sur la musique et faites doucement sur la route en repartant ». Cela se passe bien. (Organisateur C de rave/free parties, homme, 33 ans)

Parfois aussi, le rôle de contrôle et de régulation des forces de l'ordre est entendu voire attendu, y compris, de façon assez paradoxale, dans le cadre d'événements non déclarés. Dans ce système tacite, chaque partie joue sa partition en matière de prévention, les organisateurs en pourvoyant aux besoins de RDR et les forces de l'ordre en procédant aux contrôles routiers, outre la répression du trafic. Le jeu du chat et de la souris paraît assumé de part et d'autre.

Après, les problèmes de drogues, on sait qu'il y en a dans ce genre de soirées. On n'aime pas cela, on sait que c'est un fléau, mais les gendarmes sont là aussi pour régler tout cela. (...) pour que les gens ne prennent pas la route après avoir pris des stupéfiants. Les associations de prévention sont là aussi pour nous aider à ce niveau-là. (...) Certains sont anti-gendarmerie et ne supportent pas du tout leur présence, mais d'autres pensent que c'est bien de les avoir à la sortie plutôt que d'avoir des morts sur la route. Nous, personnellement, en tant qu'organisateur, on préfère qu'ils soient là pour faire de la prévention à la sortie, faire souffler dans le ballon avant de repartir et des choses comme cela, plutôt que de la répression. (Organisateur C de rave/free parties, homme, 33 ans)

Enfin, il arrive aussi que les forces de l'ordre s'opposent au déroulement de l'événement, en empêchant l'occupation des lieux, parfois en saisissant le matériel de sonorisation, sous l'injonction des autorités ou par décision interne.

Même si le préfet ne demande pas quoique ce soit, le parquet peut très bien nous dire de faire une saisie judiciaire du matériel s'il l'estime. (...) La réponse des parquets, de la justice est extrêmement différente aussi en fonction de chaque parquet, même au sein même d'un département ça peut être différent. (Gendarmerie)

Cela dépend des brigades, cela dépend sur qui l'on tombe. Parfois, on va tomber sur une brigade super sympa qui va appeler le préfet et, ensuite, c'est le préfet qui ne va pas être sympa. Cela dépend vraiment du secteur. (Organisateur C de rave/free parties, homme, 33 ans)

Entre les intervenants du programme évalué et la gendarmerie les rapports sont tout aussi inconstants. Le SEA-festif relate des expériences contrastées quant aux interactions avec les gendarmes. Les équipes tantôt viennent dialoguer pour une délimitation claire des buts et périmètres respectifs, l'explication du travail de RDR, de son assise professionnaliste, est alors possible. Tantôt les gendarmes s'opposent au travail du SEA-festif en faisant barrage au camion voire, dans de rares cas, en plaçant le référent en garde à vue. À l'inverse, les relations peuvent aussi être tendues lorsque les forces de l'ordre ont un objectif répressif exclusif et arborent une logique d'intervention laissant rarement la place à une conciliation. Le référent de SEA-festif qui, sur le terrain, est l'interlocuteur des forces de l'ordre, relate aussi plusieurs épisodes où des gendarmes ont fait barrage à l'intervention, en s'opposant à ce que l'équipe rejoigne le site de l'événement ou récupère son équipement. Il s'est vu imposer également des contrôles de consommations (éthylotest et test salivaire sans considération de son statut professionnel). Les intervenants interrogés reconnaissent la variabilité des rapports mais regrettent le verbe parfois hautain à leur rencontre et la non-reconnaissance de leur travail.

Je me suis présenté, on s'est présenté, les membres de l'équipe, et puis je leur (gendarmes) ai expliqué ce qu'on faisait. Je leur ai montré aussi la convention de partenariat parce qu'on fait toujours une convention avec les organisateurs. C'était surtout pour montrer, pas autant pour nous, pour moi, mais c'était plus pour montrer que, voilà, il y a des orga, des sound systems, qui faisaient ça euh, qui essaient de faire le plus pro possible. Et donc il (un gendarme) a pris la convention en photo ... Donc voilà on a pu avoir un vrai échange, entre adultes et pas comme d'habitude. (Référent du SEA)

Alors test d'alcool, test salivaire alors que je lui (gendarme) disais que j'étais sur mon lieu de travail, que j'allais travailler et il m'a pris à parti comme un fêtard. (...) Surtout que depuis le temps qu'on le fait, y pas de com qui se fait... Et c'est pas la première fois que ça arrive ! Une fois on a quasiment pas pu rentrer sur le site, c'était sur deux soirées donc on avait fait le vendredi et on revenait le samedi, entre temps on rentrait et entre le vendredi et le samedi : arrêté préfectoral. Donc ils nous disaient « vous ne pouvez pas rentrer ». J'ai dit » sauf que le stand il est à l'intérieur donc moi faut que j'aille le rechercher ». Donc c'était des négociations et c'est uniquement parce qu'ils ont appelé l'organisateur et qu'il leur a dit "non non c'est bon ils font partie du truc machin" parce que eux ils ne voulaient pas nous laisser rentrer. (Référent du SEA)

Le référent du SEA-festif déplore le manque durable de communication et d'informations à propos du programme parmi les services de l'État, qui seraient de nature à rassurer sur les visées du programme et de ses intervenants et contribueraient ainsi à abaisser des barrières et à prémunir l'équipe de blocages. Le CSAPA a déjà eu l'occasion d'organiser une rencontre avec le Formateur régional de Formateurs relais anti-drogue (FRFRAD) et la BPDJ de Moselle sans que les interlocuteurs ne parviennent

à définir clairement quelles pourraient être les modalités d'une collaboration interprofessionnelle formelle de plus grande échelle (au plan régional ou ne serait-ce que départemental).

3. ACTIVITES ET MOYENS EN 2017 CONFORMES AU CAHIER DES CHARGES

3.1. Les 20 événements couverts, de types variés, dans trois départements

« Il y a en moyenne trois teufs chaque semaine dans la région, et nous on est limité à une quinzaine d'intervention par an (...) il n'y a pas énormément d'assoc qui s'occupent de ça dans la région, deux ou trois, voire d'autres peut être déclarées, mais qui ne font plus rien ou presque » (Réfèrent du SEA-festif - Étude de l'environnement socio-institutionnel UL-OFDT)

Le SEA-festif est appelé à intervenir tout au long de l'année, avec une relâche en août, en fonction du calendrier de « programmation » festive. Les activités réalisées au titre du programme de PRdRD ont été comptabilisées lors de la saison 2017 couvrant les mois de septembre 2016 à juillet 2017, soit 47 semaines. Sur cette période, l'équipe du SEA-festif est intervenue lors de **20 soirées**, conformément au cahier des charges, à l'occasion de 18 événements. Le nombre annuel de soirées électro en Lorraine étant estimé à 130 par le référent du SEA-festif, soit deux à trois par semaine, le taux de couverture du programme se situe à près de 15 % de l'activité événementielle électro en Lorraine.

Parmi les événements couverts, onze avaient fait l'objet d'une déclaration préalable aux services de préfectures. La surreprésentation des soirées légales lors de la saison 2016-2017 du SEA-festif se démarque de l'exercice habituel du service, plutôt spécialisé dans l'intervention en milieu électro-alternatifs majoritairement clandestins. Elle reflète cependant une volonté de diversifier les contextes et publics-cibles, en réponse à une préoccupation exprimée par l'Agence régionale de santé (ARS), principal financeur du programme. Neuf de ces fêtes ont eu lieu en Meurthe-et-Moselle, six dans la Meuse et seulement deux en Moselle et une dans le département des Vosges (où il n'y en avait eu aucune en 2014). Entre 2014 et 2017, alors que les interventions ont fortement baissé en Moselle, elles ont doublé dans la Meuse et sont demeurées les plus nombreuses en Meurthe-et-Moselle (tableau 5). Les intervenants - coordinateur et bénévoles - résidant pour la plupart en Moselle, les interventions ont réclamé des temps de déplacement relativement conséquents.

Tableau 5. Répartition géographique des événements couverts par le SEA-festif en 2014 et 2017

	2014	2017
Nombre de manifestations couvertes	16	18
Meurthe et Moselle	6	9
Meuse	3	6
Moselle	7	2
Vosges	0	1
Nombre total de participants	8 050	9 000

Source : Rapports d'activités du Centre les Wads /CMSEA, 2014, 2017

La plupart de ces événements (14) ont rassemblé des publics habitués des *free parties*, où quelquefois (2) se mêlaient des participants résidant dans les environs de la fête. Ces éléments concordent avec la perméabilité croissante entre les publics des divers univers musicaux observée via le dispositif TREND, allant de pair avec une tendance à une plus large diffusion des produits et se traduisant aussi par un

rajeunissement des fêtards en *rave/free parties*. Les 18 événements couverts ont rassemblé de 100 à 800 personnes. Sur cet ensemble, 11 étaient de petits rassemblements de moins de 500 participants, dont sept comptaient de 100 à 300 personnes. Lors des deux événements organisés sur le week-end entier, les effectifs étaient multipliés par deux ou trois entre le vendredi soir et le dimanche matin. Les petits événements sont aussi ceux où le SEA-festif est le plus souvent le seul acteur de RDR.

La sélection des événements ne s'appuie pas sur une concertation préalable avec les autres CSAPA locaux. Cependant, il existe sur une répartition tacite, l'ANPAA intervenant davantage sur des événements déclarés, catégorisés comme « commerciaux » et La croisée (AVSEA) étant située dans les Vosges où le SEA-festif intervient plus rarement que dans les autres départements. Lors de l'exercice 2016-2017, 11 associations distinctes d'organisateur de soirées ont bénéficié d'une intervention du SEA-festif pour leurs soirées. Outre la disponibilité des intervenants, le choix des événements est guidé par la volonté de soigner les partenariats établis avec des *sound systems* (réalisant plus souvent des soirées non déclarées) et celle de satisfaire aux demandes spontanées d'organisateur.

À chaque sortie, quatre à cinq bénévoles ont tenu le stand d'information et le *chill out* auprès du coordinateur du SEA-festif.

3.2. Le stand, pour des informations à l'occasion de 2 880 passages

Le dispositif requiert une « scène » adéquate, c'est-à-dire visible et attractive mais suffisamment en retrait, à l'écart du bruit ou de l'agitation, pour permettre un dialogue audible et agréable. Pièce maitresse et marqueur de l'intervention de PRdRD, le stand est un point de repère au cœur de « l'action », lieu « d'accroche » et d'échange. Il est aménagé pour offrir un abord aussi accueillant que possible. Les intervenants (coordinateurs et bénévoles) se placent autour ou au-devant afin de faciliter les discussions voire d'interpeller les gens passant à proximité.

Sur les 20 sorties du SEA-festif de la saison 2016-2017, **2 880 passages ont été enregistrés au stand d'information** pour échanger, demander des informations sur les produits ou du matériel de RDR, **soit 144 par soirée en moyenne** (tableau 6). Une certaine proportion de visiteurs s'étant présentée à plusieurs reprises, ces 2 880 passages correspondraient, selon l'estimation du coordinateur, à quelques **1670 personnes (83 par soirée en moyenne)**. Sur cette saison 2016-2017, au stand d'information, les actes de l'équipe ont été un peu plus nombreux proportionnellement aux nombres de participants lorsqu'il s'agissait de petits événements (33,0 %, contre 30,7 % pour les grands événements).

De nombreux documents y sont présentés. Le SEA-festif emploie notamment la collection de *flyers* élaborés lors du programme européen Mag-net2 (<http://mag-net.eu/contact/>), financé dans le cadre de la Coopération Territoriale Européenne (INTERREG 4) et du Fonds européen de développement régional (FEDER) (cf. annexes). Ces *flyers* élaborés par un consortium d'institutions prévention ou politique étaient initialement destinés à aider des médecins généralistes à orienter des usagers vers le système de soins. Le SEA-festif conçoit aussi ses propres outils de prévention – cartes, affiches, *flyers* – avec l'aide des bénévoles qui peuvent proposer des thématiques, contribuer à l'écriture, à la mise en forme, relire les supports, participer à des « focus group ». La rédaction d'un document se déroule en plusieurs phases : l'analyse de littérature par le référent du SEA-festif, la constitution de focus group avec des bénévoles, réalisation d'une première mouture, validation conjointe par l'ensemble des bénévoles et du SEA, test de la maquette provisoire avant ajustement final. Ces outils ne semblent pas avoir fait l'objet d'une évaluation.

Figure 2. Flyers du projet Mag-Net, faces recto (2014)



Tableau 6. Effectifs des participants et personnes ayant fait appel au SEA-festif lors des soirées couvertes en 2017 (petits et grands événements)

	2017							
	Ensemble des 16 événements		Ensemble des 20 événements		12 Petits événements (< 500 participants)		8 Grands événements (≥ 500)	
	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne
1-Nombre de participants	/	/	9000	450	4700	336	4300	717
2-Nombre de passages au stand du SEA	2220	139	2880	144	1560	111	1320	220
Rapport (1)/(2)	/	/	32,0	32,0	33,2	33,0	30,7	30,7
3-Nombre de visiteurs distincts	/	/	1670	83	/	/	/	/
% des participants	/	/	18,6	18,5	/	/	/	/
3-Nombre de personnes vues en entretien	555	35	785	39	405	29	380	63
% des participants	/	/	8,7	8,7	8,6	8,6	8,8	8,8
% de ceux venus au stand	25,0	25,2	27,3	27,1	26,0	26,1	28,8	28,6

Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif - Suivi d'activités, 2017.

3.3. Le stand, pour délivrer près de 5 000 matériels de RDR

La proposition de matériel de RdRD peut constituer un moyen de prise, une accroche, un prétexte à l'échange ou à la distribution supports d'information synthétiques (*flyers*) que les visiteurs peuvent emporter. Les matériels inconditionnels sont les supports d'information présentés sur le stand (*flyer*, affiches, questionnaires) et le matériel de RdRD. Bonbons et sucettes sont également disponibles, respectivement pour éviter les hypoglycémies ou pour atténuer la contraction des mâchoires en fin de soirée. Bouchons d'oreilles, préservatifs et sucreries sont en libre accès. À l'inverse, les matériels « d'administration propre » de drogues sont placés en retrait, les demandeurs étant ainsi conduits à engager la discussion avec les intervenants s'ils veulent en bénéficier. En 2014, le SEA-festif s'est doté d'un éthylotest électronique offrant une mesure précise de l'alcoolémie aux nombreux fêtards peinant à jauger le volume de leurs consommations. Cet outil fournit à la fois une information objectivée et un vecteur de communication précieux pour la démarche de prévention. En effet, la mesure de l'alcoolémie

permet d'aborder avec la personne ses représentations sur sa consommation d'alcool, de motiver les usagers à réduire ou stopper leurs consommations à l'instant t. L'intervenant peut aussi encourager la rencontre avec un professionnel de centre de soins. Pour cela et afin de parer à un mécanisme d'émulation (« concours » du plus haut taux d'alcoolémie), l'éthylomètre est toujours utilisé en présence du professionnel du CSAPA, dans le cadre d'un échange individuel et dans l'espace privilégié de l'Infocar (cf. infra). Les questionnaires courts à disposition sur le stand offrent une autre entrée en matière, permettant notamment aux visiteurs du stand de quantifier et prendre conscience du volume de leurs consommations. Enfin, l'eau est fournie avec mesure, en dépannage, tant pour des raisons logistiques que pour responsabiliser organisateurs et danseurs sur les besoins d'hydratation.

Globalement, lors des événements couverts durant cet exercice 2017, à l'occasion de 2 880 visites au stand d'information, presque autant de *flyers* d'information ont été distribués (tableau 7). Parmi ces visiteurs, beaucoup demandent du matériel d'administration qui est délivré dans le cadre d'un échange entre le demandeur et l'intervenant bénévole ou professionnel du SEA. Les trois quarts au moins ont reçu un kit d'administration par inhalation (« Roule-ta-paille »), la même proportion a obtenu des bouchons d'oreilles contre les nuisances sonores, alors que 680 préservatifs ont été distribués. Les kits d'injection sont rarement demandés : en moyenne une seule fois par soirée.

Tableau 7. Matériels de RDR distribués par le SEA-festif en 2017 et 2014

	2017		2014	
	Effectif	Moyenne par soirée	Effectif	Moyenne par soirée
Flyers sur les substances	2780	146	4650	291
Kits Roule-ta-paille (cocaïne)	2295	115	n.d.	n.d.
Bouchons d'oreilles	1950	98	1340	84
Préservatifs	680	34	695	43
Kits d'injection	22	1	n.d.	n.d.

n.d. : non disponible

Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif - Suivi d'activités, 2017.

Conservés hors de vue des visiteurs, ils doivent faire l'objet d'une demande expresse, qui conduira nécessairement à un entretien relativement long (de l'ordre d'une demi-heure) et approfondi avec le professionnel du SEA-festif.

Alors, pour ceux qui viennent nous demander des matériels d'injection euh on va quand même prendre une bonne demi-heure d'entretien avec eux pour vraiment faire le point, voir leur situation etc., les orienter vers, commencer à prendre des traitements substitutifs. (...) Centres de soins etc. On est là aussi pour aider les gens à faire le point sur leur consommation. (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans)

Mon amie qui se pique justement à l'héroïne, j'avais vu sa seringue, j'ai voulu l'en empêcher et j'avais entendu parler qu'à la prév : on pouvait trouver des petits kits. Du coup je lui ai dit 'viens on va voir on sait jamais, on peut demander quelque chose de propre' ... Donc on y est déjà allées, je l'ai accompagnée pour ça.

(- Est ce qu'ils donnent facilement ce genre de matériel ?)

- Ah non, non, quand même pas. On y est allé, on a dû discuter une bonne demi-heure avant qu'ils lui donnent le truc et je trouve que c'est bien : ça évite qu'ils donnent ce genre de trucs à n'importe

qui, qui ferait n'importe quoi avec. Justement ils lui ont demandé ce qu'elle consommait, à quelle fréquence. Elle a expliqué que c'était pour l'héroïne, ils lui ont demandé, ils lui ont un peu posé des questions sur le produit : depuis combien de temps elle en prend, est-ce que c'est toujours le même produit, si elle en prenait régulièrement, combien elle en avait pris dans la soirée, si elle la sniffait, si elle allait bien. Enfin, voilà on avait vraiment bien discuté pendant une bonne demi-heure et je trouve ça vraiment bien qu'ils donnent pas ce matériel n'importe comment et qu'ils s'intéressent vraiment à la consommation, au type de consommation etc. Ils lui avaient même demandé si elle s'injectait tout le temps ou si elle sniffait plutôt l'héroïne. Ça se voit qu'ils se préoccupent vraiment des gens qui sont là-bas, ils en ont pas rien à foutre et ils donnent pas ça comme ça pour dire allez prends ton truc et on passe au prochain, non c'est vraiment bien. (Usagère de SPA, femmes, 23 ans)

Selon le profil général des participants, les activités de l'équipe oscillent davantage vers la prévention ou vers la RDR. Lors des événements généralistes, le public s'avère globalement moins averti ou éclectique dans ses consommations. C'est un public auprès duquel le SEA-festif fait davantage de prévention primaire et d'orientations vers les CJC. En *free parties*, les visiteurs du stand se présentent plus souvent qu'ailleurs comme des « sachants ». Ceci complique l'échange car, conscients des limites du savoir expérientiel, les intervenants doivent sonder le discours de leurs interlocuteurs sans froisser cette image de connaisseurs. Les teufeurs, censément plus avertis, sont aussi ceux qui banalisent et déprécient le plus le problème de la dépendance. L'équipe d'intervention ainsi que le matériel sont définis en fonction de l'ampleur et du genre (techno, rave, etc.) de la soirée à couvrir.

3.4. Les entretiens individuels, via le chill out et l'Infocar

Lorsque le contexte l'autorise, le référent emploie une *approche motivationnelle* pour faciliter l'orientation des usagers prêts à réfléchir à l'opportunité d'une démarche de soin et sur. Cette pratique in situ apparaît propre au programme évalué au regard des activités des autres acteurs de RDR locaux. Les entretiens motivationnels sont menés par le référent, intervenant spécialisé en addictologie, présent à chaque soirée. Selon le lieu, les besoins, la météo, le minibus de l'équipe fournit un espace de retrait pour mener des entretiens individuels et confidentiels avec des usagers, à l'abri des regards et du tumulte.



Sur place, 785 fêtards au total ont été reçus individuellement par le professionnel du SEA-festif, pour un entretien dans la confidentialité du bus aménagé. Ce sont **39 personnes par soirée en moyenne qui ont été vues en entretien motivationnel**. En 2014, ils étaient 555, soit 35 personnes par manifestation en moyenne. En proportion, davantage d'entretiens sont réalisés lors des grands événements : 29 % des visiteurs du stand ont vus en entretien contre 26 % pour les fêtes de moins de 500 participants. À cette occasion, les personnes sont orientées vers une structure de proximité (CJC, PAEJ ou CSAPA) et ceux le désirant peuvent fixer un rendez-vous auprès l'intervenant pour une entrevue ultérieure au centre « Les Wads ».

La tente du *chill out* est un espace aménagé pour être convivial et confortable, non loin du stand donc lui aussi un peu plus au calme. C'est un lieu de repos pour les participants de la fête, un espace de *réassurance* pour les usagers en détresse. Un ou deux membres de l'équipe y sont constamment présents pour pouvoir dialoguer avec les participants à l'écart de leurs groupes sur différents sujets de prévention et de réduction des risques : risques sexuels, risques liés à de mauvaises pratiques de tatouage et de *piercing*, etc. On y vient pour se détendre, se ressaisir quelque peu, prendre un peu de recul sur ses consommations. Il est ouvert à quiconque veut s'extraire quelques temps des bruits de la

fête et de l'ambiance souvent survoltée et peu propice à une réflexion critique. Des matériels d'information (*flyers*, affiches) et du matériel de RDR y sont accessibles selon les mêmes règles de distribution qu'au stand d'information (voir supra). Le *chill out* est donc complémentaire au stand, en termes d'approche et d'accroche auprès des usagers de SPA. Le CSAPA estime qu'en moyenne un quart des teufeurs (une trentaine) fréquente le *chill out* chaque soirée.

(...) Euh oui, enfin je connais pas trop trop, c'est vrai que j'en a déjà vu souvent des tentes etc. Une fois c'est vrai que je me sentais pas trop bien, j'avais un peu trop pris j'avais mélangé l'alcool et le speed etc. Je me sentais pas trop trop bien donc j'y suis allée, j'ai une copine qui m'a accompagnée. Je suis allée pour me reposer un petit peu. C'était pas mal et les gens, je trouve, ils sont vachement sympa, et puis la prévention ils sont sympa. Donc voilà je me suis posée un peu, histoire de me sentir un peu moins mal. J'ai bu de l'eau, ouais, j'me suis posée. (...) Quand je suis arrivée on m'a demandé si ça allait parce que j'étais un peu pâle et tout donc j'ai dit non ça ne va pas trop et puis on m'a demandé si j'avais consommé qqch, si je voulais de l'eau etc. donc on m'a donnée de l'eau on a un petit peu discuté ils m'ont expliqués ce qu'ils faisaient là donc voilà c'est bien parce que je trouve qu'ils nous jugent pas. (...) Et ouais j'y suis allée plutôt que de rester dans une voiture. (Usagère de SPA, 23 ans)

4. APPORTS SELON LE PUBLIC-CIBLE

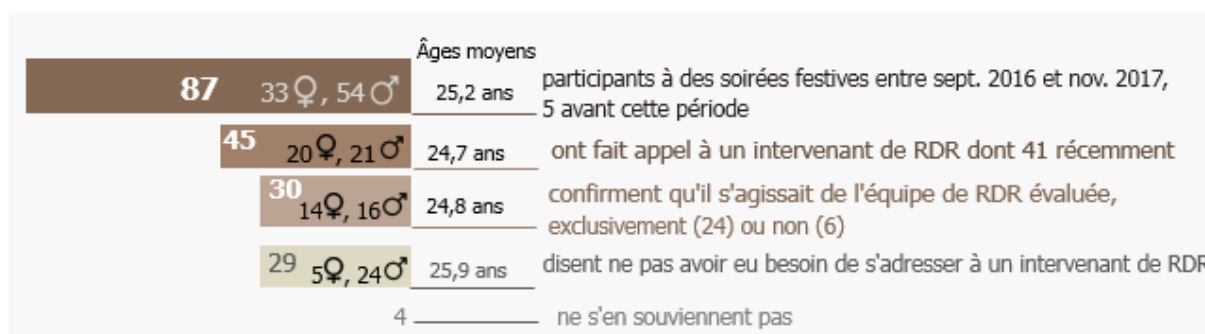
L'enquête auprès des usagers, diffusée via le compte Facebook® du SEA-festif, visait à dépeindre le recours, les perceptions et attentes du public-cible du programme en matière de prévention et de RdRD. D'avril à novembre 2017, 92 personnes fréquentant le milieu festif lorrain ont répondu à l'enquête. Presque tous (87 répondants) déclarent être « sortis » en Lorraine au moins une fois de septembre 2016 à novembre 2017. Cet effectif, modeste au plan statistique et au regard du large public de fêtards (9 000 ont participé aux seuls événements couverts par le programme), appelle à quelques précautions dans la lecture des résultats. Si, par souci de clarté, les effectifs et pourcentages sont fournis à l'unité près, le lecteur est invité à retenir les ordres de grandeurs ainsi illustrés.

Souvent (46 cas sur 87), ces « fêtards récents » disent être sortis 10 fois ou plus dans l'un de ces espaces, sur la période écoulée depuis septembre 2016 (de 8 mois pour la plupart). En moyenne, ils sortent au moins une fois par mois. La moitié d'entre eux fréquente plusieurs types d'événements musicaux parmi les festivals, concerts, soirées étudiantes ou *rave/free parties* et ils sont un quart à les fréquenter tous dans l'année, ce qui rappelle la perméabilité des espaces musicaux précédemment soulignée dans le rapport. En revanche, dans cet effectif de 87 fêtards récents, 41 % des répondants (37) disent avoir limité leurs sorties exclusivement aux « *rave/free parties* ».

4.1. Les recours à la prévention et la RdRD

Sur les 87 fêtards récents, 45 ont déjà eu recours au moins une fois à un acteur de RDR en soirée pour eux-mêmes ou pour un ami et pour la plupart (41) récemment, entre septembre 2016 et novembre 2017. Ceux qui rapportent des expériences antérieures sont un peu plus âgés (28,8 ans en moyenne) que les autres (24,7 ans en moyenne). Les trois quart de « demandeurs de RDR » ont eu un à deux échanges de ce type avec un intervenant (respectivement 19 et 16 répondants) dans la période observée. Au total, un tiers des répondants a été en contact avec un intervenant (réfèrent ou bénévole) du programme évalué et un autre tiers de répondants (29) un peu plus âgés globalement (25,9 ans en moyenne) déclare n'avoir jamais eu besoin de discuter avec un intervenant de RdRD. En revanche, 11 disent ne pas avoir remarqué ce type d'intervenant en soirée dans la période observée. La composition de cet effectif de répondants est rappelée infra (pour plus de détails, cf. section 1.2 sur la méthode d'évaluation).

Graphe 1. Profils des 87 personnes ayant fréquenté récemment la scène festive lorraine parmi les répondants à l'enquête usagers

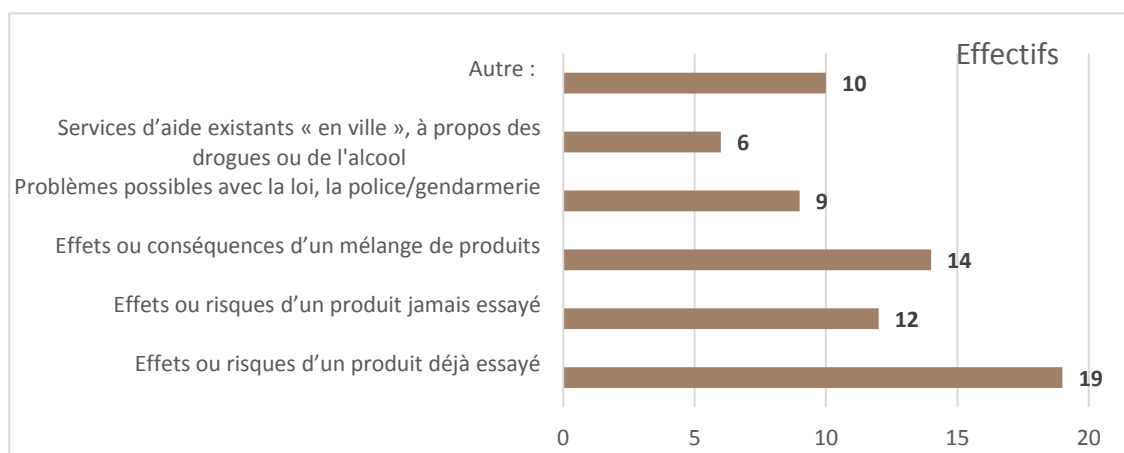


Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif – Enquêtes auprès d'usagers, 2017.

Parmi les 45 « demandeurs de RDR », leur dernière rencontre avec un intervenant de RDR a eu lieu lors d'une fête en Meurthe-et-Moselle pour 19 répondants, en Meuse pour neuf d'entre eux, en Moselle pour cinq et dans les Vosges pour quatre autres (huit n'ont pas précisé le lieu).

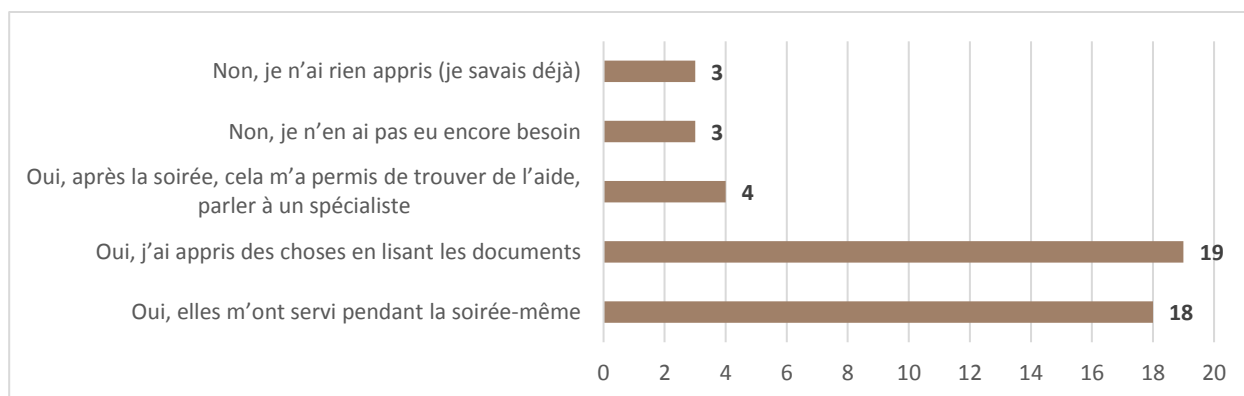
Dans un tiers des cas, leur demande était multiple. Il s'agissait le plus souvent d'avoir des informations à travers des échanges ou des *flyers* (35 d'entre eux), puis (pour 27) d'obtenir du matériel de RdRD (préservatifs, « Roule-ta-paille », etc.), de l'eau, des sucettes ou sucreries. Un peu moins de la moitié (19) a utilisé l'espace de repos (*chill out*). Les informations recherchées concernaient essentiellement les effets de produits (27 cas), en particulier de produits déjà expérimentés par les personnes (19 cas) (graphe 2).

Graphe 2. Types d'informations recherchés par les usagers du stand du SEA-festif (n=35)



Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif – Enquête auprès d'usagers, 2017.

Gratification 3. Utilité perçue des informations reçues (n=35)



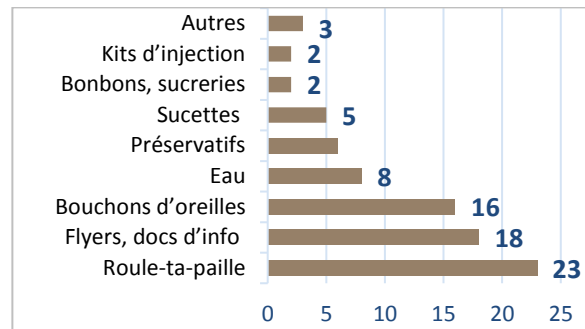
Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif – Enquête auprès d'usagers, 2017.

Parmi ceux ont requis des informations (35), les deux tiers (23) disent qu'elles leur ont été utiles, généralement (pour 18 d'entre eux) lors de la soirée-même (graphe 3). Une vingtaine déclare avoir appris des choses à la lecture des documents (*flyers*), après la soirée. Pour une poignée de quatre fêtards, l'échange a été un moyen de trouver de l'aide, une passerelle vers des spécialistes après l'événement. Pour rappel, en moyenne, l'intervenant professionnel du SEA-festif a reçu 39 personnes en entretien motivationnel par soirée sur la période observée, soit 785 au total. Si deux répondants disent n'avoir rien appris qu'ils ne savaient déjà, aucun ne mentionne de discordance, ni un manque de clarté ou d'à-propos dans les informations dispensées.

À l’instar des volumes distribués rapportés par le SEA-festif, les principaux matériels de RDR mentionnés par les usagers sont les kits d’inhalation (Roule-ta-paille) et les bouchons d’oreilles en plus des *flyers* ou autres documents d’information (graphe 4). Dans leur grande majorité, ils sont utilisés durant la soirée même. Une partie est réutilisée aussi après (*flyers* et bouchons d’oreilles a priori).

Tous types de demandes confondus, ceux qui ont recouru à un stand de RDR rapportent majoritairement (39 sur 45) avoir été satisfaits du service rendu, voire très satisfaits pour 26 d’entre eux.

Graphe 4. Usagers ayant déjà demandé du matériel au stand de RDR (n=27)



Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif – Enquête auprès d’usagers, 2017.

4.2. Des perceptions plutôt positives sur la PRdRD chez les usagers

Les répondants ont été nombreux (78 sur 92) à donner leur avis sur l’utilité de la RdRD à partir d’une liste de services potentiels (tableau 8). Ils perçoivent de multiples intérêts dans la démarche de RDR, de façon assez peu discriminante. Ces réponses, qu’elles soient fournies par convenance ou qu’elles reflètent des expériences concrètes, manifestent la forte acceptabilité du principe de RDR et le spectre des attentes. Celles-ci sont tournées vers la prévention individuelle immédiate via l’information préalable sur les risques et le matériel propre (cités respectivement par 87 % et 74 % des répondants), mais aussi vers la possibilité d’un dialogue libre (quelqu’un à qui parler sans gêne/crainte de ses consommations : 86 %) et d’un accompagnement lors de la fête (Etre accompagné quand on ne se sent pas bien : 79 %), aussi dans une perspective de prise en charge (savoir où ou à qui s’adresser, hors de la fête, pour gérer ses consommations : 68 %). Par comparaison, la fourniture en eau et sucreries et le rappel à la loi sont de moindres préoccupations, ne concernant que la moitié des répondants.

Tableau 8. Perceptions de l’utilité générale de la prévention et RDR en milieu festif (n=78) (%)

	%
Savoir les effets et les risques d’un produit, avant de le prendre	87
Trouver quelqu’un à qui parler sans gêne/crainte de ses consommations	86
Etre accompagné quand on ne se sent pas bien	79
Avoir du matériel propre pour consommer	74
Savoir où ou à qui s’adresser, hors de la fête, pour gérer ses consommations	68
Savoir comment éviter les infections ou complications	68
Avoir de l’eau ou des sucreries	49
Savoir les problèmes possibles avec la loi, la police/gendarmerie	46
Pour rien, pas besoin d’eux	5
Pour autre chose	1

Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif – Enquête auprès d’usagers, 2017.

L'accueil favorable accordé au dispositif et l'intérêt manifeste pour l'action du SEA-festif sont également ressortis des entretiens menés auprès de teufeurs ou d'organiseurs de soirées ayant déjà fait appel au SEA. Le témoignage d'une usagère, rapporté infra, a été particulièrement édifiant à ce sujet.

Oui, oui, j'ai eu de bons échos par rapport à eux, qu'ils faisaient du bon boulot. Les gens parfois ne savaient pas par rapport aux produits qu'il y avait tout ça et ils sont vachement contents en fait. Ils ont appris quelque chose quand même, même en soirée. (Organisateur B de rave/free parties, homme, 24 ans)

Moi qui suis du genre a justement pas trop parler de ça - les gens autour de moi ne savent pas justement que je vais en teuf et que je prends des prods etc. - parler à des personnes qui sont là pour ça, ouais, c'était vachement facile justement de leur parler parce qu'on voit qu'ils nous jugent pas, qu'ils sont vraiment là pour qu'on ait le moins de problèmes possible, qu'on se sente bien. Donc ouais c'est vraiment facile de parler à ces gens-là. Moi je me sens vraiment plus en sécurité avec des gens de la prév que sans personne. On sait que si on se sent pas bien on peut aller les voir, que si on a plus de paille, on est pas obligé de prendre n'importe quoi, risquer des maladies ou quoi.

(...) Tu peux y aller, justement pour éviter de prendre des vieux papiers dégueulasses ou prendre la paille de je ne sais qui, tu peux y aller pour boire un petit verre d'eau ou même si voilà t'as un doute ou quoi tu peux aller leur parler. Ou si t'as un moment de 'bad', t'as toujours quelqu'un qui est là pour demander, voir comment ça va. Ou si t'as pas confiance en un tel ou un tel que y'a un mec un petit peu trop relou au moins t'as un endroit où aller et il viendra pas te faire chier. T'es avec des gens ben qui sont clean, ils sont clean donc justement c'est bien d'avoir dans ce genre d'endroit des gens totalement clean que tu peux voir. Parce que bon on sait très bien, c'est bien d'aller voir ses copains et tout mais ils sont souvent à l'ouest ils ont bu je ne sais pas combien de verres etc.

(...) Ils sont vraiment là pour nous aider et, comme je dis encore, pour pas nous juger et ça c'est très très important. Et comme on voit qu'ils nous jugent pas, ça nous pousse à parler de choses dont on parlerait pas forcément avec d'autres. Comme moi je disais, dans mon entourage personne ne sait que je prends à part ceux avec qui je vais en teuf. Donc personne du tout le sait et moi j'aime bien aller les voir et discuter de ça avec eux et dire voilà je prends ça, ça. ça fait une oreille attentive un peu en plus. Ces gens, comme je dis, qui eux ne consomment pas forcément, et qui ont un autre regard et je trouve que c'est vraiment bien de pouvoir parler avec eux. Et non y a zéro tabou. Je le vois bien ils sont tout le temps, tout le temps à l'écoute, s'intéressent, nous posent des questions, voilà ça me pousse même à parler de choses en plus que je penserais pas à parler avec d'autres quoi. (Usagère de SPA, 23 ans)

4.3. L'orientation vers l'aide et le soin

L'identification des services d'aide existant en ville fait partie des informations demandées aux intervenants de RDR en milieu festif (graphe 2). Une personne sur dix dit avoir trouvé de l'aide auprès d'un spécialiste grâce aux indications reçues en soirée par un membre du SEA-festif. En 2017, le référent a comptabilisé 785 entretiens individuels avec des fêtards, soit une quarantaine par soirée couverte en moyenne, donnant lieu à une orientation vers une structure d'aide de proximité. La part des orientations qui se sont soldées par un contact effectif avec une structure de soins ne peut pas être estimée. Cependant, dans le lot des quatre entretiens menés auprès de teufeurs usagers de SPA, une usagère a souligné le rôle important joué par le SEA-festif dans l'initiation de son parcours de soins. Cet exemple, certes unique dans les récits rassemblés pour l'évaluation, illustre néanmoins la portée potentielle du dispositif comme relai vers une prise en charge pour des individus éloignés du système de soins.

La drogue je suis dedans depuis il n'y a pas si longtemps que ça non plus, c'est... Y a des... J'ai repris de l'héroïne mais j'aimerais bien arrêter, j'aimerais justement. Ben ça j'ai réussi à en parler avec quelqu'un de la prév et qui m'a parlé de certains centres. Et depuis, moi, elle m'a parlé de Baudelaire

(CSAPA de Thionville). Et j'y vais là depuis à peu près un mois et demi. Et euh ben franchement je la remercie de m'avoir orientée vers là-bas parce que j'y vais environ une fois par semaine et c'est vrai que ça m'aide vachement, que c'est vraiment... Je ne savais pas qu'il y avait des centres comme ça, gratuits, qui pouvaient nous aider, et sans nous juger. Et moi je vais au centre Baudelaire une fois par semaine et on essaie justement de trouver des solutions pour que j'arrête tout et que je reprenne pas ... Donc oui, ils m'ont bien aidée, ils m'ont orientée vers quelque chose qui m'a plu. Et parce que bon les psys etc. c'est pas mon délire et payer 50 balles pour une séance de 50 minutes non plus ... Donc voilà le centre là est gratuit et je suis avec une personne de confiance à qui je pourrais parler de tout. Ça passe super bien donc, ouais, je suis vraiment contente, je suis bien là. Et je pense que je vais continuer un petit moment à aller au centre-là. (Usagère de SPA, femme, 23 ans)

4.4. Les situations à risques rapportées par les « teufeurs »

En fin de questionnaire, les répondants ont été un peu moins enclins à rapporter leurs consommations de SPA, leurs prises de risques personnelles et les dommages associés dont ils ont eu l'expérience en soirées festives sur les huit à douze derniers mois. Parmi les 78 répondants qui n'ont pas quitté le questionnaire à ce stade, entre 7 et 16 se sont abstenus de renseigner l'une ou l'autre de ces trois questions. Le questionnement sur les substances consommées visait davantage une appréciation de la variété de substances en présence en milieu festif qu'une estimation des prévalences d'usage. Les prévalences déclarées sont cependant similaires à celles relevées sur une base mensuelle par le SEA-festif dans le cadre de son suivi interne, sauf en ce qui concerne les amphétamines-speed et la kétamine pour lesquelles un écart de 10 ou 11 points est observable entre les deux sources (tableau 9). Parmi les désormais 78 répondants, neuf sur dix déclarent avoir pris une ou plusieurs drogues au moins une fois en soirée sur les 12 derniers mois, de façon répétée pour huit sur dix (tableau 10). L'abus d'alcool jusqu'à l'ivresse est également fort courant (80 % en ont fait l'expérience plus d'une fois).

Tableau 9. Usages de substances psycho-actives (hors alcool, tabac) lors d'événements festifs en Lorraine sur les 12 derniers mois (entre septembre 2016 et Novembre 2017) (%)

n=78	Usage dans l'année- enquête en ligne OFDT- évaluation externe (2017)	Usage dans le mois- suivi interne du CSAPA Les Wads/CMSEA (2017)
Cannabis	73	78
Ecstasy, MDMA	41	40-42
Cocaïne	42	42
Amphétamine, speed	41	30
Kétamine	26	36
LSD, (acides, buvard)	36	34
Champignons, hallucinogènes	17	15
Research chemicals, legal highs	6	18
Héroïne	9	4
Autres : dont poppers (11 %), crack-freebase (8 %)	19	n.d.

n.d. : non disponible

Source : Évaluation du SEA/Les Wads en milieu festif – Enquête auprès d'usagers, 2017 ; Suivi interne des activités en milieu festif, 2017, CSAPA Les Wads/CMSEA

Les déclarations confirment des polyconsommations fréquentes, illustrées par l’usage d’au moins trois à quatre substances en moyenne lors de la dernière soirée. Le cannabis occupe une place importante et les stimulants de même que le LSD (acides, buvard) sont largement surreprésentés par rapport aux fréquences d’usages en population générale. Les observations menées dans le cadre du dispositif TREND en Lorraine relatent une grande visibilité du trafic de cannabis et une forte disponibilité de la cocaïne sur la scène festive électro (ethnographie TREND, non publiée).

La prise de risque liée aux drogues est particulièrement marquée chez ce public. Lors des 12 derniers mois, 40 % des répondants disent avoir déjà consommé une drogue sans certitude sur sa nature et un quart déclare avoir déjà connu un « *bad trip* » (tableau 10). L’expérimentation « à l’aveugle » tend à se répéter dans l’année pour les trois quarts d’entre eux (28 % ont essayé une drogue inconnue plus d’une fois lors des 12 derniers mois). En revanche, le *bad trip* apparaît davantage accidentel car la plupart de ceux passés par cette épreuve ne rapportent qu’un unique épisode, ce qui suggère davantage de précaution de leur part par la suite. Ils sont également nombreux à mentionner des cas répétés de déshydratation (terme probablement entendu sous le sens populaire d’une soif intense plutôt que sous sa définition médicale). Enfin, l’injection pour soi ou pour autrui est apparue très marginale dans le cadre de cette enquête.

Tableau 10. Prises de risques liées aux drogues en milieu festif lors des 12 derniers mois (%)

n=78	Combien de fois en moyenne	Une seule fois	Plus d'une fois	Au moins une fois
Prendre une ou des drogues durant la soirée	6,5	9	80	89
Essayer une drogue que je ne connaissais pas	1,2	12	28	40
Prendre un produit sans être sur(e) de ce que c'était	0,8	11	12	23
Etre saoul(e)	6,6	1	79	80
Etre déshydraté	2	7	36	43
Faire un Bad trip	0,4	17	7	24
M'injecter un produit	0,6	3	8	11
Injecter un produit à quelqu'un	0,2	0	4	4
Etre hospitalisé pour une intoxication sévère	0,2	1	3	4

Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif – Enquête auprès d’usagers, 2017.

Les répondants sont globalement plus réticents encore à évoquer d’autres prises de risques ou dommages en soirée ou juste après que ceux liés à l’administration de drogues (16 non réponses parmi les 78 répondants). En la matière, les événements les plus fréquents sont la conduite sous l’empire de l’alcool et un rapport sexuel non protégé survenus au moins une fois respectivement chez 42 % et 39 % des répondants et ce de façon répétée chez 31 % et 27 % d’entre eux (tableau 11). Les rapports sexuels non désirés ne sont mentionnés que très marginalement (3 %). En soirée ou juste après, un quart déclare avoir déjà été blessé, deux sur dix ont déjà participé à une bagarre et un sur dix a déjà eu un accident routier. Enfin, un quart dit avoir rencontré les forces de l’ordre pendant ou au retour d’une soirée.

Moi je trouve que ça sert bien quand même, qu'ils font bien leur boulot. Donc après je sais qu'il y a beaucoup de gens, quand il y a une soirée comme ça, qui apprennent beaucoup de choses sur les stupéfiants qu'ils auraient appris un peu à l'arrache s'il n'y avait pas eu ça. Donc les gens après sont satisfaits de leur participation. (Organisateur B de rave/free parties, homme, 24 ans)

Tableau 11. Autres prises de risques et dommages survenus en soirée sur les 12 derniers mois (%)

n=62 (16 non réponses)	Une seule fois	Plus d'une fois	Au moins une fois
Conduire (voiture ou 2-roues) moins de 2heures après avoir pris de l'alcool ou une drogue	11	31	42
Avoir un accident routier (avec ton véhicule ou non)	8	3	11
Participer à une bagarre	8	10	18
Se blesser, être blessé(e)	16	10	26
Avoir des problèmes avec la police/gendarmerie	16	10	26
Avoir un rapport sexuel sans préservatif	11	27	38
Avoir un rapport sexuel non désiré	2	2	3

Source : Évaluation du programme de PRdRD en milieu festif – Enquête auprès d'usagers, 2017.

5. UTILITE PERÇUE DU PROGRAMME

À travers les deux volets d'études qualitatives menés auprès des utilisateurs directs du programme évalué, des décideurs préfectoraux et régionaux des territoires concernés et des autres professionnels du festif ou de la RDR, de multiples éléments ont été recueillis illustrant l'intérêt de l'intervention du SEA-festif aux yeux de ces protagonistes. Ils renvoient à une meilleure acceptation aujourd'hui du principe de RdRD, à la reconnaissance d'un besoin prégnant d'intervenir en la matière lors des événements isolés et à l'amorce d'une meilleure intégration de la RdRD dans le paysage de la rave party.

5.1. La diffusion progressive du principe de RDR

Les témoignages de plusieurs types d'acteurs étayent le sentiment général selon lequel professionnels et organisateurs amateurs de soirées privées (dont les soirées étudiantes) prennent mieux en compte les mesures et dispositifs préventifs en réponse aux usages de drogues. Des gendarmes interviewés relatent aussi une amélioration sensible dans la population générale quant à la sobriété « au volant » par rapport aux décennies précédentes. Les stands de prévention sont un outil quasi-normalisé lors des grandes manifestations publiques, notamment les événements musicaux mais la distribution de matériel de RDR lié aux drogues est, elle, bien moins commune. Ces divers éléments illustrent une meilleure acceptation de la prévention de la RDR.

Y a de l'amélioration sur la problématique de "je conduis donc je ne bois pas ou je ne fume pas" c'est à dire que ça y a quand même du mieux (Gendarme)

En festival ou en teknival tu as des stands quasi systématiquement maintenant, c'est la norme. (Régisseur en concert et festival)

Moi je pense que, dès que tu as le moindre événement, il faut de la prévention. C'est quelque chose qu'il faut développer. Bon, en club, c'est compliqué à cause de la structure des lieux là on est à la fois dans l'inaction, et l'hypocrisie, mais, même là tu peux faire quelque chose, des petites affiches, des rappels tout ça. (Chargée de communication et programmation en établissements nocturnes)

Maintenant en revanche la façon de consommer, de faire la fête a complètement changée c'est à dire qu'on a beaucoup de jeunes qui font de l'alcoolisation massive. (...) On a des phénomènes de skins party et tout ça où c'est ces phénomènes où c'est no limit en fait. Voilà on vient, on se déguise, on embrasse n'importe qui, si il faut on va plus loin, on met des matelas, on s'alcoolise, on fume etc et on fait la fête aussi différemment c'est à dire que avant traditionnellement c'était la boîte de nuit ou la soirée étudiante. (...) De plus en plus on fait la fête chez soi et là pour nous c'est beaucoup plus compliqué. (Gendarme)

Des changements sont également observés par ces différents acteurs dans les façons de consommer et de faire la fête de la population générale et dans les profils d'utilisateurs. Ils sont nombreux à noter davantage d'émulation à l'excès ainsi que le rajeunissement et la féminisation des publics de fêtards, qui sont perçus « en ville » comme lors des soirées « en extérieur », par les services répressifs comme par les opérateurs du milieu festif. Certains organisateurs de soirées électro (« *sound systems* ») se disent préoccupés par le nombre croissant d'adolescents en *rave/free parties*, ces très jeunes montrant une consommation de drogues opportuniste et un manque de discernement, faute de recul. Ces usagers novices mélangent ce qu'ils parviennent à acheter en méconnaissance des effets et des dangers potentiels. Pour ces mineurs, qui viennent souvent en petits groupes sans adulte, s'ajoute un sur-risque routier car ils se déplacent en deux-roues quand ils ne recourent pas au covoiturage.

Après moi ça fait longtemps que je vais en soirée. (...) Les gens maintenant ils se mettent plus la tête qu'autre chose et puis... Ils font un peu n'importe quoi, mais ils arrivent encore un peu à gérer. Après on essaye de les gérer un peu aussi quoi. (...) Non, ils gèrent moins qu'avant. Ils gèrent moins qu'avant quand même. (...) Eh bien... Il y a trop de stupéfiants dans le système. (Organisateur B de rave/free parties, homme, 24 ans)

On a plus de femmes qui sont alcoolisées, au niveau de la conduite. (...) parce que bien souvent malgré tout ça reste les plus sérieuses mais d'un autre côté quand on a des femmes en alcoolémie là elles ne font pas les choses à moitié quoi et on a de l'alcoolémie lourde de plus en plus chez les femmes, les jeunes femmes. (...) L'âge a descendu (...) Oui oui oui, elles ont 14-15 ans. (Gendarme)

Ben des fois en soirée c'est vrai que ça perturbe un peu de voir des mineurs encore me demander des kits d'injection des choses comme ça, c'est déjà arrivé et c'est vrai que sur le coup ça surprend. (Bénévole C du SEA, depuis 2 ans, homme, 21 ans)

(...) j'ai l'impression que plus j'y vais, plus y a de gens trop jeunes qui y vont. L'autre fois je parlais à une gamine, elle avait 15 ans. Ça me rend dingue, je ne sais pas comment à 15 ans tu fais pour aller dans un endroit comme ça. C'est pas non plus hyper sécurisé, j'suis désolée. Mais, en plus, elles étaient tout entre copines là, un petit peu... Elles sont pas matures, elles ont pas... Je ne sais pas à 15 ans t'es pas mature, t'as envie de faire n'importe quoi, tu fais attention à personne, t'as confiance en n'importe qui. Et ça, ça me fait un petit peu peur. (...) Mais bon, pfff, ouais, beaucoup plus de jeunes et surtout des filles, des jeunes filles quoi, qui se méfient pas trop et qui devraient se méfier un petit peu plus. (Usagère de SPA, femme, 23 ans)

5.2. Une plutôt bonne adhésion à la RDR en milieu festif électro

Le principe de la RDR paraît assez largement accepté dans le milieu musical techno alternatif qui, plus régulièrement que les autres, met en place des événements « clandestins » sans bénéficier donc des dispositifs de sécurité et de premiers secours qui sont mobilisés de facto lors des manifestations publiques légales. Auprès de nombreux organisateurs de ce type d'événements, la RDR s'intègre assez naturellement dans l'esprit de la fête. Pour certains, cela se traduit par une sollicitation spontanée des structures de RDR bien en amont des événements pour qu'elles s'y intègrent. Les organisateurs peuvent aussi se constituer en relais entre teufeurs/usagers et intervenants de RDR. Cependant, le référent du programme évalué juge ces demandes proactives des organisateurs encore trop rares, lui qui est astreint à assurer une veille des événements et souvent amené à démarcher des organisateurs pour leur proposer l'intervention du SEA-festif.

En Lorraine il y a beaucoup d'assos et les trois quarts font appel à la RDR parce que c'est quelque chose de très important dans notre milieu. (...) Par exemple nous, on veut toujours la RDR parce que c'est très important. On a eu des soucis, pas dans nos soirées à nous, mais des amis ont eu des soucis dans des soirées et on s'est toujours dit (au QG) qu'on voulait que les gens soient quand même ... S'il y avait des soucis. C'est très important, autant que de donner du plaisir. Ça va avec quoi. (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

Eh bien nous, dès qu'on a le terrain, dès qu'on a installé, après on envoie l'infoline. Et puis après on l'envoie aussi à la RDR. On leur envoie plus tôt à eux qu'aux participants de la soirée, comme ça, ils ont le temps de venir et de s'installer. (Organisateur B de rave/free parties, homme, 24 ans)

A chaque fois quand on fait les soirées, c'est moi qui tiens le stand du bar et je leur propose d'aller faire un tour à côté et puis généralement ils y vont. Oui, oui, à chaque fois. (...) Pour l'alcool et puis pour d'autres choses. (Organisateur B de rave/free parties, homme, 24 ans)

Quand on (les organisateurs) se disait 'tiens là ça sent le gros truc (...) bah style plein été, beaucoup de discussions sur les réseaux tout ça, on faisait quasiment toujours l'effort de les appeler (...) Après ça ne vient pas en haut de la chaîne des priorités non plus. (Organisatrice E de rave/free party)

L'expertise des intervenants de RDR est reconnue et leur action est appréciée, pour leur capacité d'écoute active, de dialogue et de conseil, davantage encore que pour leurs connaissances des produits. Cette faculté à (re)poser un cadre aux consommations en entretenant une attitude neutre est une réelle plus-value dans un milieu aussi décomplexé sur les usages de drogues où un discours un tant soit peu critique peut aisément être rejeté, interprété comme moralisateur. Ces compétences sont particulièrement valables pour les publics les plus sensibles, en particulier les jeunes.

On essaye déjà de les (les très jeunes) raisonner un petit peu par rapport à leur consommation et puis après on essaye de les orienter pour leur dire : « Va te renseigner un petit peu. Tu as vu l'âge que tu as et ce que tu prends ? Va te renseigner un petit peu, tu comprendras pourquoi on te dit tout ça et tu verras... » C'est vrai qu'il y a la pédagogie derrière, le côté professionnel parce que nous ne savons pas tout. Ça aide bien d'avoir la RDR derrière. (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

On aimerait bien être autonomes pour tout mais marcher plus avec eux, oui ça serait bien. Mais on ne peut pas se passer d'eux parce qu'ils ont quand même un professionnalisme que nous n'avons pas. (...) c'est plus pour pallier, parce que ce sont des professionnels donc ils ont quand même dû savoir que nous n'avons pas. Donc ils sont utiles. (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

Mais c'est vrai que depuis le jour où je me sentais vraiment mal, j'y vais à chaque fois, ouais, juste pour voir si y a les personnes que je connais, pour parler un peu. Mais euh oui j'y vais souvent parce que c'est pas rare qu'un ami ou quoi se sente mal et je préfère les accompagner là-bas... J'y vais dans tous les cas. (Usagère de SPA, femme, 23 ans)

5.3. Pour les pouvoirs publics locaux, prévenir en soirées illégales est un besoin face à des espaces non contrôlés

Pour les chefs de projets territoriaux de la MILDECA comme pour l'ARS, la prévention en milieu festif répond à la priorité accordée aux publics jeunes plus à risques de consommer de l'alcool ou d'autres drogues. Les premiers présentent la prévention comme polymorphe car projetée aux plans de la sécurité des populations, de l'ordre public, de la sécurité routière et de la santé publique. Cependant, l'action des acteurs préfectoraux et communaux en la matière se centre sur les manifestations publiques « au grand jour », déclarées en préfecture et autorisées. Elle se fait alors en concertation avec les organisateurs : établissements de loisirs de nuit, associations étudiantes, organisateurs de manifestations publiques musicales, mémorielles ou sportives. Toutefois, dans le contexte actuel de menace terroriste, les efforts sont prioritairement tournés vers la sécurisation des rassemblements de personnes, notamment par la mise en place de Dispositifs prévisionnels de secours (DPS). Ces DPS garantissent la présence du personnel de sécurité, la conformité à la réglementation de lutte contre les incendies des lieux d'accueil du public. Pour ces manifestations publiques déclarées, le volet « premiers secours » mobilise les pompiers ou bien les représentations départementales de la protection civile ou de la Croix-Rouge dont les services, payants, sont à la charge des organisateurs.

Nos autorisations (...) ne sont pas prises sous l'angle de la prévention des risques, mais plutôt sous l'angle de la sécurité pure, de la sécurité civile. Notamment avec Vigipirate et la menace terroriste que l'on connaît aujourd'hui. C'est évidemment notre priorité. (Préfecture du 54)

Donc, après, que l'on ait du personnel de la Croix-Rouge, des gens comme ça ou des associations de

bénévoles qui travaillent plus sur les drogues, c'est un plus, mais ce n'est pas ce qui va faire que l'on valide ou pas cette manifestation. (Préfecture du 67)

Au regard des conduites addictives en milieu festif, les étudiants recueillent une attention particulière des pouvoirs publics du fait des surconsommations et sur-risques au sein de ce public mais aussi parce que les associations représentantes et les Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) constituent des interlocuteurs et médiateurs précieux en matière de prévention. Cependant, même pour ce public « bien identifié », certains groupes demeurent peu accessibles (l'exemple des grandes écoles fut cité), qu'ils soient peu enclins à collaborer sur le sujet ou structurellement freinés pour le faire (faute de médecine préventive).

On a un axe (en milieu étudiant) qui est bien investi avec le problème des grandes écoles non rattachées. On a un deuxième axe sur le milieu festif, l'organisation de festivals et autres. Des choses sont menées, mais il faudrait certainement une meilleure organisation, un meilleur périmètre avec un financement adéquat. Et il y a l'axe plutôt festif de nuit à destination des jeunes qui vont en boîte où l'on a beaucoup plus de difficultés. (...) Il y a un milieu que l'on a énormément de mal à investir, c'est celui des étudiants de grandes écoles. Certaines grandes écoles ne sont pas rattachées au SUMPPS et l'on a énormément de mal à investir ce milieu où l'on sait que la fête, le milieu festif et les problèmes d'addiction sont prégnants. (ARS)

Nous tout ce qui est festival de musique où on sait pertinemment qu'il y a de la drogue qui circule on préfère en général laisser les associations agir et nous on se base là plus sur le côté répressif ou surveillance, interpellation de gens qui sont en train de vendre etc. (Gendarmerie)

S'agissant des événements non déclarés, leur caractère « inopiné » sape la capacité d'intervention des pouvoirs publics, certes sur le plan répressif (but recherché des organisateurs, en l'espèce) mais aussi sur les plans sécuritaire et sanitaire. Souvent, l'action des services de l'État s'organise alors dans l'urgence et se déploie essentiellement sur le plan sécuritaire ou de préservation de l'ordre public, par l'entremise des forces de gendarmerie quasi-exclusivement. Du fait de leur capacité d'intervention limitée au plan sanitaire lors des raves/free parties, les pouvoirs publics accueillent plutôt favorablement la perspective d'un dispositif à vocation préventive tel que celui évalué. Les acteurs associatifs de PRdRD offrent une réponse préventive et de santé « en relais » voire en complémentarité de l'action publique.

Par exemple il y a 15 jours c'était dans une forêt domaniale dans un endroit pas accessible : donc pas de réseau, route quasiment pas praticable je ne sais pas si un camion de pompier y passait. C'était dans une forêt domaniale, ils ont fait du feu, ils ont dégradé c'est en zone naturelle. Il vaut mieux regarder. Quand les raves sont déclarées c'est géré autrement : on ne rentre pas avec n'importe quoi, il y a des associations, l'hôpital est « préchauffé » pour gérer éventuellement des problèmes de plus grosse nature. (...) On n'a pas retourné sur le fait qu'il y ait ce type d'intervention en Meuse. Je trouve que c'est très bien si sur des événements non déclarés, s'ils [Intervenants de SEA-festif] en ont la connaissance, c'est très bien qu'il puisse y avoir une prévention. C'est dommage qu'on ne puisse pas avoir un petit peu de retour. (Préfecture de la Meuse)

L'éducateur et les bénévoles vont intervenir sur des événements qui sont susceptibles de connaître des dérives en matière d'usage de cannabis ou d'autres stupéfiants, par exemple. Donc s'il y a une équipe qui peut se déplacer et qui peut faire de la sensibilisation, évidemment que je crois que c'est une bonne idée. (...) Mais a priori comme il n'y a pas aujourd'hui une offre très importante sur de tels événements [clandestins], j'ai tendance à dire que si quelque chose peut se faire par le biais des Wads, cela sera bienvenu. Donc c'est bien d'avoir des associations qui soient spécialisées pour tout ce que nous ne pouvons pas couvrir. (Préfecture de la Meurthe-et-Moselle)

L'idée est d'arriver à placer le curseur au bon endroit pour ne pas les empêcher de faire la fête et en

même temps de les guider pour qu'ils aient toutes les règles du jeu pour les aider à faire attention à leur santé. Parce que c'est aussi ça derrière, il y a un aspect sanitaire qui me paraît important. Certes, il y a l'aspect répressif, mais il y a un aspect sanitaire qui, dans ce domaine-là, nous préoccupe beaucoup parce que c'est le cœur du problème. C'est un problème de santé publique. (Préfecture de la Moselle)

Chefs de projet MILDECA et représentants de l'ARS portent un avis favorable sur les modalités du programme. L'implication de jeunes bénévoles en mesure d'instaurer un rapport de pair à pair, non moralisateur, pour la transmission d'informations et de conseils à visée préventive est jugée pertinente. La nécessaire confidentialité quant aux lieux d'intervention est également comprise.

Ce qui est bien, c'est que ces personnes-là sont reconnues. Elles sont connues dans le milieu et leur action est reconnue. (Préfecture de Moselle)

Selon moi, l'action par les pairs a fait ses preuves. Il y a des données prometteuses, et peut-être probantes en la matière. L'action par les pairs est toujours intéressante. (ARS)

Après il faut un éducateur qui sache aborder les personnes, aborder la situation, être là au bon moment, au bon endroit, sur une logique purement sanitaire et non pas morale on va dire. (Préfecture de la Meurthe-et-Moselle)

5.4. Relai ou jalon vers un transfert de compétences ?

Pour certains organisateurs de soirées, le modus operandi du SEA-festif a eu valeur d'exemple et les a aidés à se familiariser avec les précautions à prendre en matière de RdRD. Référent et bénévoles encouragent autant que possible la diffusion des principes de RdRD dans les communautés auxquelles ils s'adressent. Le SEA-festif prône par exemple une certaine autonomie des organisateurs dans l'approvisionnement en eau des participants, pour une contribution responsable à la démarche de RdRD. Certes une telle mesure permet aussi d'alléger la logistique du programme mais il s'agit aussi d'encourager les initiatives « d'autogestion » pour pallier à l'absence d'équipe spécialisée.

Plus concrètement, le CSAPA a déjà ouvert la formation développée pour les bénévoles à des organisateurs de soirées afin qu'ils acquièrent les connaissances générales et réflexes en matière de RdRD et soient mieux armés pour parvenir à remplacer ponctuellement les services spécialisés. Le cas échéant, les organisateurs peuvent se procurer des packs ad hoc (tels que ceux vendus par l'association nationale Techno+) ou réaliser leurs propres supports informatifs (affiches). Le CSAPA Les Wads réfléchit à la possibilité de fournir du matériel préventif à des organisateurs, dans une certaine limite et dans un cadre à définir (par exemple en termes de formation brève, afin de pallier l'absence du SEA-festif. Néanmoins ces dispositions qui viendraient combler ponctuellement l'indisponibilité de services « experts » ne semblent guère appelées à s'y substituer et sont clairement vues comme une réponse d'appoint.

On a plusieurs membres de notre association qui ont fait la formation en bénévoles chez RDR et du coup on commande, vous savez, des packs que vend Techno + avec tout le matériel. On a fait des gros panneaux avec les principales choses de prévention : faire attention à bien s'hydrater... On a essayé de mettre les plus gros points. Voilà, on a fait des panneaux comme ça et on essaye de se débrouiller comme ça quand on n'a pas... Quand il n'y a pas, quoi. Mais bon, c'est un peu compliqué. Mais marcher plus ensemble, ça oui, j'aimerais bien. (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

Si l'on fait une petite soirée à 100 ou 150 personnes, on va faire de la prévention nous-mêmes avec

du matériel que nous fournit Techno+, l'association parisienne. On va mettre un petit stand avec différents flyers, un peu de matériel de prévention. (...) Quand on le fait nous-mêmes, on essaie de répondre avec nos connaissances personnelles, on n'a jamais eu de formation non plus là-dessus. C'est surtout de la distribution de matériel. (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

Le développement de l'offre de formation sur la RdRD en milieu festif pourrait séduire un cercle large d'organisateur. C'est une piste à considérer pour améliorer la diffusion des réponses de RdRD lors des rassemblements festifs face aux taux de couverture limités atteints par les rares structures spécialisées sur le territoire lorrain.

Bien sûr, on pourrait être demandeur là-dessus. Le Service En Amont fait une assemblée générale annuelle, il fait le bilan de toutes les soirées qui se sont passées et les événements auxquels ils vont participer. Ils font le point aussi sur les différentes drogues qui arrivent dans le commerce, etc. C'est intéressant comme échange, mais ce n'est pas vraiment une formation sur les façons de faire de la prévention. Oui, cela pourrait être intéressant de mettre cela en place. (Organisateur C de rave/free parties, homme, 33 ans)

5.5. La « prév » : un « label teuf » ?

De l'avis d'usagers fréquentant les *rave/free parties* et d'organisateur de soirées, la présence d'un stand de prévention/RdRD et d'un *chill out* peut représenter un gage de confiance. Certains se disent rassurés par ce type de dispositif. Certes, l'offre de matériel propre et de conseils est appréciée mais surtout l'accueil au stand de prévention et au *chill out* figure comme un moyen de régulation, susceptible de résorber partiellement les tensions et les débordements liés aux drogues ou non. L'étude ne saura trancher s'il s'agit là d'une modération réelle ou de la perception biaisée d'organisateur dédouanés et d'utilisateurs venus trouver refuge dans les « installations » de RdRD. Il demeure que les représentations associées à l'équipe de RdRD évaluée sont largement favorables et tendent à l'avaliser son action, y compris au plan de l'accompagnement social.

Oui comme je te l'ai dit tout à l'heure à propos de la sécurité et tout, franchement je me sens dix fois plus en sécurité avec les gens, quand je sais qu'il y a la prév pas loin quoi. Carrément, parce que déjà j'ai remarqué quand y'en a et quand y'en a pas, c'est pas les mêmes teufs. Parce que les teufs où y'a pas de prév, tout de suite c'est encore plus le bordel. Les gens, je sais pas... Y'a plus de bagarres. Donc moi je dis ouais quand y'a la prév moi j'me sens vachement mieux, parce qu'il y a un endroit sûr où aller. Parce que aller dans sa voiture c'est bien mais pas forcément sûr, les parkings tout ça ... (Usagère de SPA, femme, 23 ans)

Je privilégierais quand même les teufs où y a un stand, quand je le sais, parce que je trouve que y a moins de problèmes et je me sens plus rassurée. (Usagère de SPA, femme, 23 ans)

Pour les organisateur, l'atout « stand prévention/RdRD » est une précaution pour le bien-être des participants et un gain de sérénité dans la gestion et le déroulement de la soirée. Mais c'est aussi une carte à jouer, rassurante, témoignant de leur prise en compte des risques liés aux SPA, si les autorités publiques ou les forces de l'ordre viennent à se manifester. Pour autant, le référent du SEA-festif constate que, de façon globale, la PRdRD ne fait pas encore partie des automatismes logistiques des organisateur, beaucoup attendant une proposition de la part de l'équipe pour l'associer à l'événement.

Ben, vis à vis de pas mal de gens euh ça apporte quand même une image de sérieux dans le sens où, euh on sait que « free party » les gens ils vont se droguer comme pas permis. Et même vis à vis des forces de l'ordre, ça montre quand même qu'on prend ce risque en considération et qu'on essaye de lutter contre justement. 'Fin moi c'est comme ça que je le vois mais... (Organisateur A de rave/free

parties, homme, 21 ans)

Par ailleurs, les préfetures soulignent que si la prévention et la RdRD liées aux usages de SPA sont une plus-value dans l'organisation des manifestations publiques, elles n'entrent pas dans les critères d'autorisation. En effet, elles ne sont pas mentionnées dans la réglementation encadrant l'instruction des dossiers.

6. LIMITES IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS

6.1. Des conditions d'exercice ardues

La mise en œuvre du programme évalué réunit plusieurs difficultés, plaçant cet exercice en marge du cadre classique de travail. L'intervention s'étend sur une large amplitude horaire (durée, parfois en limite du droit du travail), se déroule de nuit et à distance du domicile des intervenants (réfèrent et bénévoles). Ces aspects impliquent une gestion rigoureuse des temps de travail, des heures supplémentaires et temps de récupération, qui a pu soulever des tensions internes. À cela, s'ajoute une certaine pénibilité liée souvent en extérieur à des températures souvent froides et des risques physiques courus par les intervenants (chutes, bagarres, risque routier, etc.) du fait des lieux non aménagés, de l'éloignement, de la gestion de personnes sous l'emprise de SPA. En intervention, les rares temps d'accalmie sont consacrés à remettre en place le stand (qui est « vite retourné »), à se poser ou faire un point... Dans le bruit de la soirée. Ces conditions d'exercice s'avèrent relativement ardues et anxiogènes. Elles aiguissent le sentiment d'un travail ingrat, difficile à porter sur les plans professionnel et personnel, du fait de son étendue, des incidences des temps de récupérations sur les temps non travaillés et des conséquences sanitaires (fatigue, acouphènes, etc.).

Parce que, mine de rien, c'est des soirées qui sont longues, qui sont éprouvantes au niveau climat. Quand c'est dehors, y a très peu d'interventions où le climat est agréable : il fait toujours doux ou froid voire très froid. Quand c'est en salle, c'est assourdissant, enfumé. (...) c'est quand même un travail difficile de tout le temps être dans l'écoute active etc. (Réfèrent du SEA-festif)

La « tension » autour de ce travail est aussi liée aussi au fait qu'il repose pour beaucoup sur une poignée de personnalités-piliers, exposées à un risque psychosocial non négligeable. C'est plus particulièrement le cas pour le réfèrent salarié. Seul à assurer la coordination et la représentation du CSAPA pour ce programme en milieu festif, il endosse les conditions de travail difficiles évoquées pour toutes les sorties annuelles (20), selon les termes du cahier des charges. Le risque d'épuisement professionnel (*burn out*) est bien identifié en interne et a donné lieu, en fin 2017, à l'ouverture d'un poste en intérim pour suppléer l'actuel coordinateur. Pour les bénévoles également, le maintien des engagements sur plusieurs années est une difficulté connue des structures associatives qui se trouve ici amplifiée par le contexte complexe, malgré leur forte motivation. Jusqu'à présent, le fil rouge a été maintenu par la persévérance d'un petit nombre mais le renouvellement annuel est relativement important (moitié de l'effectif).

C'est vrai que le fait qu'un collègue parte y a 3 ans, ça a créé quand même une fracture hein. (Il) tenait quasiment le Service En Amont et qui donc, euh, le fait qu'il parte comme ça, brutalement, ça, forcément, ça a changé les choses de par le fait qu'il a fallu le remplacer. (...) le remplacer ça été extrêmement compliqué. Et ben récupérer des actions comme ça, à la volée, si c'est pas préparé, c'est compliqué. (...) y a eu un peu de cette fracture là et puis une détérioration des conditions de travail. (Réfèrent du SEA-festif)

Le réfèrent déplore la fragilité des relations avec certains organisateurs qui peuvent facilement se détourner du dispositif lorsqu'une difficulté ou un empêchement survient. Le partenariat s'avère difficile à construire. Par ailleurs, l'équipe relate un sentiment d'isolement dans sa tâche du fait du peu de contact avec les autres membres du CSAPA, liés en partie aux temps de travail décalés, mais aussi du fait qu'elle se sente à l'écart des débats et des échanges avec les partenaires institutionnels. Elle s'est ainsi installée dans un fonctionnement relativement « indépendant » autour du coordinateur. Marque

de leur appropriation du programme, les bénévoles se sont rebaptisés « Jusqu'à l'aube », « la prév » ou « RDR Metz », tout en travaillant sous l'enseigne du SEA. Ces perceptions, sans constituer des obstacles au fonctionnement du dispositif, sont cependant de nature à éroder les motivations à terme. Elles méritent d'être soulignées pour guider la mise à place de mesures de rapprochement et de reconnaissance, le centre Les Wads s'étant d'ores et déjà engagé sur cette voie dès l'automne 2017.

Et puis il y a aussi une forme d'ingratitude chez certains qui fait que si par exemple tu pas venir une fois pour x raisons ou compagnie, ça peut vite se casser la gueule en fait. C'est très difficile à construire. (Référent du SEA-festif)

Enfin, il faut mentionner le risque judiciaire encouru par le référent. Celui-ci s'est déjà vu interpellé par la gendarmerie et même conduit en garde à vue, du fait notamment que les agents méconnaissaient le programme de PRdRD et ses porteurs et n'avaient guère de consigne quant au soutien du dispositif

6.2. Le besoin d'une meilleure appréhension de la signification de la RDR dans les milieux festifs

Même si la « responsabilité » en matière de prévention est une idée qui progresse parmi les organisateurs de tout bord, beaucoup demeurent circonspects, voire réticents, quant à l'utilité de la démarche. Les freins sont multiples. Pour certains, prévenir les consommations des clients/participants n'est pas de leur ressort. D'autres craignent que la présence d'acteurs de prévention et de RDR ne stigmatise leur organisation/établissement ou n'attire l'attention ou les suspicions des autorités. Ces acteurs, professionnels ou amateurs, n'ont pas perçu les signaux ou éclairages de la part des pouvoirs publics ou dans le discours de médiation scientifique leur permettant de dépasser ces craintes.

Le patron ce n'est pas du tout sa priorité, mais là c'était devenu un tel bordel qu'il a bien été obligé d'entendre ce qui se passait. (Chargée de communication et programmation en établissements nocturnes)

A un moment je bossais pour un gérant, mais il s'en foutait grave c'était même lui qui orientait les gens (...) il disait genre 'tu veux ça ? Vas voir lui là-bas'. (Organisateur de concerts locaux)

Une fois, lors d'un rassemblement, les organisateurs nous ont clairement expliqué qu'ils ne souhaitaient pas de notre présence car selon eux ça les mettait en porte à faux sur le fait que s'il nous faisait venir, il y avait forcément de la consommation de produits illégaux, que c'était une sorte de preuve pour les gendarmes. (Intervenant de RDR)

Le référent déplore parfois une instrumentalisation de l'équipe par des demandeurs qui font appel à ses services sans manifester d'entrain, de compréhension ni de soutien quant aux besoins logistiques. Le recours aux intervenants de RDR figure alors comme un affichage, la volonté de satisfaire à une formalité, plutôt qu'une préoccupation de santé envers le public. Dans ce cas de figure, l'installation du dispositif et son déroulement ne se font guère dans les conditions optimales et des tensions peuvent surgir.

(...) C'est plutôt moi qui vais relancer (...) mais ce petit détail-là a une grosse incidence dans l'organisation du milieu festif. Parce que le fait d'être nous en demande, eh ben ça biaise un petit peu les dés dans le sens où on a l'impression qu'ils (les organisateurs) nous rendent service en acceptant qu'on vienne. Et du coup ben pour l'implantation, pour les conditions, c'est pas toujours idéal parce que, en gros, c'est comme s'ils faisaient un dossier qu'ils avaient validés quand ils avaient la prévention et puis basta ... Et moi ça me pose vraiment beaucoup de problèmes parce que j'interviens pas pour eux, j'interviens pour le public. Donc on essaie de leur faire comprendre que c'est pour le

public qu'il y a un stand de prévention, et pas pour faire bien sur un dossier. (Réfèrent du SEA-festif)

Un travail de sensibilisation reste à faire pour asseoir et généraliser l'approche préventive auprès des publics de « fêtards et noctambules » et d'organisateur. Cette communication ne peut reposer sur les seules épaules des structures spécialisées. Elle mérite d'être concertée et co-construite entre représentants professionnels de la RDR et de l'industrie de la nuit, du monde étudiant et avec le soutien des autorités locales

6.3. La méconnaissance du programme par les services préfectoraux et répressifs

L'équipe de PRdRD mentionne des relations très variables avec les forces de l'ordre sur les sites d'intervention, allant du dialogue et de la reconnaissance des périmètres préventifs respectifs à l'obstruction. Il est arrivé qu'elle se voit empêchée d'accéder au site, de dresser le dispositif (stand et tente) ou même de récupérer le matériel déjà installé. Pour les chefs de projets drogues et dépendances rencontrés, ce genre d'obstacles parfois opposés par les forces de l'ordre illustre la complexité pour les services de l'État de faire respecter le cadre réglementaire sans négliger la prévention.

Je me suis présenté, on s'est présenté, les membres de l'équipe, et puis je leur (gendarmes) ai expliqué ce qu'on faisait. Je leur ai montré aussi la convention de partenariat parce qu'on fait toujours une convention avec les organisateurs. C'était surtout pour montrer, pas autant pour nous, pour moi, mais c'était plus pour montrer que voilà y a des orga, des sound systems, qui faisaient ça euh, qui essaient de faire le plus pro possible. Et donc il (un gendarme) a pris la convention en photo ... Donc voilà on a pu avoir un vrai échange, entre adultes et pas comme d'habitude. (Réfèrent du SEA)

C'est toute la difficulté de permettre aux acteurs de terrain identifiés et que l'on sait être sérieux et avoir un véritable impact sur le terrain d'être en mesure de dire : « laissez ces interlocuteurs-là travailler, se rendre sur ces manifestations sauvages même si elles se tiennent dans un cadre illégal. Mais il y a un besoin donc qu'ils interviennent ». Et l'exemple qui avait été donné du jeune bénévole qui a le profil de consommateur qui se rend là-bas qui est arrêté par la gendarmerie et que l'on va mettre en garde à vue alors qu'il se rend à une manifestation où il devait rester toute la nuit pour faire de la prévention. C'est donc dommage que cet acteur-là n'ait pas été identifié et que l'on n'ait pas été en mesure de le laisser passer, sans chercher à savoir à tout prix où il va, pourquoi, alors que l'on s'en doute bien. (Préfecture du Grand Est)

Les acteurs du SEA-festif RdRD pointent la méconnaissance de leur travail par la gendarmerie et les préfetures invoquent la nécessité qu'on leur fasse remonter les difficultés rencontrées sur le terrain. Diverses parties citent le défaut de communication sur les programmes et équipes de RdRD « actifs » sur le territoire comme l'un des premiers axes d'amélioration à activer. Mais le canal de communication pour de telles remontées d'informations entre structures d'addictologie, préfeture et autres autorités demeure à construire dans la plupart des départements (la situation vosgienne est inconnue dans le cadre de cette étude).

S'il peut y avoir des améliorations, je pense que c'est sur la communication avec les assos. Je pense qu'il y a une marge de progression. Peut-être parce qu'on ne se connaît pas bien, ne serait-ce qu'au niveau départemental. Imaginons que sous l'égide d'une association chacun va faire une rencontre pour que chacun apprenne à se connaître, que chacun présente un peu ses dispositifs ou comment il voit les choses : c'est pas inintéressant. On n'attend pas l'événement pour aller au-devant des autres quoi. Donc je pense que c'est intéressant, je veux dire c'est humain on a peur de ce qu'on ne connaît pas en plus voilà l'image véhiculée par les représentants des forces de l'ordre c'est pas ... Après les

gens ne pensent pas forcément qu'on fait de la prévention, ce n'est pas quelque chose de bien connu. (Gendarmerie)

De la même manière, nous pourrions jouer un rôle de facilitateur entre les différents acteurs de l'État. S'il y a des difficultés avec la gendarmerie avec les différents bénévoles, il ne faut pas hésiter à identifier à la préfecture le service qui sera capable de faire le lien. Et effectivement, le simple fait d'en discuter lors de la réunion, nous nous sommes rendu compte que l'association ne connaissait pas les relais préfectoraux qui permettaient de jouer ce rôle. C'est donc lors de ces réunions, c'est pour cela qu'il est très intéressant d'avoir une évaluation de cette action, que l'on se rend compte qu'il y a des déficits d'information et d'identification des acteurs des points relais. Et donc, notre rôle est de remédier à ça. (Préfecture du Grand Est)

Mais le sujet est complexe pour les services de l'État qui doivent assurer le respect du cadre réglementaire et la réponse sécuritaire dans ce type d'événements, sans pour autant délaissé la question de la prévention. Il s'agit de trouver des terrains de conciliation pour des logiques qui peuvent paraître contradictoires. Les chefs de projets sont conscients de la discrétion impartie aux acteurs de RdRD sur leurs terrains d'intervention pour cultiver la confiance des organisateurs à leur égard et pouvoir mener à bien leur mission.

Il faut que l'on soit très vigilant au niveau de l'information parce qu'il ne faut pas que l'on divulgue des informations aux forces de police, il ne faut pas qu'il y ait « un mélange des genres ». En effet, ce sont souvent des soirées dans des endroits peu connus ou pour lesquelles la publicité n'est pas faite de manière générale. On a donc bien compris qu'il y a une confidentialité à garder à ce niveau-là et je pense que la qualité du travail dépend aussi de ça, par rapport au rôle de ces associations. (Préfecture de Moselle)

Enfin, l'ARS, financeur du programme, connaît les ressorts généraux du dispositif mais conserve quelques interrogations sur son articulation avec d'autres services – en particulier avec le CAARUD également tenu par Les Wads – et sur l'encadrement des qualifications des bénévoles. Ce dernier point

Je ne sais jusqu'où ils vont au niveau du conseil. L'idée est de repérer les personnes, de discuter avec elles et, éventuellement, de les orienter vers le chill out pour discuter. À un moment donné, surtout dans ce genre de manifestations, je pense qu'il y a des techniques pour convaincre, aussi bien en matière d'approche que lors de l'entretien en lui-même, entre guillemets, de prise en charge. (...) Ensuite, se pose en effet la question de l'encadrement de ces bénévoles et de leur formation. Sont-ils formés plus ou moins à l'entretien motivationnel ? Il y a tout cet aspect d'approche de la formation des bénévoles. (ARS)

6.4. Une coordination perfectible entre acteurs publics

À travers leurs politiques respectives, l'ARS et les chefs de projets MILDECA s'attachent aux mêmes publics prioritaires que sont les jeunes et les populations en situation de précarité. Cependant, jusqu'à récemment, la concertation entre ces acteurs ne s'était pas instaurée sur une base suffisamment stable pour permettre la mutualisation de ressources et la consolidation mutuelle des réponses apportées aux conduites addictives. En 2017, des initiatives bilatérales de concertation ont été amorcées entre ces instances, au plan régional, dans le cadre de l'instruction des demandes de subvention. S'agissant de l'action en milieu festif pour laquelle des opérateurs sont amenés à intervenir au plan régional ou ante-régional, le rapprochement des entités préfectorales et de santé apparaît essentiel au développement d'actions nouvelles et à la répartition éclairée des crédits, pour un meilleur maillage territorial. L'enjeu est renforcé par le fait que le ministère de la santé ait retenu la région Grand Est comme territoire pilote

en matière de réduction des risques à partir de 2017 (au même titre que les régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA).

Au demeurant, le tableau régional des structures de réduction des risques intervenant en milieu festif généraliste ou spécifique est mal cerné, incomplet. Ainsi, tout un recueil d'informations doit être consolidé par les services de l'ARS afin de contribuer à la visibilité des services disponibles, au travail en réseau et à une meilleure complémentarité de leurs rayons d'action.

6.5. Ce à quoi ne répond pas l'équipe du SEA-festif

Des témoignages d'organisateur de soirées et d'usagers faisant appel au SEA-festif ou marquent la confiance accordée à l'équipe de RdRD. Ils ont parfois exprimé des attentes dépassant le cadre d'intervention défini et marquant la confiance accordée à l'équipe de RDR, plaidant pour une intervention plus étendue qu'elle ne l'ait déjà en termes de durée ou de pratiques. De façon anecdotique, les attendus en termes de réduction des risques se situent sur des terrains irréalistes reflétant des confusions dans la compréhension du périmètre de la RdRD ou des velléités d'assistanat. Une usagère dont les propos figurent infra projetterait de façon illusoire le rôle des intervenants jusqu'au conseil sur les fournisseurs (*dealers*) « fiables », inconsciente du caractère prosélytique d'une telle démarche incompatible avec l'éthique de la RdRD.

Oui je pécho souvent sur place, après comme je les connais pas tous on n'a pas toujours confiance. C'est vrai que j'aimerais bien que la prév m'oriente plutôt vers telle ou telle personne ... Pour être un peu plus en confiance parce qu'on sait jamais dans les produits qu'on prend ce qu'il y a dedans. (Usagère de SPA, femme, 23 ans)

Pas de « second service »

Les organisateurs apprécient que le SEA-festif s'installe dès le démarrage de la soirée, afin de renforcer l'image d'une intégration à l'événement. Néanmoins certains demandent une intervention sur une plus grande amplitude de temps, du début jusqu'à la toute fin de soirée afin de gérer les « descentes », contrecoups des usages. Il semble que ce soit une requête récurrente des organisateurs qui regrettent l'impossibilité pour le SEA-festif de mettre à disposition, comme d'autres association, une équipe-relai, un second service, au petit matin lorsque les malaises après le cumul des consommations et la question du retour font jour. Le SEA-festif prend le parti d'une intervention bornée au cœur de la soirée, de 22h à 6h, et s'en défend. Intervenir au-delà de ce créneau (qui ne prend pas en compte le temps de trajet) est infaisable pour une même équipe – car le cumul d'heures outrepasserait le cadre légal – et le CSAPA ne dispose pas de ressource (fonds, intervenants salarié et bénévoles, logistique et matériel) pour diligenter une seconde équipe qui prenne la relève. Outre ces motifs techniques, les intervenants du SEA-festif – les bénévoles comme le référent salarié – estiment que l'activité qui leur serait dévolue en fin de fête serait en décalage avec les missions d'information et de conseil auxquelles ils se vouent car elle s'inscrirait foncièrement dans l'assistance sanitaire ou la garde de personnes en perte de leurs moyens, et donc (même). Ils ne le conçoivent pas une telle tâche comme le travail de *réassurance* assumé au fil de la soirée. Pour le référent, requérir ce type d'activité supplémentaire de la part de bénévoles qui donnent déjà de leur personne et de leur temps, irait au-delà du raisonnable. Les obstacles à un « second service » de la part du SEA-festif sont donc à la fois techniques et idéologiques.

Alors, pour moi, il y a un gros défaut, je trouve, pour la RDR – principalement la RDR de Metz parce qu'ils ne sont pas très nombreux – c'est qu'ils ne sont pas assez là sur la durée. Ils viennent en début

de soirée, on va dire vers 22 heures, et ils partent vers 6 heures. Bon, il en faut au début, bien sûr, mais là où il y a le plus besoin de RDR, c'est quand même en after, sur le matin, quand tout le monde commence à être bien... Moi je trouve ça dommage. On a vu une autre association qui, il me semble, est de Haute-Marne. Eux, ils ont les moyens de faire deux équipes, donc c'est vrai que c'est quand même pratique. Ils viennent le soir, à 6 heures il y a une équipe qui repart et l'autre équipe vient jusqu'à midi, 13 heures. Mais bon, là c'est quand même... Mais je trouve ça bien quoi. (...) Je ne sais pas, il y a les petits malaises du matin, tout ça... Ils sont quand même plus à même de nous dire ce qu'il faut faire. (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

Quand j'ai un retour négatif, c'est pas forcément qu'on a fait du mauvais travail c'est parce qu'on n'a pas collé à ce qu'ils voulaient, parce qu'ils auraient voulu qu'on reste jusqu'à 4h de l'après-midi, qu'on fasse ci, qu'on ramasse les gens, qu'on les borde et compagnie et moi ça me fout hors de moi. Pas vis à vis de moi, parce que moi c'est mon travail, donc c'est normal qu'il y ait une exigence envers moi. Mais c'est plus envers les bénévoles. (Référent du SEA-festif)

Au demeurant, le problème de la gestion des malaises et des états seconds (sous l'empire de drogues) au moment de prendre la route reste entier et réclame des alternatives.

L'une des demandes des organisateurs de soirées, l'un des éléments qu'ils ont souvent pointé, je crois que c'était aussi ressorti lors de la réunion que nous avons eue, c'est qu'ils aimeraient qu'il puisse y avoir quelque part un second service. Ainsi, que sur le petit matin, où un certain nombre de risques émergent, et notamment liés au retour de soirée, qu'il puisse y avoir une présence. Ce n'est pas forcément quelque chose de possible du point de vue du droit par rapport au cumul d'heures pour le coordinateur. Mais du coup, il y aura peut-être aussi quelque chose à réfléchir sur cet élément. (Préfecture de Meurthe-et-Moselle)

Pas de maraude

Le recours à un artefact fixe construit autour du stand et du *chill out* est un parti pris du SEA. Il répond à un principe de responsabilisation selon lequel les usagers font la démarche de quérir informations, conseils ou matériel. Cette stratégie du « faire-venir » implique que le dispositif soit aisément repérable et accessible pour les personnes en demande d'informations ou de matériel. Les intervenants adhèrent à délivrer un service de manière peu intrusive et qui responsabilise les usagers (lesquels doivent faire la démarche de). Ils adhèrent à une approche peu intrusive incompatible avec la proactivité de la maraude qui pousse la philosophie de l'aller-vers à son extrême. La maraude en milieu festif consiste à aller vers et à établir le contact de façon instantanée, à partir des temporalités de la personne : lorsqu'elle est en retrait de l'événement, donc supposément disponible. L'entrée en matière est plus directe et ajustée à la situation et peut toucher des publics plus nombreux mais potentiellement moins compliants que ceux s'adressant au stand d'information (Levilain, 2018). Pour autant les acteurs de terrain s'accordent sur le fait que ces modalités, en poste fixe ou en déambulation, sont conciliables. Elles sont parfois évoquées par les protagonistes extérieurs au SEA-festif comme deux modes d'intervention à articuler pour amplifier la réponse de RdRD.

A La Croisée, ils sont plutôt avec un sac à dos avec du matériel et ils passent voir les personnes de voiture en voiture. Ils ont donc beaucoup plus d'échanges avec les gens que ceux qui sont posés sur un stand à attendre que les gens viennent les voir. Ils disent que c'est beaucoup mieux au niveau du relationnel et de l'échange avec les participants. Oui, ce sont les gens de La Croisée qui le disent. Même les participants nous disent : « On ne serait pas allé voir au stand. Mais là, du fait qu'ils viennent nous voir, on discute de choses et d'autres sur les sujets de prévention. » . (Organisateur C de rave/free parties, homme, 33 ans)

Mais les deux en même temps (stand et maraudes), je trouve que ce n'est pas mal quand même. Parce que d'avoir le stand permet ce côté où l'on peut discuter et puis le côté chill out, posé. Et d'aller sur le parking, c'est vraiment là où les gens vont se droguer, etc. Donc on est quand même plus proche du réel. Pour réduire les risques on est tout de suite là où il faut. Et même pour expliquer aux gens, si on en surprend un dans une voiture en train de se droguer et qu'il fait ça mal, s'il y a un RDR qui se promène, au moins on peut le guider à faire les bons gestes, à faire ce qu'il faut. Les deux sont bien. Les deux... (Organisateur A de rave/free parties, homme, 30 ans)

7. CONCLUSION : PERSPECTIVES, EXTENSIONS ET TRANSFERABILITE

7.1. Réponses aux questions d'évaluation : forces et faiblesses

La conjonction des quatre volets d'études constitutifs de l'évaluation a permis de réunir un ensemble de données pour renseigner les questions-clés initialement définies pour l'appréciation critique du programme de prévention et de réduction des risques et des dommages (PRdRD) mené par le centre Les Wads en Lorraine. Celles-ci interrogent la pertinence, l'effectivité et la fidélité du programme, son utilité, la cohérence et l'efficacité ainsi que sa viabilité. La liste de ces questions a été élaborée à la lumière des premiers échanges avec le CSAPA et les représentants préfectoraux et de l'ARS présents au comité e suivi d'octobre 2016. Chaque question d'évaluation est reprise ci-dessous avec les éléments de réponse rassemblés dans le cadre du dispositif d'études ad hoc.

Pertinence

1) Le concept du programme répond-il à un besoin ?

Clairement le programme répond à un besoin face à la persistance des rassemblements festifs clandestins, notamment dans l'espace techno alternatif. Les fêtards ou teufeurs qui y évoluent ont des consommations multiples de substances psychoactives (SPA) à des prévalences très supérieures à celles observées dans la population générale. Non déclarés en préfecture, ces événements se tiennent dans la plupart des cas en dehors de toute mobilisation anticipée des services publics de santé, de secours ou de sécurité et de prévention routière (pompiers, services d'urgences hospitaliers, forces de l'ordre). Nombre de ces événements ne font pas l'objet d'une déclaration préalable en préfecture et peuvent se dérouler sans que les autorités publiques ne viennent à l'apprendre par d'autres moyens (signalement de la part d'un maire, constat in situ des forces de l'ordre). Outre les motivations pratiques, cette distance par rapport aux acteurs institutionnels relève aussi souvent d'une posture libertaire, en marge de l'*establishment*, des organisateurs de soirées et de leurs publics. Elle avive le besoin que d'autres profils d'acteurs interviennent, qui soient en mesure de s'intégrer à cet univers culturel codé. Le statut associatif du porteur de programme évalué et l'entremise de bénévoles de la société civile s'inscrivent dans le besoin de médiation en direction de ces publics peu accessibles.

Plusieurs sources soulignent le rajeunissement global des publics festifs et une plus grande perméabilité des populations et des habitus entre les espaces musicaux urbains (légaux) et l'espace alternatif. Ces constats émanent du système TREND d'observation des phénomènes émergents⁵ ou des entretiens menés lors de l'évaluation auprès de gendarmes, d'organisateur de soirées ou d'intervenants de RdRD, en Lorraine. Selon ces sources, la part d'individus très jeunes, mineurs, croît en *rave/free parties*, alors même que ces manifestations s'avèrent relativement peu sécurisées et traditionnellement ouvertes à la circulation et la consommation d'une large palette de substances. Peu avertis, ces adolescents sont davantage susceptibles de faire preuve d'imprudence et de consommer de façon opportuniste dans le



⁵ TREND : dispositif d'observation des tendances récentes et nouvelles drogues, coordonné par l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

contexte d'un accès large et facilité aux produits. Cette situation rend plus prégnante la pertinence de dispositif de RdRD dans ces espaces où la réponse publique de sécurisation est de fait contrainte, si ce n'est absente.

La capacité de l'équipe évaluée à intégrer les événements illégaux de la scène électro-alternative qui demeure la plus difficile à approcher et la plus à risque, invite à recommander que l'équipe poursuive et si possible concentre son action sur cet espace. Néanmoins, le SEA-festif n'intervient quasiment pas dans le département des Vosges.

Mais la grande proactivité dont le référent doit faire preuve pour être informé d'événements et proposer une intervention, face à la rareté des demandes spontanées, traduit aussi l'assise encore fragile de la démarche de RdRD parmi les acteurs du milieu festif.

2) Le programme s'intègre-t-il dans l'environnement socio-institutionnel et professionnel local de la lutte contre les addictions ?

Le CSAPA Les Wads/CMSEA est un opérateur relativement bien connu des acteurs institutionnels et professionnels lorrains du champ des addictions pour être historiquement engagé dans la réponse sociosanitaire face à cette problématique sur le territoire. Son programme de PRdRD en milieu festif s'avère assez original du fait du peu de structures engagées sur ce terrain dans la région et la mixité de l'équipe alliant un professionnel de l'addictologie à citoyens bénévoles. Pour autant, il apparaît relativement méconnu au moment de l'évaluation. Hormis l'Agence régionale de santé (ARS) qui le finance, les équipes des chefs de projets « drogues et dépendances » en connaissent mal les contours. Leur attention a été attirée sur le programme, son cadre et ses modalités d'intervention, à l'occasion des consultations menées dans le cadre de l'évaluation. L'obstruction des forces de gendarmerie constatée parfois encore, après plus de 10 ans d'activité du CSAPA en milieu festif, témoigne également de cette méconnaissance ou de l'incompréhension des agents chargés de l'application de la loi. Ce manque de visibilité semble imputable à l'absence de lieu d'échange formel, au plan départemental ou régional, entre acteurs professionnels et institutionnels. De plus, la communication du CSAPA sur son programme peut paraître restreinte mais elle est de fait difficile à entretenir au gré des changements de personnes au sein des services préfectoraux. Mais les défauts de communication ou de coordination relevés ici ne sont guère propres à ces acteurs locaux. Généralement, les temps et les ressources nécessaires à la communication ou à la coordination à l'égard des acteurs extérieurs au réseau de l'addictologie sont rarement clairement planifiés et budgétés par les CSAPA.

L'action du SEA-festif est en revanche connue des deux autres acteurs du champ que sont l'ANPAA-Lorraine et La Croisée/AVSEA dont les sièges respectifs sont à Nancy et Épinal. Les trois associations travaillent cependant de façon indépendante. Les relations s'avèrent relativement distendues avec l'ANPAA-Lorraine. Les équipes de La Croisée et du SEA-festif ne se rencontrent qu'exceptionnellement et de façon fortuite sur des événements festifs électro-alternatifs. La rareté des terrains communs n'a guère incité ces deux CSAPA à coordonner leurs interventions de manière à optimiser mutuellement la couverture territoriale ou l'offre de service in situ par leurs approches complémentaires. En revanche, les équipes respectifs échangent régulièrement sur leurs pratiques professionnelles en milieu festif et un travail a été initié entre les deux associations pour aller plus loin dans la collaboration, vers une forme de coordination. Le programme de PRdRD est connu de la majorité des *sound systems*, organisateurs de soirées électro, qui demeurent les premiers demandeurs de services de RdRD. Le milieu électro et électro-alternatif est le terrain de prédilection du SEA-festif.

Effectivité/fidélité



3) Les objectifs quantitatifs et qualitatifs (diversité des événements et des publics-cibles) du cahier des charges sont-ils remplis en cohérence avec le budget alloué ?

Les objectifs quantitatifs et qualitatifs du cahier des charges fixé par l'ARS, financeur du programme, sont pleinement respectés. Les 20 soirées inscrites au prévisionnel ont été réalisées par le SEA-festif avec l'équipe de bénévoles, lors de 18 événements : neuf en Meurthe-et-Moselle, six dans la Meuse (le double par rapport à 2014) et seulement deux en Moselle et une dans les Vosges. Entre 2014 et 2017, les interventions ont fortement baissé en Moselle pour se développer sur les deux départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle. Le SEA-festif n'intervient quasiment pas dans le département des Vosges pour des raisons logistiques davantage que par une absence de besoins mais aussi parce que l'un des deux autres CSAPA lorrains engagés en RdRD en milieu festif y est implanté (son siège social est à Epinal).

En réponse aux desiderata du financeur, les interventions dans les événements légaux (souvent plus généralistes) ont été accentuées au point de devenir majoritaires en 2017 : 11 des 18 événements couverts par le programme évalué avaient été déclarés en préfecture. En cela, l'exercice 2017 s'est révélé inhabituel, le SEA-festif ayant privilégié jusqu'alors le terrain de la scène électro-alternative. Le coordinateur/référent du SEA-festif estime à partir de la veille qu'il assure que deux à trois événements électro ont lieu chaque semaine en Lorraine, soit environ 130 dans l'année. Sur cette base, le taux de couverture du SEA-festif se situe aux alentours de 14 % de l'activité événementielle électro antérieure.

Lors de ces 20 interventions de la saison 2017 (septembre 2016 à juillet 2017), l'équipe a géré **2 880 passages au stand d'information** pour échanger, fournir des informations sur les produits ou du matériel de RdRD. **Cela représente en moyenne 144 actes par soirée.** Parmi eux, 27 % ont bénéficié d'un entretien in situ avec le référent du SEA-festif. C'est un participant sur dix.

Matériels distribués par le SEA-festif

	2017		Par rapport à 2014
	Effectif	Moyenne par soirée	
Flyers sur les substances	2780	146	↘
Kits « Roule ta paille » (cocaïne)	2295	115	Non disponible
Bouchons d'oreilles	1950	98	↗
Préservatifs	680	34	→
Kits d'injection	22	1	Non disponible

Source : Suivi interne du SEA-Festif

S'agissant du matériel de prévention et de RdRD distribué lors de cet exercice 2017, autant de *flyers* d'information ont été distribués que de visiteurs sont venus au stand. Près de 2300 « Rouille-ta-paille », kit d'administration de la cocaïne, ont été demandés et les 1950 bouchons d'oreilles fournis contre

l'intensité sonore ont été le troisième type de matériel le plus prisé. Trois fois moins de préservatifs, c'est-à-dire 680, ont été distribués : globalement un quart des visiteurs en a demandé un. Les kits d'injection, à la différence des autres matériels, ne sont pas visibles par les visiteurs et demeurent rarement demandés (un par soirée en moyenne). Les matériels d'administration ne sont délivrés que dans le cadre d'un échange entre le demandeur et un intervenant qui, dans le cas (rare) des kits d'injection, prend la forme d'un entretien plutôt poussé (d'une trentaine de minutes) avec le référent professionnel du CSAPA.

4) Des mesures de contrôle-qualité du service sont-elles mises en œuvre ?

Les modalités du programme évalué respectent les règles éthiques définies et les types de services recommandés par du référentiel national de bonnes pratiques en RDR en milieu festif (AFR, 2012). Le CSAPA s'est attaché en sus à une démarche de contrôle-qualité basée sur trois axes : (a) la formation des bénévoles, (b) des temps de réflexion préparatoires (*briefing*) puis conclusifs (*debriefing*) à chaque soirée et (c) un bref bilan avec les organisateurs de soirée sur site, à la fin de chaque intervention.

- (a) Au début de chaque saison, les candidats nouvellement recrutés reçoivent une formation de deux jours, organisée par le référent du CSAPA, avec le concours de bénévoles plus aguerris. La formation fournit un bagage théorique sur les addictions, les effets et risques associés aux produits, aux combinaisons et aux modes d'administration ainsi que les principes et objectifs de la réduction des risques. Elle permet surtout des mises en situation avec le concours des « vétérans », où les novices peuvent tester leurs capacités communicatives, d'empathie et de mise à distance pour pouvoir délivrer un message objectif, non moralisateur et donc audible. Outre le contenu informatif sur les missions, cette formation revêt un caractère intégratif qui pose le premier jalon de la dimension communautaire du programme.
- (b) Référent et bénévoles réinterrogent régulièrement leurs pratiques lors des temps réflexifs qui bordent chaque soirée. En amont, ces échanges permettent de statuer sur les volumes de matériels de RdRD nécessaires et sur les documents informatifs à apporter, à amender ou à co-construire. Une réunion-bilan suit chaque intervention afin de récapituler les difficultés éventuellement rencontrées sur le terrain et les solutions apportées dans l'immédiat. À la lumière de ces éléments, l'équipe pense collectivement les ajustements à apporter à la pratique.
- (c) Le référent s'enquiert systématiquement de l'avis des organisateurs en à l'issue de chaque intervention avant de quitter le site, lorsque cela est possible, ou peu de temps après. Ce retour d'expérience permet de recueillir d'éventuelles observations ou doléances des organisateurs-mêmes ou, par leur entremise, des participants.
- (d) Enfin, un suivi régulier des substances consommées par les utilisateurs du stand est mené au moyen d'un questionnaire bref pour une appréciation en continu des besoins. En l'occurrence, ce recueil d'information alimente aussi le dispositif d'observation TREND, le CSAPA Les Wads étant le centre de référence pour le site de Metz.

Le centre Les Wads – en particulier le référent du SEA-festif – participe activement aux échanges professionnels sur la RdRD en milieu festif dans le cadre de conférences et du réseau national TREND. Des bénévoles sont encouragés à participer à ces grands rassemblement du « métier », les frais de participation étant alors pris en charge par le CSAPA. Néanmoins, au long cours, les mesures d'auto-évaluation et de contrôle-qualité appliquées au programme sont pour l'essentiel des procédures internes aux opérateurs. Ce fonctionnement en huit-clos n'est guère propre au porteur mais l'a amené à solliciter la présente évaluation externe. Une démarche d'*interview* permettrait de concourir à la

consolidation du processus. Cependant elle requerrait le renforcement du maillage local des structures engagées en RdRD.

Enfin, les contenus informatifs empruntés (*flyers* Mag-net) ou développés par les opérateurs n'ont pas fait l'objet d'une expertise externe au prisme de l'état de l'art.

Utilité

Comme précisé dans la section méthodologique du rapport, l'utilité du programme a été appréciée à travers des résultats directement observables et des indicateurs indirects de perception, faute de pouvoir mettre en œuvre un dispositif précis de mesure de l'efficacité (essai contrôlé randomisé).

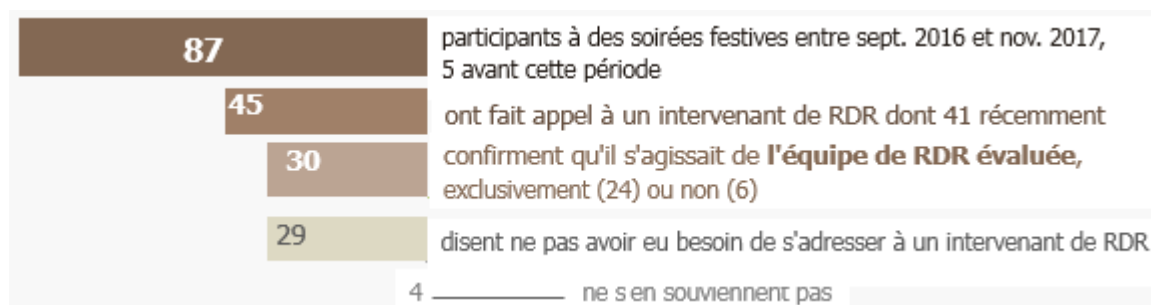
L'une des sources de données est une enquête en ligne auprès de fêtards lorrains consultant le compte Facebook® du SEA-festif interrogeant leur recours aux dispositifs de RdRD en milieu festif, notamment celui évalué, et leur opinion sur leur utilité. Ouverte sur une période de huit mois en 2017, l'enquête a recueilli les témoignages de 87 teufeurs. Si cet effectif peut paraître satisfaisant compte tenu du caractère inédit de l'enquête (*cf.* section méthodologique du rapport), il s'avère encore modeste au plan statistique et comparativement aux 9 000 fêtards qui ont fréquenté les événements couverts par le SEA-festif. Cela appelle à une certaine précaution dans l'interprétation des résultats : le lecteur est invité à considérer les ordres de grandeurs illustrés par les résultats.



5) Le public-cible recourt-il au service ?

Selon le suivi des activités tenu par l'opérateur, le stand enregistre 144 passages en moyenne pour recueillir des informations ou du matériel à chaque soirée soit un tiers des participants. Au total, le stand du SEA-festif a informé ou distribué du matériel de RdRD à l'occasion de 2 880 visites, lors de soirées réunissant quelques 9 000 participants. Ce sont 785 personnes qui ont été vues en entretien. La proportion de ces demandeurs s'avère plus élevée en moyenne lors des petits événements de moins de 500 participants. Pour les intervenants du programme, qui « se distribuent » entre le stand, le *chill out* et les entretiens individuels dans le véhicule aménagé, rares sont les temps de relâche lors de la soirée.

Une enquête menée auprès des *followers* du compte Facebook® du SEA-festif révèle que parmi les 87 teufeurs actuels ayant répondu un peu plus de la moitié (45) ont déjà fait appel à un intervenant de RdRD dont 41 entre septembre 2016 et novembre 2017, un tiers (30) ayant recouru au moins une fois à l'équipe évaluée.



Parmi ces 45 personnes, six sur dix ont remporté du matériel et les trois quarts se sont adressés à un intervenant de RdRD pour obtenir des informations essentiellement sur les effets de produits (27 cas),

majoritairement des produits déjà expérimentés. La moitié de ces témoins ont eu recours au *chill out*. Une vingtaine déclare avoir appris des choses à la lecture des documents (*flyers*), après la soirée.

Globalement, ces fêtards ont une perception plutôt positive des dispositifs de RdRD : ceux qui y ont recouru sont majoritairement satisfaits du service rendu.

6) Le public-cible met-il en œuvre les mesures de préventives conseillées ? Utilise-t-il le matériel de RdRD ? Le programme permet-il de diminuer les dommages ?

La mise en pratique des conseils préventifs dispensés par l'équipe du SEA-festif et la baisse des dommages parmi ceux qui y font appel sont parmi les marqueurs de l'efficacité du programme. Malheureusement, l'évaluation n'a pas permis de le confirmer car les dispositifs permettant de mesurer de telles évolutions et de les imputer avec rigueur au programme se sont avérés infaisables dans le contexte du programme, de son public et des systèmes d'informations mobilisables. L'impact du programme sur la baisse des intoxications aiguës, des déshydratations sévères ou des cas de conduites sous l'empire de substances n'a pas pu être mesuré au prisme des activités des services d'urgence ou des services de gendarmeries. La principale raison en est la méconnaissance du nombre et des lieux des événements sur le territoire lorrain dans l'année ainsi que de la répartition des activités des autres structures de RdRD. En effet, ces éléments étaient nécessaires pour disposer des éléments comparatifs permettant d'imputer les résultats observés au programme évalué ou à d'autres facteurs. Dès lors, l'utilité du programme au regard des besoins du public-cible a été appréciée sur la base du suivi des activités, des opinions exprimées par les utilisateurs et les acteurs professionnels ou institutionnels, à partir des investigations qualitatives.

Un faisceau d'éléments suggère que les visiteurs du stand du SEA-festif mettent bel et bien en pratique les conseils délivrés et indique dans une certaine mesure l'utilité du programme. Les terrains d'enquête n'ont mis au jour que de rares oppositions quant au principe de RdRD et au programme évalué parmi les teufeurs et *sound systems* lorrains. Cette forte acceptabilité illustre la prédominance des personnes accordant leur confiance aux intervenants de RdRD et une certaine crédibilité à l'équipe du SEA-festif. Ceci alimente un climat favorable à la compliance des usagers quant aux messages préventifs de l'équipe de RdRD.

Selon l'enquête menée auprès de 82 personnes fréquentant les *rave/free parties*, la plupart de ceux qui se procurent du matériel de RdRD l'utilise dans les heures qui suivent. Parmi la trentaine qui s'est déjà adressée à l'équipe du SEA-festif, les deux tiers (23) disent que les informations ainsi recueillies leur ont été utiles, généralement (pour 18 d'entre eux) lors de la soirée-même. Une vingtaine (19) déclare avoir appris à la lecture des documents (*flyers*) en dehors de l'événement (probablement lors d'un temps plus calme). Pour un plus petit nombre, les échanges avec les intervenants de RdRD en soirée festives ont constitué une passerelle vers un centre de soins. Chez les 82 teufeurs répondants, 1 % a déjà été hospitalisé pour une intoxication sévère. Pour les 9000 participants des soirées couvertes par le SEA-festif en 2017, aucun cas d'intoxication ou déshydratation ayant requis l'intervention des premiers secours pour une éventuelle hospitalisation n'a été rapporté.

7) Le programme produit-il des effets iatrogènes/contre-productifs auprès du public-cible et de son environnement ?

Le protocole d'évaluation réalisable n'a pas permis d'imputer au programme avec certitude des effets positifs, ni pervers (contre-productifs). Cependant, les témoignages recueillis lors des investigations qualitatives auprès d'organisateur de soirées et de teufeurs n'ont pas révélé d'effet iatrogène tel qu'une déresponsabilisation ou une désinhibition des fêtards les menant à davantage d'abus de SPA, de primo-consommations, de prises de risque ou de dommages.

Efficiace, cohérence et viabilité

8) Les moyens définis sont-ils à la mesure des réalisations escomptées ? Le programme est-il viable ?



Le budget attribué au programme autorise la réalisation des 20 sorties annuelles inscrites au cahier des charges, au prix d'un important volume d'heures supplémentaires de la part du référent et grâce au bénévolat de 4 à 5 personnes par soirée qui exempte le porteur de coûts de personnels extraordinaires. Dans ce cadre financier, le programme s'est avéré faisable jusqu'à présent et effectif en satisfaisant aux engagements quantitatifs fixés.

Cependant son financement apparaît fragile, dépendant de crédits annuels *ad hoc* en dehors de la dotation globale du CSAPA couvrant environ 68 % du coût programme en 2017. Cette année-là, le programme a bénéficié d'une subvention de 29 350 euros de l'Agence régionale de santé (ARS) et de 3 840 euros de crédits « MILDECA » territoriaux.

La question des moyens inclut celle des ressources humaines qui, ici, renvoie à un montage très particulier sur la base du volontariat d'intervenants professionnalisés mais non salariés. Malgré une forte motivation initiale des bénévoles, conforter leur mobilisation tout en entretenant la dynamique de renouvellement est un travail fragile et un enjeu récurrent, de nombreux désistements survenant en cours d'année (moitié de l'effectif). La difficulté de maintenir les engagements sur plusieurs années n'est guère propre au programme ni au CSAPA porteur – c'est une constante du fonctionnement associatif – mais elle se trouve ici amplifiée par le contexte complexe. La durabilité de l'équipe est mise à l'épreuve par les difficultés d'exercice : travail de nuit, intense, en extérieur le plus souvent, dans des lieux isolés, non aménagés, dans un cadre assourdissant, auprès d'un public parfois difficile. Outre ces aspects pratiques, des facteurs psychologiques doivent également être pris en considération. Un sentiment d'isolement par rapport à l'institution « CSAPA » et aux partenaires institutionnels a pu être exprimé par l'équipe. Une certaine distance est de fait engendrée par les temps de travail décalés mais aussi par l'absence d'échange direct avec ces interlocuteurs. Sans présumer de la charge subjective de cette perception, ni interroger les revendications ou choix managériaux internes, l'évaluation aborde ce sujet car il est de nature à éroder la mobilisation des agents. Également, l'incompréhension parfois exprimée par certains organisateurs au regard des missions du dispositif de PRdRD et de ses limites peut aviver un sentiment d'ingratitude au sein de l'équipe.

La viabilité du programme est dès lors tributaire de la capacité de renouvellement des forces vives et de l'épuisement professionnel pour ces bénévoles (qui assument un rôle d'intervenant) et surtout pour le

réfèrent, salarié du CSAPA, qui est mis à contribution pour toutes les sorties. L'affectation de ressources humaines supplémentaires pour la coordination du dispositif sur le terrain apparaît essentielle pour alléger la charge psychologique et physique du travail de réfèrent lors des interventions. C'est pourquoi d'importants efforts sont consacrés par le CSAPA quant au renouvellement de nouveaux membres dans l'équipe. De plus, avant la fin de la présente évaluation, la direction du CSAPA a entamé une réflexion dans ce sens avec le réfèrent en poste du SEA-festif, mettant en place en 2017 un emploi en intérim afin de suppléer le coordinateur pour quelques soirées à couvrir.

9) Le programme est-il coût-bénéfique ?

En 2017, le coût du programme s'élève à 48 573 euros pour la réalisation effective de 20 sorties par an et la fourniture d'informations préventives, de matériel de RdRD ou d'un cadre de réassurance. Ce montant comprend un subventionnement public de 33 190 euros. Il a couvert, à raison de 0,75 ETP, le salaire du réfèrent professionnel et un contrat d'intérim en suppléance (à hauteur de 36 920 euros), le coût des matériels estimé à 4 316 euros et les frais de fonctionnement et de gestion. En 2017, 2 880 passages ont été comptabilisés au stand du SEA-festif, soit un ensemble de 1 670 personnes dans l'année, dont 785 ont ayant bénéficié d'un entretien de prévention individuel. À l'occasion de ces passages, 2 780 *flyers* d'information ainsi que 5 000 matériels de RdRD (kit de sniff, bouchons d'oreille, préservatifs) ont été distribués, L'enveloppe budgétaire allouée aux matériels est variable d'une année à l'autre, le dispositif pouvant bénéficier d'un approvisionnement partiel par le CAARUD et d'excédents issus de commandes en gros volume des années précédentes. Sur cette base, le coût relatif du programme s'estime alors à 17 euros par acte ou 29 euros par utilisateur du dispositif, sans compter les bénéficiaires du *chill out*. Rapporté aux seules personnes vues en entretien (785), il s'élèverait à 62 euros *per capita*. Ces montants apparaissent modiques face au coût social des dommages encourus (hospitalisation, infections et autres séquelles, décès, dégâts matériels) bien que l'impact réel du programme sur la survenue de ces dommages n'ait pas été mesuré.

Faisant appel à des bénévoles, le porteur du programme ne supporte pas le coût des temps de travail, de préparation et de récupération (repos compensateur ou compensation salariale) correspondants. Quatre à cinq bénévoles étant mobilisés par intervention, leur travail globalisé est estimé à 0,8 ETP par an. Si le bénévolat était substitué par du travail salarié, à objectif constant de 20 sorties annuelles, le coût du programme pourrait atteindre 1,8 fois le montant actuel (charges de personnels et frais de gestion inclus) auquel cas, pour un niveau d'activité équivalent, le coût relatif serait alors estimé à 30 euros par acte (52 euros par bénéficiaire).

Extension et transférabilité

10) Quelles sont les marges d'amélioration pour consolider le programme ?

Quelques pistes d'amélioration peuvent être avancées et sont résumées dans les recommandations présentées dans le chapitre suivant.



11) Le programme, au prisme des améliorations recommandées, est-il extensible ?

La question de l'extension d'un programme peut se poser aux plans quantitatif ou qualitatif, en référence à un plus grand volume d'activités ou à de nouveaux modes d'intervention.

Le flux d'activités, calibré sur 20 sorties annuelles, apparaît au maximum de ce qui peut être demandé à l'équipe. Une montée en charge ne pourrait se concevoir sans l'affectation d'au moins un deuxième référent-expert, salarié ou non, afin que le binôme (ou trinôme) puisse se répartir une charge raisonnable d'interventions dans l'année (autour de la douzaine), inférieure à celle aujourd'hui assumée par l'unique référent du programme.

Jusqu'à présent, l'équipe (référent et bénévoles) a fait le choix d'un mode de travail statique autour du stand et de la tente de *chill out*, pour mener son action en milieu festif. L'extension du programme à un nouveau volet d'activités, telles que des maraudes sur le temps de présence de l'équipe, pourrait séduire certains bénévoles, mais requerrait certainement un second professionnel affecté aux maraudes et garant de la démarche.

12) Le programme est-il transférable, au prisme des améliorations recommandées, et sous quelles conditions ?

Comme cela a déjà été mentionné, le programme dépend pour beaucoup de la capacité d'un CSAPA/CAARUD à mobiliser des personnes de la société civile faisant figure de pairs (familiales ou non avec les SPA ou la scène électro-alternative) prêtes à donner de leur temps à titre gracieux pour un travail de conseils, d'écoute et de soutien aux usagers de SPA en soirées festives, sacrifiant en partie le plaisir de la fête. La constitution de cette équipe de bénévoles est le principal déterminant de la transférabilité du programme par une structure d'addictologie. Le second est la disponibilité d'un personnel qui connaisse les substances variées circulant en milieu festif, les spécificités de la RdRD dans ce contexte mais aussi les codes des univers « marginaux » et qui accepte un travail de nuit.

La question de la formation des bénévoles peut être plus aisément résolue, par l'intermédiaire d'un personnel averti ou du réseau de formation en addictologie. Dans la perspective d'un transfert du programme, pour une meilleure couverture, une formation pourrait être déployée par le CSAPA auprès d'autres structures d'addictologie, avec le soutien financier de la Préfecture du Grand Est en tant que coordinateur régional de la politique de lutte contre les conduites addictives.

Outre le matériel de RdRD, des kits de matériels informatifs (*flyers*, affiches) sont cessibles auprès d'associations spécialisées.

7.2. En résumé

Le programme de prévention et de réduction des risques et des dommages (PRdR) mené par le SEA-festif du CSAPA Les Wads est **pertinent**. Il répond clairement à un besoin, en Lorraine, face aux fortes prévalences d'usage de SPA, notamment des stimulants et hallucinogènes, parmi les publics de teufeurs avec des sur-risques liés aux contextes (espaces non aménagés, isolés) où la réponse publique est de fait contrainte si ce n'est absente.

Malgré un engagement historique du porteur en addictologie et malgré l'originalité du programme de PRdRD et son action interdépartementale, celui-ci s'avère **relativement méconnu des chefs de projets**

des territoires concernés dès lors qu'ils ne le financent pas. Par ailleurs, les rares CSAPA lorrains intervenants en milieu festif travaillent de façon indépendante.

Le programme est **effectif** dans la mesure où l'objectif quantitatif de 20 interventions annuelles a été rempli, réparties entre soirées légales ou illégales. En 2017, l'activité de l'équipe (référents et bénévoles) a cru par rapport aux années précédentes. Le programme s'avère plutôt **performant** avec 2 880 actes délivrés au stand d'information (en moyenne 144 par soirée) équivalent à 1670 bénéficiaires et 785 personnes vues en entretien par le référent professionnel du CSAPA, présent à chaque intervention.

Le programme repose sur des **mesures de contrôle-qualité internes**, notamment la **formation** des bénévoles et leur parrainage et plusieurs **temps réflexifs** organisés au long cours avec les bénévoles ou les organisateurs demandeurs. Le CSAPA vérifie régulièrement mène une étude régulière des types de produits consommés par les visiteurs du stand pour une appréciation de leurs besoins. Membre actif du réseau TREND de l'OFDT, il est impliqué dans le suivi des évolutions du phénomène des addictions et de la clinique.

Un faisceau d'indices suggère l'**utilité** du programme au regard des besoins identifiés. Lorsque le SEA-festif couvre une soirée festive (généraliste ou électro-alternative), c'est un tiers des participants qui se rend au stand pour y recueillir des informations ou du matériel. La plupart se servent des informations et des matériels délivrés le soir-même. Ceux qui ont recours à un stand de RdRD se disent majoritairement (neuf sur dix) satisfaits du service rendu et, pour un petit nombre, l'entretien avec le référent a constitué une passerelle vers une prise en charge.

La **large acceptabilité** du programme par son public-cible et les acteurs relais-les résultats d'une enquête ouverte aux Lorrains fréquentant les *rave/free parties* suggèrent que les visiteurs du stand du SEA-festif mettent en profit les conseils et matériels délivrés par l'équipe.

Si le processus d'évaluation n'a pas permis d'affirmer fermement l'efficacité du programme, il n'a pas révélé non plus d'effet iatrogène.

Les moyens financiers alloués sont **cohérents** avec les objectifs opérationnels. Ils permettent la réalisation du nombre de sorties fixé (20 par an) et un approvisionnement suffisant en matériels de RdRD, grâce au bénévolat d'une vingtaine de personnes qui se relaient d'une soirée à l'autre auprès du référent.

Cependant, le programme ne bénéficie pas d'un financement pérenne, ni même pluriannuel. Mettant les intervenants et surtout le référent à rude épreuve, le porteur doit trouver les moyens de renforcer l'engagement de ces forces vives et d'alléger la charge psychologique et physique du travail de coordination.

L'impact réel du programme sur la survenue d'intoxications sévères, d'hospitalisations, d'accidents routiers sous l'empire de substances **n'a pas pu être mesuré**. Cependant, l'équipe n'a pas constaté d'intoxication nécessitant une hospitalisation durant son exercice en 2017.

De fait, le coût programme (48 573 euros) apparaît relativement modeste, à raison de 17 euros par acte ou 29 euros par bénéficiaire, pour les 2 880 passages soit 1 670 personnes qui y ont fait appel en 2017 (sans compter les bénéficiaires du *chill out*). Face au coût social des dommages encourus, ce montant tend à soutenir **l'hypothèse du caractère coût-bénéfique** du programme.

Les marges d'amélioration présentées en recommandations ont vocation principalement à assouplir partiellement les conditions d'exercice du portage professionnel pour renforcer sa viabilité et à

améliorer la visibilité du programme auprès des acteurs institutionnels afin de mieux réguler les interactions entre intervenants et force de l'ordre.

À moyens constants, le programme ne peut pas intégrer un plus grand volume d'activités et toute nouvelle approche envisageable devrait s'inscrire dans le mode d'intervention statique choisi par l'équipe (autour d'un stand et d'un espace de *chill out*). Les recommandations issues de l'évaluation sont de nature à améliorer le déploiement au long cours du programme plutôt qu'à asseoir une montée en charge du dispositif, dans l'hypothèse de ressources stables.

Le programme est techniquement transférable pour une structure d'addictologie bénéficiant d'un personnel averti volontaire, suffisamment proche du milieu électro-alternatif pour évoluer dans l'univers et y recruter des bénévoles en capacité de mettre en œuvre une prévention par les pairs et de participer à une dynamique de groupe. La formation de ces bénévoles est aussi nécessaire.

7.3. Recommandations

À la lumière de cette évaluation, malgré les limites rencontrées quant à l'analyse rigoureuse de l'efficacité, quelques pistes d'amélioration peuvent être esquissées.

Dans le périmètre du CSAPA

☛ Alléger la charge de travail du référent professionnel pour la conduite du programme et travailler au dédoublement de la coordination sur site

La conjugaison des temps de travail, de récupération et des temps personnels, est compliquée pour le référent et le cumul des soirées problématique. Former et associer une seconde personne pour la coordination sur des interventions sur site permettraient de ménager le professionnel qui est chargé du programme depuis plusieurs années et qui bénéficie d'un fort attachement de la part des bénévoles. Si la situation devait se présenter, cela permettrait aussi d'anticiper un passage de relais de manière plus sereine. Le CSAPA a déjà entamé une réflexion dans ce sens en 2017.

☛ Soumettre les matériels d'information utilisés à une expertise externe

Enfin, l'expertise externe des contenus informatifs empruntés ou développés dans le cadre du programme serait une précaution complémentaire afin de conforter leur assise scientifique. Les contenus des *Flyers* pourraient être présentés pour avis à l'Association française de réductions des risques (AFR) ou à Santé publique France.

☛ Accroître l'offre de formation aux organisateurs de soirées

Développer la formation à la PRdRD auprès d'un public d'organisateur de soirées permettrait de relayer l'action du SEA-festif, lorsque l'équipe ne peut être envoyée sur un événement ou lorsqu'elle se retire du site. Cela contribuerait à davantage d'autonomisation des organisateurs (*empowerment*).

Dans le périmètre des préfectures

☛ Mieux sensibiliser les forces de l'ordre au cadre de la RdRD posé par la loi

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 énonce les principes de RdRD et les missions des individus qui les mettent en œuvre (Premier ministre, 2016). Elle dispose que, dès lors, un intervenant agissant conformément à sa mission de RdRD, n'a pas à répondre pénalement des actes autorisés ainsi accomplis. Elle postule qu'un intervenant de RdRD est en droit d'exercer ses missions vers tout public en besoin et a priori ne saurait être contraint d'y renoncer. Établies par une loi relative au système de santé, ces dispositions peuvent être méconnues des services de l'application de la loi amenés à déployer lors d'événements festifs un contrôle de la circulation des personnes et du trafic de produits, de tels dispositifs ayant parfois fait obstacle à l'intervention de l'équipe évaluée. Une meilleure (in)formation, formelle, des services préfectoraux et d'application de la loi sur ces principes et activités légalement autorisés en matière de RdRD serait de nature à favoriser la reconnaissance réciproque des acteurs de terrain sur leurs domaines respectifs et à abaisser les tensions lors des évènements.

Améliorer la visibilité du programme et de ses opérateurs dans un cadre interministériel

Les préfetures sont les médiateurs-clés pour organiser la communication sur l'action territoriale en matière de sécurité, prévention et RdRD en milieux festifs non déclarés et permettre la rencontre des acteurs. L'objet, outre un meilleur maillage territorial des réponses de RdRD, est de mieux concilier le travail des forces de l'ordre et des intervenants lorsqu'ils se rencontrent sur le terrain. Le CSAPA avait déjà eu l'occasion d'organiser une rencontre avec le Formateur régional de Formateurs relais anti-drogue (FRFRAD) et la BPDJ de Moselle sans que les interlocuteurs ne parviennent à définir clairement quelles pourraient être les modalités d'une collaboration interprofessionnelle formelle de plus grande échelle (au plan régional ou ne serait-ce que départemental). Les chefs de projets et la préfeture de région auraient un rôle particulier de facilitation de la communication entre les divers acteurs en créant une instance d'échange permettant d'adresser les retours d'expérience ou les difficultés rencontrées.

Mieux réguler les relations entre le porteur du programme et la gendarmerie

De façon générale, une meilleure information des forces de l'ordre sur les principes de réduction des risques et des dommages (RdRD) érigés par la loi du 26 janvier 2016 serait de nature à lever certaines incompréhensions ou tensions parfois relevées sur le terrain vis-à-vis des acteurs associatifs.

Plus précisément, une communication vers les services de gendarmerie permettrait de clarifier le périmètre du dispositif, ses missions, ses règles éthiques, son caractère formel acté par une convention entre le CSAPA et les organisateurs pour chaque intervention. Afin d'éviter autant que possible que les forces de gendarmerie fassent obstruction à l'équipe de RdRD, l'idée de faciliter l'identification de l'équipe en communiquant aux BPDJ les nom, fonctions et photographie du référent a été avancée. Les diverses parties reconnaissent la nécessité pour chacun de maintenir la discrétion sur les lieux et dates d'intervention.

Pour le CSAPA, il est important que les éventuelles conciliations entre services de gendarmerie et équipe(s) de RdRD ne viennent pas menacer l'action en générant des suspicions d'acointance parmi les organisateurs de soirées et les publics-cibles de fêtards.

Dans le périmètre de l'ARS

☛ Inscrire le budget du programme dans la dotation globale du CSAPA ou du CAARUD au prisme de l'enveloppe ministérielle allouée

Même si l'ARS renouvelle son appui financier depuis plusieurs années, le programme repose sur une relative précarité budgétaire, étant soumis à une demande annuelle de subvention ad hoc. Un fléchage pérenne dans la dotation globale du CSAPA constituerait un des leviers pour la stabilisation du dispositif. Une telle mesure s'avère tributaire des crédits délégués par la Direction générale de la santé à l'ARS au titre de l'addictologie.

☛ Stabiliser le contenu opérationnel du dispositif au prisme d'un cahier des charges régional de RdRD en milieu festif

Les activités du SEA-festif sont guidées par le référentiel national et les dispositions de l'article L. 3411-8 du Code de Santé publique. Le cahier des charges du dispositif formalise à ce jour un objectif quantitatif (20 soirées annuelles) et pourrait être affiné au vu des besoins continus et émergents et au prisme d'un cadre de politique régionale (cf. recommandations « Mieux coordonner l'activité de RdRD en milieu festif au plan régional »).

Dans le périmètre des décideurs (ARS et chefs de projet)

☛ Mieux coordonner l'activité de RdRD en milieu festif au plan régional

La définition d'un cahier des charges de RdRD conjoint à l'ARS et au Chef de projet régional « drogues et dépendances » fournirait un cadre commun régional en mesure de stabiliser les périmètres d'action des équipes en milieu festif et d'optimiser le maillage des ressources territoriales. En outre, la clarification de la carte régionale des acteurs de RdRD, CAARUD ou autre, intervenant en milieu festif généraliste ou spécifique bénéficierait aux pouvoirs publics locaux, ARS comme chefs de projet. Un travail de collecte des informations reste donc à mener.

Le Centre des Wads se dit en mesure de porter une mission de coordination de la prévention des risques en milieu festif pour plusieurs raisons. Historiquement, son service est le plus installé et reconnu dans les événements festifs alternatifs, qui demeurent les plus difficilement pénétrables. C'est aussi le service le plus répandu, couvrant le plus grand nombre de soirées par comparaison aux autres structures intervenantes.

La coordination des réponses de RdRD appelle à une concertation des décideurs publics entre niveaux territoriaux et entre compétences « MILDECA » et « santé », au plan régional ou ante-régional, pour une répartition optimale des soutiens formels et financiers.

Si l'on partage, avec les collègues [chefs de projets départementaux] au niveau régional, l'idée qu'il nous faut développer davantage les préventions en milieu festif, ça veut dire que l'on peut aussi, collectivement, dans nos départements, mais aussi dans le cadre du dialogue de gestion régional, se donner un axe et capitaliser la connaissance du réseau capable de réaliser cela, etc. Je ne pense pas que l'on puisse aller tellement au-delà. (Préfecture du Grand Est)

☛ Soutenir des lignes directrices ou outils communs au plan régional

Interrogés sur la façon de renforcer la PRdRD en milieu festif sur leur territoire, les chefs de projet « MILDECA » ont avancé l'idée de nouvelles ressources comme un pack d'organisation de manifestations, une liste départementale d'acteurs spécialisés en RdRD en milieu festif ou encore un référent-RdRD.

La liste (inter)départementale des acteurs spécialisés en RdRD en milieu festif pourrait être dressée avec l'aide de l'ARS et fournie sur demande aux organisateurs déclarant une manifestation publique en préfecture. Dans l'absolu, cette liste pourrait être publiée sur les sites Internet de l'ARS, des CSAPA locaux voire des préfectures, ce type d'information actant la réalité des pratiques à risques liées à l'alcool voire à d'autres substances sans cautionner les rassemblements non autorisés, ni les pratiques illégales. Même si la présence d'un dispositif de RdRD est facultative car non imposée par les textes encadrant la sécurisation des manifestations publiques, la liste ne devrait pas se limiter à des services payants.

Le pack d'organisation de manifestations expliquerait la « sociologie de l'organisation » et la marche à suivre pour intégrer une réponse de RdRD adaptée. Il intégrerait les marges de manœuvre nécessaires à une intervention d'urgence et aux contextes particuliers des événements clandestins. Cet instrument pourrait être co-construit avec des CSAPA experts.

Enfin, l'idée d'une personne ou structure référente a été aussi évoquée, mobilisable éventuellement au plan régional. Elle accompagnerait les cabinets dans le déploiement de réponses préventives et de RdRD lors des rassemblements publics et serait en capacité d'assurer une permanence pour la gestion des événements non déclarés, souvent gérés dans un contexte d'urgence, devant le fait accompli.

8. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFR (2012) Réduction des risques en milieux festifs. Référentiel national des interventions. Paris, AFR (Association Française de Réduction des risques), 32 p.
- Bailly F., De Marne A., Diény L. (2016) Tendances récentes et nouvelles drogues - Metz. Synthèse des résultats 2015. Saint-Denis, OFDT, 4 p.
- Bolier L., Voorham L., Monshouwer K., van Hasselt N., Bellis M. (2011) Alcohol and drug prevention in nightlife settings: a review of experimental studies. *Subst Use Misuse*, Vol. 46, n° 13, p. 1569-1591.
- Cadet-Taïrou A., Gandilhon M., Lahaie E., Martinez M., Dambele S., Said S. (2013) Marchés, substances, usagers : les tendances récentes (2011-2012). Observations au plan national du dispositif TREND en matière de psychotropes illicites ou détournés de leur usage. *Tendances*, OFDT, n° 86, 8 p.
- Cadet-Taïrou A. (2016) Consommations, pratiques et profils des jeunes dans l'espace festif. In: Jeunes et addictions, Beck F. (Dir.). Saint-Denis, OFDT, p. 59-64.
- Cadet-Taïrou A., Gandilhon M., Martinez M., Néfau T., Milhet M. (2016) Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2015-2016). *Tendances*, OFDT, n° 115, 8 p.
- Cadet-Taïrou A., Gandilhon M., Martinez M., Milhet M., Néfau T. (2017) Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2016-2017). *Tendances*, OFDT, n° 121, 8 p.
- Centre Les Wads/CMSEA (2014) Évaluation des activités du Centre Les Wads/CMSEA en milieu festif en 2014.
- Conseil de l'Union européenne (2012) Stratégie antidrogue de l'UE (2013-2020). Bruxelles, Conseil de l'Union européenne, 18 p.
- Duch M., Amador Calafat A., Juan J. (2012) Normes pour la santé et la sécurité des établissements de nuit à visée récréative.
- Hoareau E. (2005) La réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives dans les différents espaces festifs techno de la région PACA en 2003/2004. Marseille, AIDES ; TIPI ; ARP ; GRVS ; Mission Sida Toxicomanies et Prévention des conduites à risques, Conseil Régional PACA, 152 p.
- Hoareau E. (2007) L'impact de la réduction des risques dans les espaces festifs techno. *Psychotropes*, Vol. 13, n° 2, p. 27-48.
- INSERM (2014) Conduites addictives chez les adolescents : usages, prévention et accompagnement. Paris, INSERM, coll. Expertise collective, 482 p.
- Jones L., Hughes K., Atkinson A.M., Bellis M.A. (2011) Reducing harm in drinking environments: a systematic review of effective approaches. *Health Place*, Vol. 17, n° 2, p. 508-518.
- Jospin L., Vaillant D., Lebranchu M., Richard A., Ministère de l'intérieur (2002) Décret n°2002-887 du 3 mai 2002 pris pour l'application de l'article 23-1 de la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 et relatif à certains rassemblements festifs à caractère musical.
- Lancial N., Lose S., Spiritek (2016) Drogues sur le site de Lille en 2015. État des lieux et tendances récentes. Lille, Le Cèdre Bleu, 95 p.
- Lazès-Charmetant A., Delile J.-M. (2016) Tendances récentes et nouvelles drogues - Bordeaux. Synthèse des résultats 2015. Saint-Denis, OFDT, 4 p.
- Levilain H., Zieleskiewicz A., Boitelle L. (2017) Une étude éco-systémique au prisme de l'expertise des acteurs, 51 p.

- Levilain H. (2018) Synthèse analytique d'observations ethnographiques de la mise en place d'un dispositif de prévention, 19 p.
- Martinez M., Lahaie E. (2013) Nouveaux produits de synthèse. In: Drogues et addictions, données essentielles. Saint-Denis, OFDT, p. 266-272.
- Mollet E. (2003) Réflexion sur le milieu festif et clandestin des « raves-parties », au travers de deux populations caractéristiques en France et à Détroit, aux États-Unis. *Psychotropes*, Vol. 9, n° 3, p. 135-151.
- Pavic G. (2016) Tendances récentes et nouvelles drogues - Rennes. Synthèse des résultats 2015. Saint-Denis, OFDT, 4 p.
- Pfau G., Péquart C. (2016) Tendances récentes et nouvelles drogues - Paris. Synthèse des résultats 2015. Saint-Denis, OFDT, 4 p.
- Premier ministre (2016) Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. *JORF*, n° 22 du 27 janvier 2016, texte n° 1.
- Racine E. (2002) Le phénomène techno : clubs, raves, free-parties. Paris, Imago, 213 p.
- Raffarin J.P., Douste-Blazy P., Ministère des solidarités de la santé et de la famille (2005) Décret n°2005-347 du 14 avril 2005 approuvant le référentiel national des actions de réduction des risques en direction des usagers de drogue et complétant le code de la santé publique.
- Reynaud-Maurupt C., Cadet-Tairou A. (2007a) Substances psychoactives chez les amateurs de l'espace festif Electro. *Tendances*, OFDT, n° 56, 4 p.
- Reynaud-Maurupt C., Chaker S., Claverie O., Monzel M., Moreau C., Evrard I., Cadet-Tairou A. (2007b) Pratiques et opinions liées aux usages des substances psychoactives dans l'espace festif "musiques électroniques". Saint-Denis, OFDT, 143 p. p.
- Suderie G., Monzel M., Hoareau E. (2010) Evolution de la scène techno et des usages en son sein In: Costes J.M., Les usages de drogues illicites en France depuis 1999 vus au travers du dispositif TREND. Saint-Denis, OFDT, p. 12.
- Verchère C. (2004) Les entre-dits des je(ux) : significations et logiques de l'usage de substances psychoactives en lien avec le contexte festif techno, enjeux identitaires et sociaux. UFR SHS, Université de Grenoble Thèse de sociologie, 483 p.
- Zurbach E., Hoareau E. (2016) Tendances récentes et nouvelles drogues - Marseille. Synthèse des résultats 2015. Saint-Denis, OFDT, 4 p.

9. ANNEXES

9.1. Glossaire

Approche motivationnelle : L'approche motivationnelle aide la personne qui souffre d'un problème à en prendre conscience, à percevoir des possibilités de changements et à identifier les étapes et des moyens adaptés, selon les ressources personnelles, à mettre en œuvre pour favoriser les changements. Elle cultive l'empathie, le renforcement de l'efficacité personnelle – en pointant les progrès effectués plutôt que ceux qui restent à faire– et la liberté de choix en identifiant le pour et le contre des changements.

Chill out : Le *chill out* est un espace de repos intégré à la fête, sous la vigilance des intervenants de RdRD. Il offre une alternative à la consommation de produits dans un cadre qui se veut confortable et convivial pour permettre les échanges. Il est aussi un lieu de refuge et de *réassurance* pour des personnes en difficulté sous l'effet de substance psychoactives.

Empowerment : L'*empowerment* ou autonomisation est l'octroi de davantage de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés.

Intervision : L'intervision repose sur la rencontre entre pairs professionnels afin d'échanger sur les expériences, les pratiques et les difficultés face à des situations complexes ou à des résultats insatisfaisants dans l'accomplissement des missions. C'est une méthode employée pour des métiers des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs et judiciaires comportant une importante composante relationnelle.

Réassurance : Ce terme désigne le soutien apporté aux personnes qui vivent mal les effets d'une ou plusieurs substances psychoactives ou la descente qui s'ensuit, par la présence, l'écoute, la parole et les gestes apaisants, en sachant installer la bonne distance et respecter le besoin de calme et de mise à l'écart de la personne pour gérer la difficulté passagère.

« Roule-ta-paille » : L'outil « Roule-ta-paille » est un carnet de plusieurs de feuilles blanches (non imprimées) permettant l'administration par inhalation de produits sous forme de poudre avec du matériel propre et à usage unique.

Sound systems : En référence au matériel de sonorisation transportable utilisé lors de fête et rassemblement musicaux, ce terme désigne les organisations qui orchestrent ce type d'événements, notamment ceux de musique électro comme les *rave parties* et *free parties*.

Teufeurs : Un teufeur est un participant à une fête, le terme étant employé ici pour désigner plus particulièrement pour les fêtards fréquentant les événements musicaux « électro », comme les *rave parties*.

Sigles :

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement de Réduction des Risques auprès des Usagers de Drogues

CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

NPS : Nouveaux produits de synthèse

RdRD : Réduction des risques et des dommages

9.2. Flyers d'information utilisés dans le cadre du programme

Sur son stand d'information, les intervenants du programme évalué distribuent une série de *flyers* élaborés par un consortium d'institutions prévention ou politique dans le cadre du programme européen Mag-net2 (<http://mag-net.eu/contact/>), avec un financement de la Coopération Territoriale Européenne (INTERREG 4) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Ces *flyers* étaient initialement destinés à aider des médecins généralistes à orienter des usagers vers le système de soins.

Les textes explicatifs au verso des huit *flyers* sont fournis ci-après. Ils abordent respectivement l'alcool, le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy, le tabac ainsi que les NPS (Nouveaux produits de synthèse), le speed et le LSD.

Faces recto des *flyers* du projet Mag-Net (2014)



Informations fournies au verso des *flyers* respectifs

cannabis	alcool
<p> Le plus souvent, le cannabis est fumé, plus rarement ingéré avec de la nourriture. La substance psychoactive est le THC. Effets principaux: détente, euphorie, amplification de l'humeur, des perceptions sensorielles et de l'appétit, troubles de la vigilance.</p>	<p> L'alcool est généralement bu. La substance active est l'éthanol. À dose modérée: détente, légère euphorie, désinhibition, facilitation des contacts, ralentissement des réflexes. À dose plus importante: somnolence, altération de la perception et troubles d'équilibre.</p>
<p> Si fumé, affection des voies respiratoires. Une consommation régulière peut entraîner une réduction de l'entrain, de la motivation et de la concentration. Risque de dépendance psychique et éventuellement physique en cas de consommation excessive.</p>	<p> Les principaux risques sont des comportements irréfléchis: circulation (accidents, également en tant que piéton ou cycliste), des pratiques sexuelles à risque, des comportements agressifs ou encore le risque d'être victime d'abus sexuels. Risques à long terme: dépendance psychique et physique, maladies et lésions organiques (foie, estomac, oesophage).</p>
<p> Éviter une consommation régulière ou faire des pauses de plusieurs semaines pour déterminer la place que la substance tient dans la vie quotidienne. Faire un test CUDIT pour identifier certains troubles associés à la consommation de cannabis et discuter des résultats avec votre médecin.</p>	<p> Ne pas boire de l'alcool pour étancher la soif. Ne pas boire d'alcool le ventre vide. Ne pas enchaîner plusieurs verres. Ne pas s'engager dans la circulation lorsque l'on est sous l'emprise de l'alcool.</p>
<p>En cas d'ingestion, l'apparition des effets est retardée mais ils peuvent se prolonger pendant plusieurs heures. Pendant ce temps, il est conseillé de ne pas consommer davantage. Ne pas conduire ou travailler avec des machines. En cas de malaise, manger ou boire quelque chose de sucré.</p>	<p>Si vous consommez régulièrement de l'alcool, faire des pauses de plusieurs semaines pour déterminer la place que la substance tient dans la vie quotidienne (voir aussi le questionnaire AUDIT-C).</p>
<p> Discutez-en avec votre médecin ou adressez-vous aux services spécialisés - qu'il s'agisse de votre propre consommation ou de la consommation de quelqu'un de votre entourage. Les médecins et le personnel des services de consultation sont soumis au secret professionnel.</p>	<p> Discutez-en avec votre médecin ou adressez-vous aux services spécialisés - qu'il s'agisse de votre propre consommation ou de la consommation de quelqu'un de votre entourage. Les médecins et le personnel des services de consultation sont soumis au secret professionnel.</p>
<p>www.mag-net.eu © 2014</p>	<p>www.mag-net.eu © 2014</p>
<p> MAG-Net2</p>	<p> MAG-Net2</p>
<p>FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE</p> <p></p>	<p>FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE</p> <p></p>

NPS Nouveaux Produits de Synthèse



Une panoplie de nouveaux produits psychoactifs de synthèse (NPS) est commercialisée sous les étiquettes de legal highs ou research chemicals. Suivant la molécule précise, les effets peuvent être stimulants et euphorisants (méphédron et autres cathinones), hallucinogènes (méthoxétamine) ou proches de ceux du cannabis (Spice et autres cannabinoïdes).



Une grande partie de ces molécules n'a été testée ni sur les animaux, ni sur les êtres humains. Les risques pour la santé sont inconnus. Aucune garantie de qualité sur la composition du produit ou son étiquetage n'existe. La légalité présumée d'une substance ne reflète aucunement son degré de dangerosité. Des intoxications sévères, voire létales, ont été rapportées pour plusieurs NPS, notamment à cause de surdosages ou de modes de consommation inappropriés.



S'informer auprès de différentes sources sur les dosages et les modes de consommation appropriés. Pour certains NPS, une dose ne pèse que quelques milligrammes - ne vous fiez pas au poids indiqué par le revendeur.



En cas de malaise, appelez les secours ou rendez-vous aux urgences. Expliquez ce que vous avez consommé. Si possible, ramenez un échantillon de la substance. Les médecins et le personnel soignant sont soumis au secret professionnel.

www.mag-net.eu

© 2014



FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



tabac



Le tabac est généralement fumé, plus rarement prisé ou mâché. La substance psychoactive, la nicotine, a simultanément un effet stimulant et apaisant. Elle augmente la vigilance et les capacités de mémorisation à court terme, elle réduit l'anxiété, le stress et l'appétit.



La nicotine induit très rapidement une dépendance physique et psychique. Les risques principaux du tabagisme : affections des voies respiratoires (bronchite chronique, risque de pneumonie et de cancer du poumon), mauvaise irrigation sanguine de la peau et des vaisseaux coronariens.



Il est recommandé aux personnes qui fument régulièrement de faire des pauses de quelques jours à quelques semaines afin de voir l'importance de la place occupée par la consommation de tabac dans leur vie quotidienne. En cas de doute, faire le test de Fagerström.



Si vous avez des questions concernant le tabagisme, n'hésitez pas à en parler à un médecin de votre confiance ou adressez-vous aux services spécialisés - qu'il s'agisse de votre propre consommation ou de la consommation de quelqu'un de votre entourage.

www.mag-net.eu

© 2014



FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



speed



Les amphétamines peuvent être sniffées, avalées et plus rarement injectées. Cette drogue synthétique induit de l'euphorie, augmente la vigilance et la confiance en soi, atténue la soif, la faim et la fatigue.



Dilatation des bronches, déshydratation, tachycardie, hypertension artérielle, hyperthermie. Risque important de dépendance et de développement de tolérance, insomnies et angoisses. En cas de consommation fréquente et à haute dose, risque accru d'infarctus, d'accidents vasculaires cérébraux et de développement de psychoses.



Planifier et respecter des périodes régulières de récupération. Ne pas mélanger avec d'autres substances, y compris alcool ou médicaments. Des interactions peuvent renforcer les effets obtenus et induire des problèmes de la circulation sanguine. Le speed peut aussi masquer les effets d'autres drogues ou retarder leur apparition. Ne pas consommer en cas d'antécédents cardio-vasculaires, d'asthme, d'épilepsie ou d'antécédents psychiatriques.



Discutez-en avec votre médecin ou adressez-vous aux services spécialisés - qu'il s'agisse de votre propre consommation ou de la consommation de quelqu'un de votre entourage. Les médecins et le personnel des services de consultation sont soumis au secret professionnel, même s'il s'agit de substances illégales.

www.mag-net.eu

© 2014



FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



LSD



Le LSD est un liquide, qui est généralement ingéré sur un support comme un papier buvard, une micro pointe, ou un sucre. C'est un hallucinogène puissant. Son effet, nommé trip, est caractérisé par des modifications et des amplifications sensorielles (déformations de l'espace, perte de la notion du temps, modification des couleurs, des sons et odeurs).



Risque accru d'accidents à cause des hallucinations et de la perception déformée de la réalité. Le trip peut engendrer des attaques de panique. Certains consommateurs souffrent, après l'action de la drogue, de troubles persistants de la perception (HPPD). Des cas isolés de poussées psychotiques ont été rapportés.



Consommer dans un contexte rassurant et avec une personne accompagnatrice qui ne consomme pas et peut gérer les situations délicates éventuelles. Ne jamais consommer en cas d'antécédents psychiatriques ou en période difficile ou stressante.



Discutez-en avec votre médecin ou adressez-vous aux services spécialisés - qu'il s'agisse de votre propre consommation ou de la consommation de quelqu'un de votre entourage. Les médecins et le personnel des services de consultation sont soumis au secret professionnel, même quand il s'agit de substances illégales.

www.mag-net.eu

© 2014



FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



cocaïne



Poudre blanche, la cocaïne est le plus fréquemment sniffée à l'aide d'une paille, mais elle peut aussi être fumée ou injectée. Effets principaux : euphorie, stimulation physique et mentale, sentiment de toute-puissance, atténuation de la soif, de la faim et de la fatigue. Après la phase d'euphorie survient la descente, avec abattement, irritabilité et dépression.



Outre les risques cardio-vasculaires, risque élevé d'une forte dépendance psychique. Risque d'accidents et de bagarres, prise de risques sexuels. Toxicité hépatique si consommée avec de l'alcool. En cas de consommation régulière: risque de dépression, troubles du sommeil, de l'appétit et de la libido.



Ne jamais partager sa paille à cause du risque de transmission de l'hépatite C. Éviter une consommation régulière ou faire des pauses de plusieurs semaines pour déterminer la place que la substance tient dans la vie quotidienne. Ne jamais reprendre de la cocaïne pour surmonter la descente.



Discutez avec votre médecin ou adressez-vous aux services spécialisés - qu'il s'agisse de votre propre consommation ou de la consommation de quelqu'un de votre entourage. Les médecins et le personnel des services de consultation sont soumis au secret professionnel, même s'il s'agit de substances illégales.

www.mag-net.eu

© 2014



MAG-Net2

FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



ecstasy



L'ecstasy se présente sous la forme de comprimés de taille, de couleur et de logo variables. Ce stimulant réduit la sensation de fatigue et de faim et induit un sentiment d'empathie et de sociabilité, accompagné d'un besoin de bouger. La phase d'excitation est suivie d'une phase d'abattement et de dépression.



La composition d'un comprimé est toujours incertaine - certains ne contiennent pas de MDMA (la substance active de l'ecstasy), tandis que d'autres sont hautement dosés. Risques principaux : coups de chaleur, problèmes cardio-vasculaires, tensions musculaires, notamment des contractions de la mâchoire qui peuvent abîmer les dents. À long terme, anxiété, insomnies et dépressions.



Commencer par ne prendre qu'une petite quantité et attendre une heure avant d'en reprendre à nouveau. Ne pas mélanger avec d'autres substances, dont l'alcool. Éviter la déshydratation : boire régulièrement de petites quantités d'eau, s'aérer et prendre des périodes de repos. Attention, l'ecstasy interagit avec les antirétroviraux.



Si vous avez des questions, discutez-en avec votre médecin ou adressez-vous aux services spécialisés. Les médecins et le personnel des services de consultation sont soumis au secret professionnel, même s'il s'agit de substances illégales.

www.mag-net.eu

© 2014



MAG-Net2

FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



Dès 2004, le Service-en-amont, équipe de prévention du Centre Les Wads/CMSEA s'engage dans la réduction des risques et des dommages (RDRD) en milieu festif sur le territoire lorrain. En 2010, de jeunes bénévoles sont associés au dispositif afin de soutenir le travail d'un intervenant professionnel et offrir écoute, conseils préventifs et matériels de RDRD auprès de jeunes « fêtards », en particulier des « teufeurs » du milieu électro-alternatif. Le programme prend alors une dimension communautaire et de prévention par les pairs.

Ce programme original a été évalué par l'OFDT en 2017, à la demande du porteur auprès la Commission interministérielle de prévention des conduites addictives (CIPCA). L'analyse met en perspective le relevé d'indicateurs de réalisation, une enquête en ligne auprès de teufeurs lorrains et la consultation de décideurs territoriaux, de professionnels de santé, de l'application de la loi, de l'événementiel musical, etc., ainsi que d'utilisateurs du dispositif (organisateur de soirées ou usagers).

L'évaluation conclut à la pertinence et l'utilité du dispositif tout en mettant en lumière des freins structurels, intersectoriels ou inter-institutionnels dont un manque de communication et d'articulation entre champs de la santé et de l'application de la loi. Un ensemble de recommandations est énoncé dans les périmètres d'action du porteur du dispositif, de l'ARS, des chefs de projets « Drogues et dépendances ».

**OFDT - 69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07**

www.ofdt.fr

ISBN : 979-10-92728-24-8

Crédits photographiques : © Frank Boston / © WoGi - Fotolia.com